



PROJET SOCIAL 2024 - 2027



SOMMAIRE

1 - INTRODUCTIONp. 3

Le mot des co-présidents

2 – LE CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT.....p. 4

- Une gouvernance Union Mancelle des Centres Sociaux en situation de crise
- Un quartier impacté par les violences récurrentes liées aux trafics de stupéfiants
- Un accompagnement méthodologique

3 - LE CENTRE SOCIAL.....p. 5 à 14

Son identité

- Quelques repères Historiques du centre social Le Kaléidoscope
- Ouverture au public
- Permanences du centre social
- Les locaux

Son organisation

- Schéma de gouvernance de l'association d'animation du Centre Social
- L'Union Mancelle des Centres Sociaux
- Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux de la Sarthe
- Appel à participation Paroles d'habitants « **Entendre, interpeller, agir** »
- Le grand banquet final

Les ressources humaines

- Les bénévoles
- Les professionnels
- Un réseau de partenaires

Sur l'espace ressource : siège social de l'association U.M.C.S.

- Un réseau de partenaires
- Les ressources financières

Le centre social en quelques chiffres

- Les adhérents
- Répartition des adhérents selon leur quotient
- Fréquentation des adhérents par activités
- Lieu d'habitation des adhérents

4 - LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENTp. 15 à 17

- Une Co-construction progressive à l'interne du centre
- Les instances de conception, de réflexion et de concertation
- Rétro planning

5 - LE BILAN DU PROJET SOCIAL 2020 - 2023.....p. 18 à 41

Axe 1 :

Le centre social contribue à la cohésion sociale en favorisant le vivre ensemble sur le quartier.

Axe 2 :

Le centre social favorise l'implication des habitants, acteurs de la valorisation de leur quartier.

Axe 3 :

Le centre social met en œuvre le projet famille, en renforçant les liens inter et intra familiaux.

- ↳ Animation d'ateliers socio linguistiques – Initiation français
- ↳ Épicerie solidaire – Ateliers alimentation santé
- ↳ Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations
- ↳ Fête de quartier
- ↳ Récré des adultes
- ↳ La Parenthèse – Actions collectives familles
- ↳ VIRGULE – Lieu d'Accueil Enfants Parents
- ↳ Apprendre autrement – Accompagnement à la scolarité

6 - LE DIAGNOSTIC PARTAGEp. 42 à 63

Données froides

- Caractéristiques générales
- La population
- Les établissements scolaires sur le territoire
 - Le programme de réussite éducative
 - Le dispositif cité éducative
- L'insertion professionnelle
- Le tissu économique
- Les revenus
- Le cadre de vie et les équipements de proximité
 - Les structures de l'animation de vie sociale
 - Les services administratifs et sociaux
 - L'accès aux soins sur la zone d'influence du centre social
 - Les commerces
 - Les structures culturelles, sportives et espaces de nature

Les familles du territoire

Le profil des allocataires

Données chaudes

- Réunions des réseaux dans le cadre de la *politique de la ville*
 - L'image du quartier
 - Vie quotidienne et vie de quartier
 - Nouveau contrat ville « Engagements Quartiers 2030 »
- Rencontres Espace de Vie Sociale et centre social et leurs partenaires opérationnels – mai 2023
 - Synthèse des réponses apportées
- Déambulations auprès des habitants
 - Ce qui ressort des échanges avec les habitants

Les attentes des politiques sur le territoire

- La ville du Mans
- La Caisse d'allocations familiales
- La politique de la ville

7 - PROJET SOCIAL 2024 – 2027.....p. 64 à 76

- Les orientations du projet social
- Plan d'action
- Projets transversaux
- L'organigramme
- La démarche évaluative

ANNEXES.....p. 77 à 113

1 - INTRODUCTION

Le mot des co-présidents

Projet social ?

Intitulé bien compliqué qui revient tous les 4 ans.

4 ans, ça passe vite et si on veut être prêt à temps, il faut commencer au moins 18 mois avant.

En octobre 2022, nous avons débuté les réunions.

Notre quartier a traversé des moments difficiles...mais nous savons qu'il regorge de richesses humaines.

La diversité culturelle de ses habitants est un atout qui devrait davantage se révéler et nous permettre de partager encore plus.

Notre centre social doit être un lieu, Le lieu où chacun peut pousser la porte pour y trouver informations, écoute, conseils, convivialité...

Notre nouveau projet social met un point d'honneur à attirer davantage la jeunesse, sans oublier naturellement aucun autre habitant.

2 - LE CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT

Une gouvernance Union Mancelle des Centres Sociaux en situation de crise

Le centre social fait partie de l'Union Mancelle des Centres Sociaux, qui gère 4 centres sociaux sur le territoire de la ville du Mans. L'espace ressources, siège social de l'association U.M.C.S. gère les moyens humains, financiers et techniques des centres sociaux. Un comité de pilotage Ville – Caf – U.M.C.S. détermine les modalités de financements octroyés aux équipements.

L'Union Mancelle des Centres Sociaux est pilotée par un conseil d'administration composé de membres issus des associations locales des centres sociaux, d'une directrice générale et des représentants des partenaires financiers. Les directeurs y siègent à titre consultatif.

En mai 2023, la démission des 3 administrateurs d'un des centres sociaux n'a pas permis le renouvellement du conseil d'administration, ceci générant une situation de blocage pour les prises de décisions. Afin d'administrer l'association, le 15 septembre 2023, le tribunal du Mans a désigné un administrateur judiciaire ayant pour mission :

- la reconstitution d'un C.A. U.M.C.S.
- à défaut, l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des statuts permettant de nouveau au C.A. de fonctionner
- l'administration provisoire de l'U.M.C.S. De ce fait, le mandataire judiciaire a repris la main sur les délégations aux directeurs.

Un quartier impacté par les violences récurrentes liées aux trafics de stupéfiants

Le centre social Le Kaléidoscope est implanté sur le territoire des Sablons, quartier classé prioritaire de la politique de la ville. Depuis juillet 2022, des faits de violence sont récurrents sur le quartier, impliquant des bandes rivales et des règlements de comptes. Une présence policière régulière et renforcée sur ce territoire a été mise en place afin de protéger la population.

Un accompagnement méthodologique ¹

Pour la réalisation de ce nouveau projet social, l'association a fait le choix d'être accompagné par le Centre d'Etudes d'Action Sociale de la Sarthe (C.E.A.S. 72).

L'apport du C.E.A.S. 72 a permis de comprendre les enjeux contextuels de ce renouvellement :

- Rendre lisible le projet social pour les habitants et usagers, de la démarche de renouvellement à l'évaluation sur 4 ans.
- Questionner le partenariat pour articuler les missions du centre social et l'animation de la vie sociale.

Ainsi, le groupe projet a fait le choix de relever 3 défis :

- La mobilisation des parties prenantes du projet.
- La communication.
- La coopération partenariale.

¹ Annexe 1 - Accompagnement méthodologique du C.E.A.S.72

3 - LE CENTRE SOCIAL

Son identité

Carte d'identité du centre social

Nom de l'équipement :
Centre Social Le Kaléidoscope

Adresse :
9 Rue du Cantal – 72100 LE MANS

Zones d'influence :
Mission, Monthéard, Jaurès Crétois, Jaurès Bertinière, Sablonnière, Sablons Centre, Petit Louvre, Epau, Gué Bernisson, Newton, Funay, Pontlieue



Nom de la directrice : **Blandine MAUBOUSSIN**

Année du 1^{er} agrément : **1976**

Mode de gestion : **Associatif**

Coordonnées du gestionnaire :
Union Mancelle des Centres Sociaux – 33 Allée Claude Debussy – 72100 LE MANS

Nombre de salariés du centre employés par le gestionnaire : **17**

*Nombre de salariés du centre employés par l'Association des Utilisateurs
(ou autre association) :* **0**

Autre personnel : **2 salariées Caf, mises à disposition**

Nombre de bénévoles : **70**

Nombre d'usagers du centre social : **736**

Nombre d'adhérents : **451**



Quelques repères Historiques du centre social Le Kaléidoscope

- **1999** : création de l'Association des Usagers du Centre Social des Sablons. Sur la même base que la convention de 1974, la ville et la Caf financent le fonctionnement de l'association.
- **2006** : 30 ans du Centre Social. Celui-ci est baptisé « Le Kaléidoscope ». L'Association des Usagers devient l'Association d'Animation du Centre Social des Sablons.
- **2011** : le personnel associatif est transféré à l'Union Mancelle des Centres Sociaux (U.M.C.S.).
- **2013** : adhésion à la Fédération Nationale des Centres Sociaux de France.
- **2016** : le centre social fête ses 40 ans. Cela donne lieu à une mobilisation importante des bénévoles et des salariés pour valoriser l'histoire de ce quartier et de ses habitants.
- **Avril 2019** : en parallèle du travail sur la gouvernance U.M.C.S., le conseil d'administration du Kaléidoscope convoque une assemblée générale extraordinaire. Les adhérents adoptent de nouveaux statuts, portant notamment sur la modification des représentants administrateurs du centre social et l'adhésion à l'U.M.C.S.
- **9 avril 2019** : le conseil d'administration met en place une Co présidence.
- **Janvier 2023** : l'Association d'Animation du Centre Social des Sablons adopte de nouveaux statuts, conformes aux statuts de l'Union Mancelle des Centres Sociaux. L'association change de nom : Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons / Bords de l'Huisne.

Ouverture au public

Le Kaléidoscope est ouvert au public du lundi au vendredi.

Il accueille des usagers qui se rendent aux activités proposées par le centre social, des habitants venus chercher un renseignement ou un service, des habitants se rendant à une permanence.

Des personnes de différents services municipaux, d'entretien, d'installation, de maintenance diverses.

Permanences du centre social

- Ecrivain public

Permanences des services hébergés

- Caisse d'Allocations Familiales – Caf
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Famille – C.I.D.F.F.
- Centre Communal d'Action Social – C.C.A.S. jusqu'en avril 2023
- AIDES
- Conseillers numériques – Le Mans Métropole

Les locaux

Le centre social est implanté dans des locaux appartenant à la Caf et mis à disposition de l'Union Mancelle des Centre Sociaux.

L'entretien du bâtiment est pris en charge par la Caf ou la Ville ou l'U.M.C.S., selon les niveaux d'intervention.

Le parc informatique est géré par le service D.S.I. de la Ville du Mans.

La halte garderie a été transférée à la Ville du Mans en janvier 2022.

Le centre social couvre une surface de 1 300 m² environ comprenant :

- Un hall d'accueil
- 8 salles d'activités
- 1 salle polyvalente
- 7 bureaux
- 1 cuisine équipée
- 1 épicerie solidaire
- 1 salle de permanence P.M.I.
- 1 local décentralisé : 9 rue de Pologne

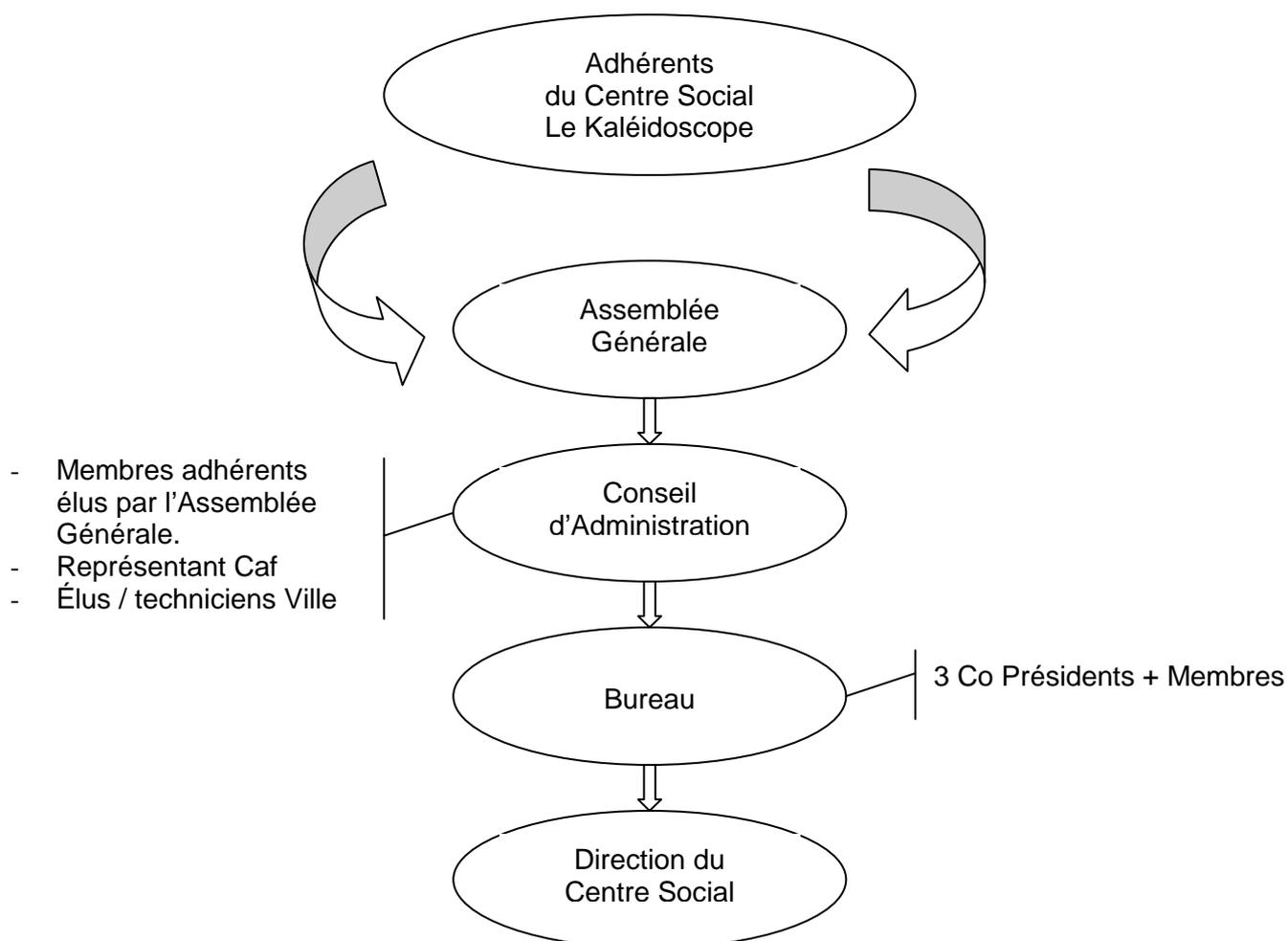
Le centre social possède également :

- 1 camion
- 1 véhicule utilitaire

Son organisation

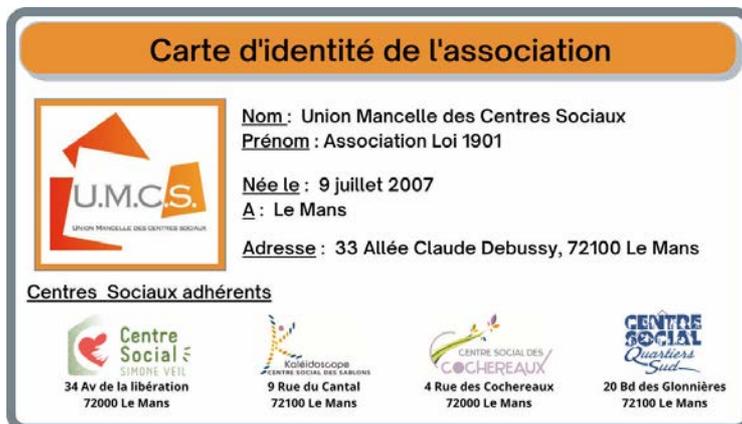
L'association d'animation du Centre Social Le Kaléidoscope des Sablons / Bords de l'Huisne pilote le projet social.

Schéma de gouvernance de l'association d'animation du Centre Social Le Kaléidoscope des Sablons / Bords de l'Huisne



L'Union Mancelle des centres Sociaux²

Le centre social Le Kaléidoscope fait partie de l'Union Mancelle des Centres Sociaux



2021 : l'Union Mancelle des Centres Sociaux adopte de nouveaux statuts et met en place une nouvelle gouvernance.

Une cartographie des processus est travaillée avec les administrateurs et les directions des centres sociaux. Un poste de direction générale est créé et les délégations de pouvoir sont formalisées entre l'espace ressources et les centres sociaux.

2022 : l'Union Mancelle des Centres Sociaux démarre l'écriture de son projet associatif en concertation avec les 4 centres sociaux.

2023 : signature de **la convention de partenariat pour la mise en œuvre des projets sociaux des centres sociaux situés sur le territoire de la Ville du Mans.**

Ville, Caf et U.M.C.S.



Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux de la Sarthe

L'Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons / Bords de l'Huisne est adhérente à la fédération nationale des centres sociaux depuis 2015 et à la fédération départementale des centres sociaux de la Sarthe depuis 2017.

L'association est membre du conseil d'administration de la fédération départementale des centres sociaux de la Sarthe.

Appel à participation Paroles d'habitants « Entendre, interpeller, agir »

Avec le centre social d'Allonnes Gisèle Halimi, le centre social Le Kaléidoscope s'est impliqué dans l'appel à participation Paroles d'habitants organisé par la Fédération Nationale, 4 rencontres ont été co animées par des professionnels et bénévoles sur la période 2022 – 2023. En novembre 2022, une rencontre nationale s'est déroulée à Paris avec les habitants et habitantes, les centres sociaux et centres de ressources politique de la ville.

Le grand banquet final

La fédération Nationale des centres sociaux a fêté ses 100 ans en mai 2023. La délégation sarthoise s'est rendue à Lille les 12, 13 et 14 mai représentée par 60 bénévoles et professionnels des centres sociaux. 6 membres du centre social Le Kaléidoscope ont participé.

En préparation à ce grand banquet, deux temps forts ont été accueillis au centre social, en 2020 pour l'ouverture des banquets et en décembre 2022 pour la préparation du grand banquet de Lille.



² Annexe 2 : Statuts U.M.C.S. – Cartographie des centres sociaux – Cartographie des processus

Les ressources humaines

Les bénévoles

Entre 70 et 80 bénévoles interviennent dans la vie quotidienne du centre social, et sont nombreux à s'impliquer à différents niveaux, certains bénévoles s'investissent dans plusieurs actions.

Nous les retrouvons sur les activités régulières, les actions extérieures, les coups de main ponctuels et également dans les instances de réflexion.

Durant les temps forts (fêtes de quartier) les habitants apportent leur contribution bénévole en amont sur les phases de préparation, pendant et après l'évènement.

Cela représente sur une année **4 équivalents temps plein**

Les professionnels

Sur le site Le Kaléidoscope

En 2023, l'équipe professionnelle se compose de 17 salariés soit 10,77 E.T.P. au total dont :

- 1 directrice (1 E.T.P.) – C.D.I.
- 1 secrétaire Direction (1 E.T.P.) – C.D.I. – mise à disposition par la Caf
- 2 agents d'accueil (1,4 E.T.P.) – 1 C.D.D. et 1 C.D.I.
- 1 référente Famille (1 E.T.P.) – C.D.I. mise à disposition par la Caf
- 2 animatrices épicerie solidaire (1,90 E.T.P.)
- 1 animatrice vivre ensemble et Ateliers Sociaux Linguistique (1 E.T.P.) – C.D.I. –
- 1 animatrice bien vieillir et fêtes de quartier (1 E.T.P.) – C.D.I. –
- 1 animatrice Famille – Acc. à la scolarité et fêtes de quartier (1 E.T.P.) – C.D.I.
- 1 animatrice sénior r (0,6 E.T.P.) – C.D.I.
- 1 chargé de communication (0,07 E.T.P.) C.D.I.
- 5 techniciens d'ateliers (0,8 E.T.P.) C.D.I.I.

Sur l'espace ressources : siège social de l'association U.M.C.S.

- 2 comptables
- 1 secrétaire
- 1 agent technique
- 1 directrice générale

Un réseau de partenaires

- Le centre social travaille avec un réseau de partenaires institutionnels, financiers et /ou opérationnels. Selon les thématiques, une complémentarité est recherchée.
- La ville du Mans et le Mans Métropole, via ses directions, services et équipements.
- La Caisse d'allocations familiales de la Sarthe .
- La Préfecture du département – l'Agence de Cohésion sociale et d'Égalité des Chances.
- Le département.
- La C.A.R.S.A.T.
- Les associations et structures culturelles implantées sur le territoire.
- L'espace de vie sociale L'ARBRE.
- Les C.A.D.A. et C.H.R.S.
- L'E.P.S.M.

Sont également accueillies dans les locaux des associations (permanences et activités)

Les ressources financières

Les ressources financières sont gérées par le siège social. Les budgets sont préparés et présentés au comité technique par l'équipe de directeurs et la directrice générale. Le budget global U.M.C.S. est négocié au comité de pilotage Ville / U.M.C.S. / Caf par la directrice générale et le président de l'U.M.C.S. Chaque directeur a la responsabilité de la gestion de l'enveloppe budgétaire allouée à sa structure de rattachement.

CHARGES			
	2021 (réalisé)	2022 (réalisé)	2023 (prévisionnel)
Charges de personnel	439 060 €	397 927 €	389 648 €
Charges de fonctionnement	203 865 €	201 805 €	226 554 €
Charges supplétives	120 778 €	123 614 €	165 950 €
Total hors charges Espace Ressources	763 704 €	723 346 €	782 152 €
Charges Espace Ressources	Non connues	158 186 €	157 662 €
TOTAL	763 704 €	881 533 €	939 814 €

PRODUITS			
	2021 (réalisé)	2022 (réalisé)	2023 (prévisionnel)
Caf	336 690 €	367 071 €	366 791 €
Ville du Mans	264 401 €	317 079 €	344 930 €
Autres produits	- Usagers : 37 124 € - Subventions autres : 87 263 € - Reprise sur fonds dédiés : 24 441 €	- Usagers : 41 192 € - Subventions autres : 125 663 €	- Usagers : 45 706 € - Subventions autres : 113 870 €
Total autres produits	148 828 €	166 854 €	159 576 €
Total produits hors Espace Ressources	749 919 €	851 005 €	871 298 €
Produits Espace Ressources	Non connus	36 479 €	24 814 €
TOTAL	749 919 €	887 484 €	896 112 €

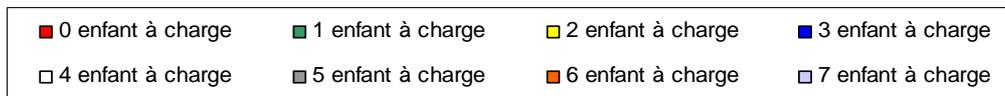
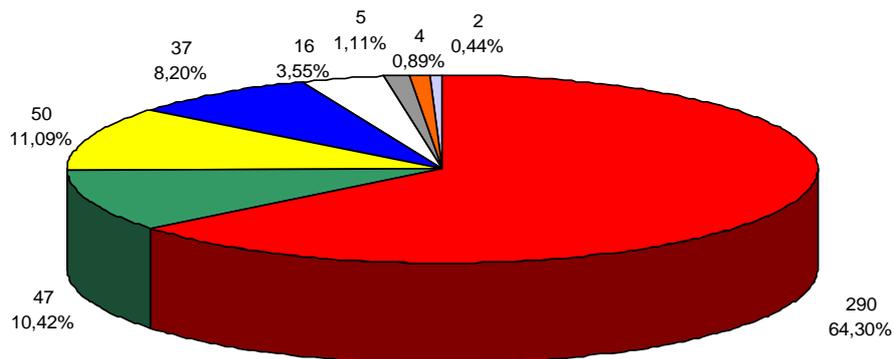
Le centre social en quelques chiffres

Les adhérents

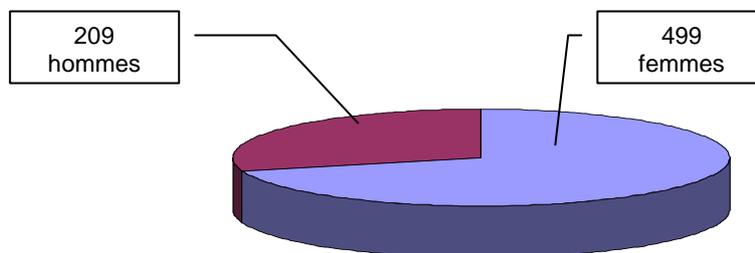
Nombre d'adhérents : chiffres 2023 (adhésions du 01/09/2022 au 31/08/2023)
451 familles adhérentes – 708 personnes inscrites

Répartition des adhérents / inscrits

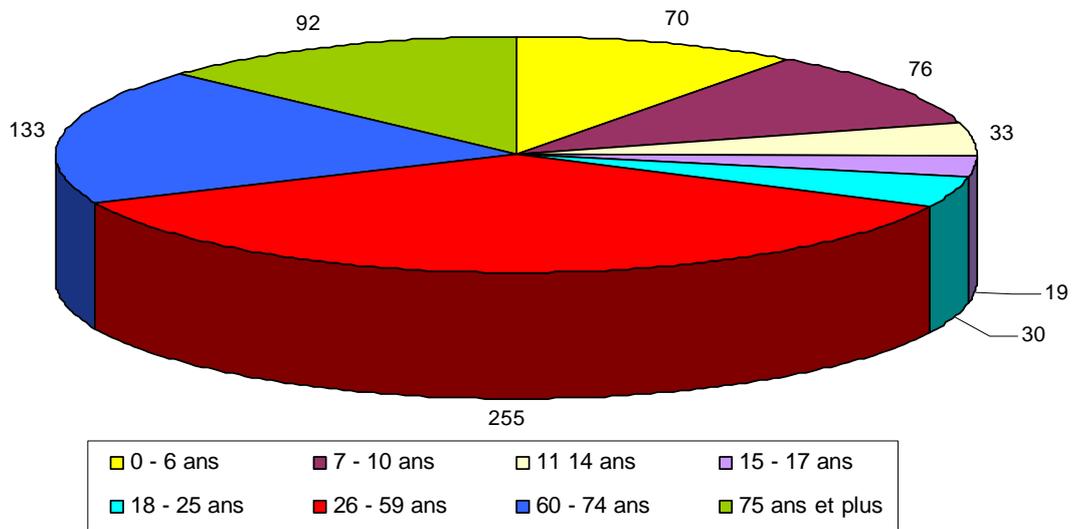
Selon le nombre d'enfants à charge
(Familles adhérentes)



Selon le sexe
(Personnes inscrites)

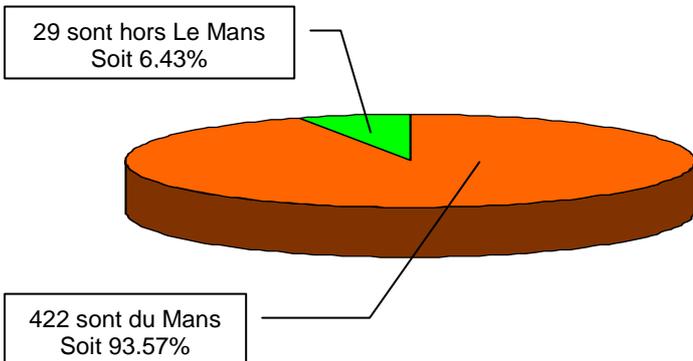


Selon l'âge
(Personnes inscrites)

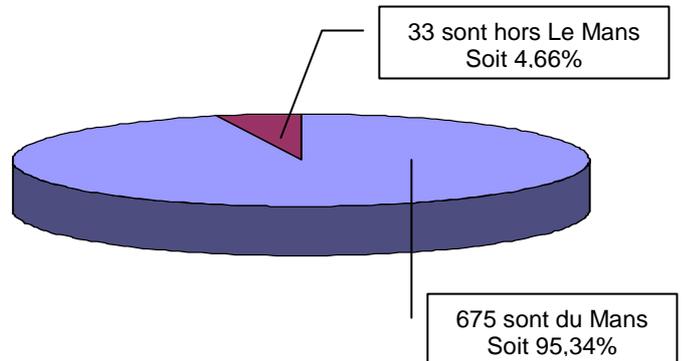


Selon la ville

Familles adhérentes

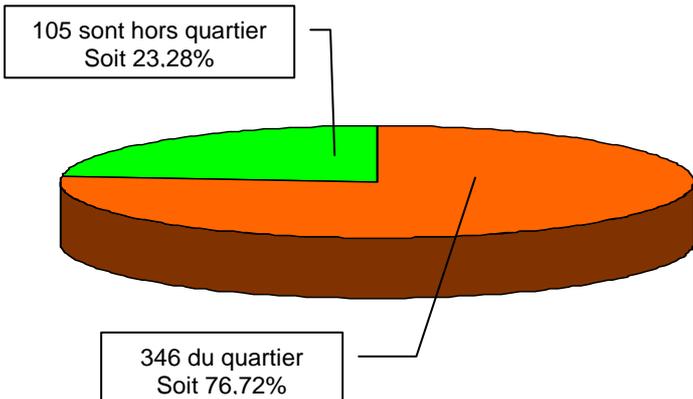


Personnes inscrites

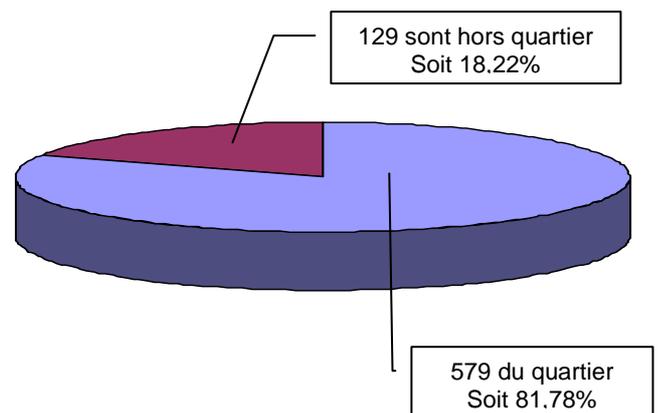


Selon le quartier

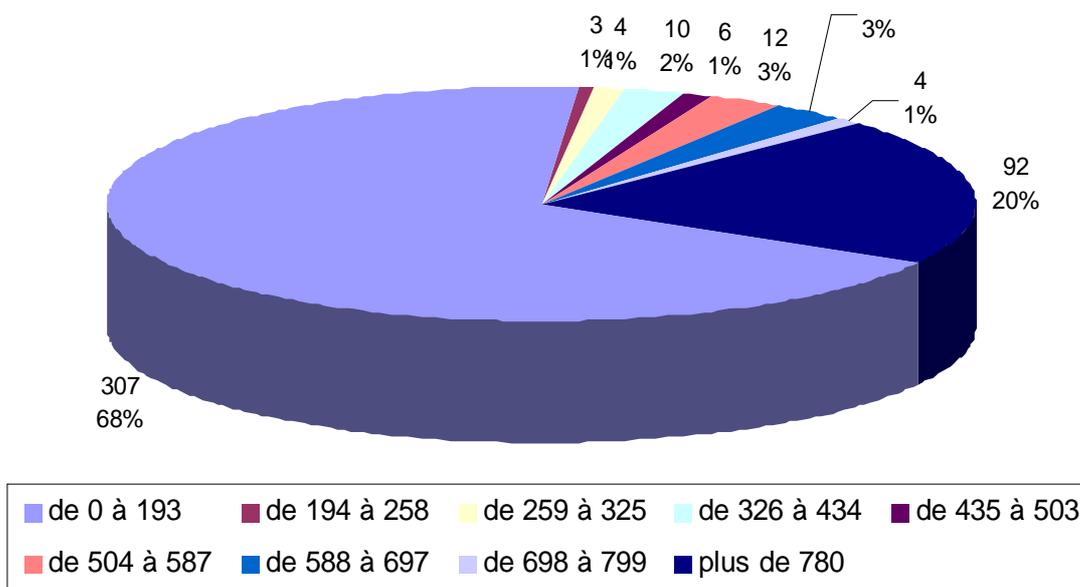
Familles adhérentes



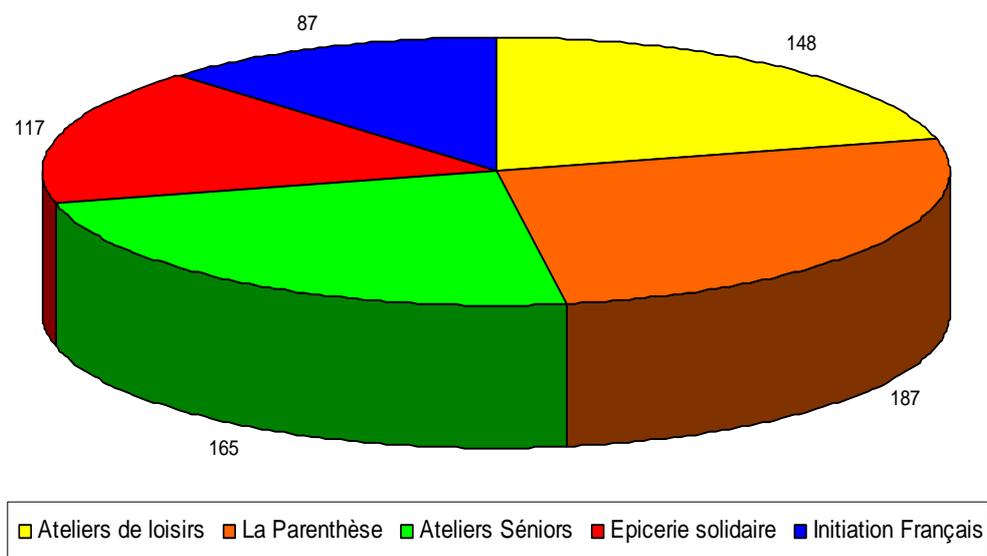
Personnes inscrites



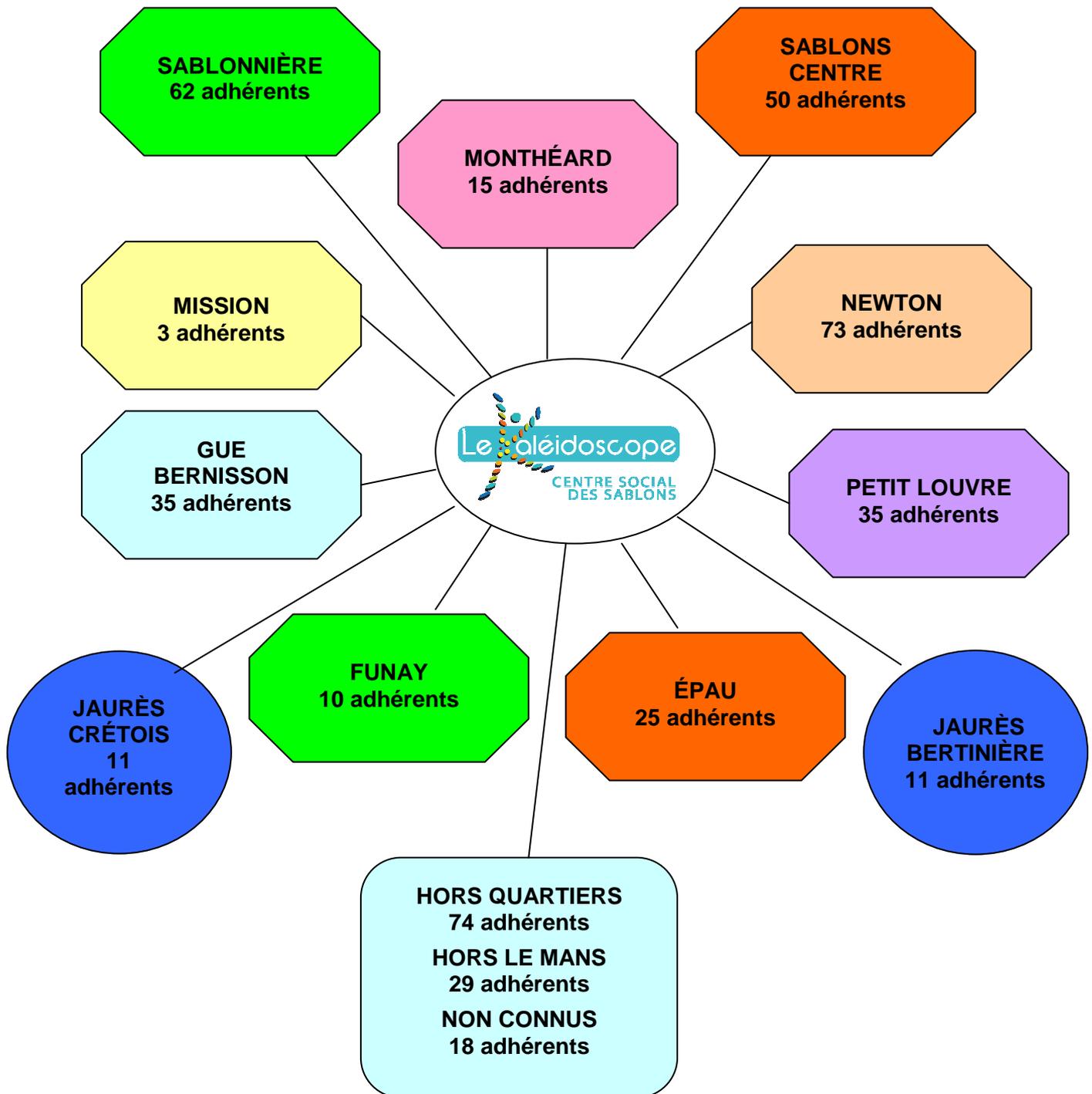
Répartition des adhérents selon leur quotient



Fréquentation des adhérents par activités



Lieux d'habitation des habitants
451 adhérents en septembre 2023



4 - LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT

Une Co-construction progressive à l'interne du centre.

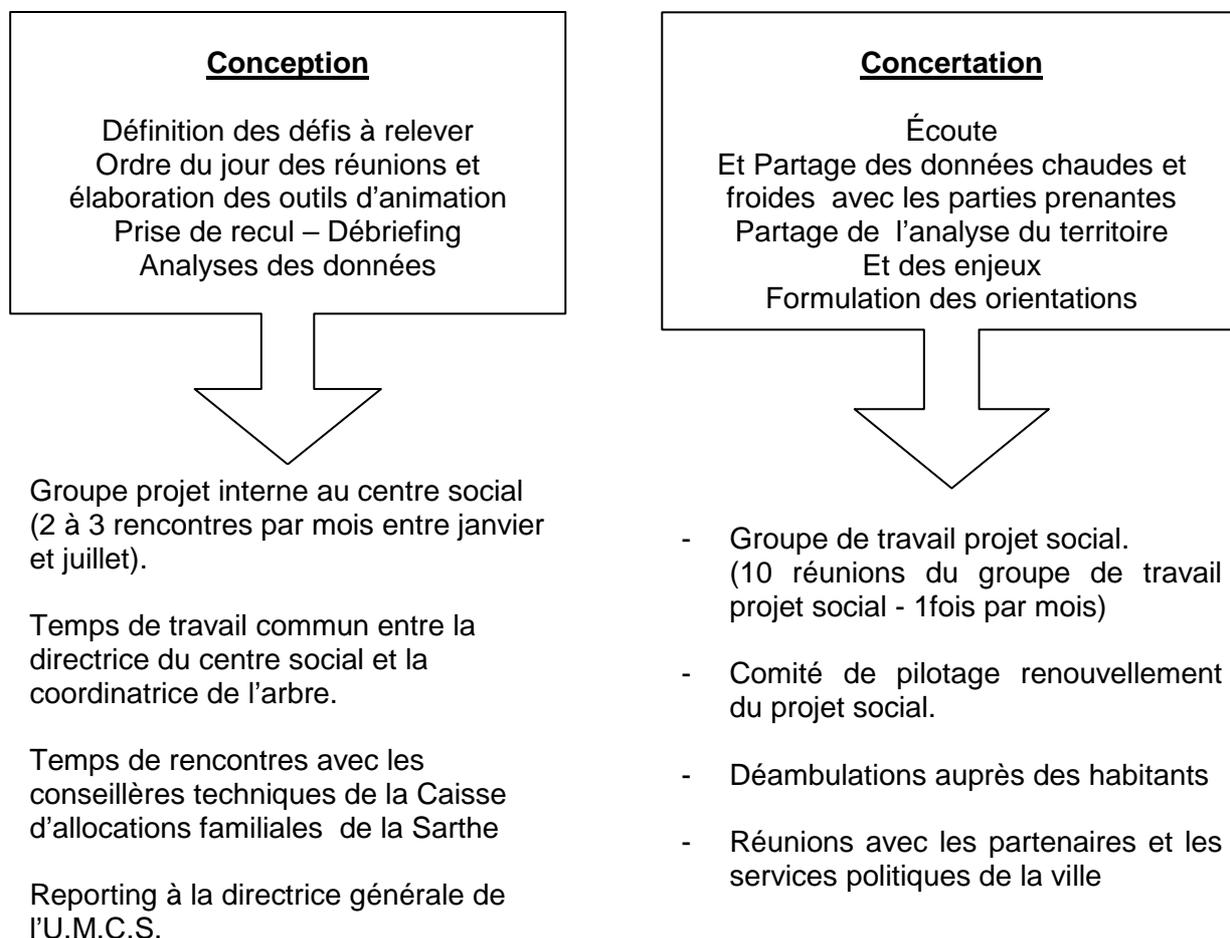
En 2020, lors de la mise en œuvre du projet social 2020 - 2023, l'équipe salariée a exprimé le besoin de travailler de manière plus régulière avec les bénévoles administrateurs sur le projet social. Cette attente, confirmée par les administrateurs, nous a amené à programmer des temps de réflexion et de production bi trimestriels entre salariés – administrateurs sur les 3 années 2020 - 2021 - 2022. A noter : un ralentissement de cette dynamique durant La période de la crise sanitaire Covid19.

En 2021, l'évaluation du projet social à mi-parcours faite par les professionnels et les administrateurs, a permis de rendre compte directement aux administrateurs et de réajuster les actions avec eux. Ces temps d'échanges ont été appréciés de part et d'autre, ils ont permis de tisser des liens étroits et de mener plus loin la réflexion sur la mise en œuvre du projet social.

En partant des réalités de terrain de chacun (professionnels, administrateurs et bénévoles d'activités), le groupe constitué a appris à mieux se connaître et à s'appropriier les attendus du projet social. La démarche du renouvellement du projet social 2024 s'inscrit dans cette continuité.

Pour construire la phase de diagnostic partagé, nous avons mis en place des groupes de travail distincts de conception de concertation.

Les instances de conception, de réflexion et de concertation³



³ Annexe 3 : Les instances de conception, de réflexion et de concertation

Rétro planning



Octobre 2022 à janvier 2023 ÉVALUATION PROJET SOCIAL EN COURS

Bilans des actions - Bilan économique
Evaluation des axes

Méthodologie :

Réunions salariés - bénévoles du conseil
d'administration.
Consultation des adhérents
(questionnaire et entretiens)
au sein des ateliers et
animations internes et externes.

Janvier à mars 2023 DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Recueil des données statistiques.
Recueil de la parole des habitants
(questionnaire)

Méthodologie :

Travail concerté avec l'Espace de Vie
Sociale L'ARBRE / le service politique
le Mans Métropole / la Caf / la VILLE
du Mans.

Réunions salariés – bénévoles du
conseil d'administration.
Animations centre social
et hors les murs

Avril à juin 2023 ENJEUX ET ORIENTATIONS-

Analyse des données recueillies
en vue de déterminer
les enjeux du territoire.
Elaboration des orientations.

Méthodologie :

Concertation avec l'Espace de Vie
Sociale L'ARBRE / mise en
cohérence avec le projet associatif
U.M.C.S.

Réunions salariés – bénévoles du
conseil d'administration / Direction
générale U.M.C.S.
Concertation partenaires
opérationnels et financiers

Participation au congrès national
des centres sociaux

Juillet à septembre 2023 Rédaction DU NOUVEAU PROJET SOCIAL

Ecriture du projet
Relecture
Mise en forme

Méthodologie :

Réunions salariés – bénévoles du
conseil d'administration
Groupe de travail rédaction – relecture –
communication – Élaboration d'un outil
de communication à destination des
habitants et partenaires.



5 - LE BILAN DU PROJET SOCIAL 2020 - 2023

La phase de bilan du projet a permis de regarder les actions réalisées entre 2020 et 2023.

Les actions réalisées ont été évaluées à mi parcours du projet social (en 2021). Cette évaluation a permis des réajustements sur la période 2022 - 2023.

Le bilan a été réalisé par l'équipe salariée sur la période de novembre 2022 à mars 2023. Afin de faciliter la lecture des bilans, des actions et de donner une homogénéité, une trame type de bilan a été construite avec l'équipe et validée lors d'une réunion « projet social ». Selon les actions, les adhérents ont été consultés via un questionnaire bilan. Peu de réponses ont été recueillies sur ce questionnaire.

Le projet social 2020-2023 comportait 3 axes :

Axe 1 :

**Le centre social contribue à la cohésion sociale
en favorisant le vivre ensemble sur le quartier.**

Axe 2 :

**Le centre social favorise l'implication des habitants,
acteurs de la valorisation de leur quartier.**

Axe 3 :

**Le centre social met en œuvre le projet famille,
en renforçant les liens inter et intra familiaux.**

Ces 3 axes ont été déclinés en **objectifs généraux** et opérationnels.

AXE 1 Le centre social contribue à la cohésion sociale en favorisant le vivre ensemble sur le quartier

Problématique :

Un territoire à forte mixité sociale et culturelle, doté de nombreux équipements, sur lequel réside une population en situation de grande précarité.

Objectifs généraux

Renforcer le rôle d'animateur du territoire



Actions réalisées :

- Animations de réunions de réseaux
- Participation aux instances présentes sur le quartier (conseil de quartier, conseil citoyen, associations locales...)



Actions non réalisées :

- Réunions thématiques
- Comité de pilotage parentalité
- Comité de pilotage population vieillissante

Etre identifié comme espace ressources pour les habitants du quartier



Actions réalisées :

- Développement de la fonction accueil du centre social
- Aides aux démarches dématérialisées
- Accueil de permanences
- Portes ouvertes
- Initiation français
- Ateliers socio linguistiques
- Ateliers alimentation santé
- Épicerie solidaire



Action réalisée partiellement :

- Animations petit déjeuner

Promouvoir la diversité en développant le respect des différences



Actions réalisées :

- Ateliers socio linguistiques
- Initiation français
- Actions de lutte contre les discriminations
- Fêtes de quartier
- Animations hors les murs, bas des immeubles avec les partenaires

Animation de réseaux



Actions réalisées :

- Collectif Jeunesse (pilote)
- Collectif lutte contre les discriminations (pilote)
- Collectif fêtes de quartier (pilote)
- Réseau des acteurs des Sablons (copilote avec le service politique de la ville)
- Conseil citoyen (participation)
- Conseil de quartier (participation)

AXE 2 Le centre social favorise l'implication des habitants, acteurs de la valorisation de leur quartier.

Problématique :

Une population d'horizons, d'origines et d'âges différents, fière d'habiter son quartier.

Objectifs généraux

Accueillir, accompagner et proposer des actions socioculturelles accessibles à tous, en direction de tous les publics.



Actions réalisées :

- Bien vieillir sur son quartier
- Fêtes de quartier
- Contes en balade, cuisine du monde
- Ateliers de loisirs

Faciliter la compréhension du centre social et de son fonctionnement

Actions réalisées :



- Temps conviviaux
- Actions de formations salariés / bénévoles
- Parcours du bénévole
- rencontres thématiques transversales U.M.C.S. et Fédération des Centres Sociaux (suivant l'actualité)



Actions réalisées partiellement :

- Animations petit déjeuner

AXE 3 Le centre social met en œuvre le projet famille, en renforçant les liens inter et intra familiaux.

Problématique :

Des familles en situation d'isolement et de précarité, en demande de soutien à la fonction parentale, de développement des solidarités et de valorisation de leurs compétences.

Objectifs généraux

Soutenir et accompagner les familles dans leur rôle de parents



Actions réalisées :

- Halte-garderie
- La Parenthèse
- LAEP VIRGULE
- L'accompagnement à la scolarité : apprendre autrement

Faciliter la participation citoyenne



Actions réalisées :

- Comité de pilotage La Parenthèse

Actions réalisées partiellement :



- Informations
- Actions de formations
- Rencontres thématiques
- Projets partenariaux
- Coordonner le réseau parentalité
- Rencontres thématiques

↳ Animation d'ateliers socio linguistiques – Initiation français

Les ateliers et le public

455 ateliers en 2020 – 2021 – 2022.
Environ **90** apprenants par an.
Personnes de toutes origines ne parlant pas ou peu le Français.
Apprenants femmes et hommes de 16 à 67 ans.
Les ateliers ont lieu le mardi, jeudi et vendredi au centre social.



Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination.
20 bénévoles, ce qui représente environ **1 900 heures** de bénévolat par an.

Le déroulement

Les personnes accueillies bénéficient de 2 ateliers d'apprentissage du Français écrit et oral, de 2 heures chacun par semaine les mardis et jeudis. En complément de ces ateliers, certains apprenants participent à un atelier A.S.L. (Ateliers Socio Linguistiques) tous les vendredis pendant 2 heures. Le projet A.S.L. se construit au fur et à mesure des années avec les collègues des centres sociaux du Mans et de l'agglomération mancelle ainsi qu'avec les associations présentes sur le quartier (C.A.D.A., A.C.M., L'ARBRE, France Horizon) afin de trouver des cohérences éducatives.
Les services politiques de la Ville, la Maison des Langues de l'université et la préfecture accompagnent ponctuellement le centre social et les acteurs locaux pour mieux identifier les besoins et les demandes des migrants accueillis.

Les pépites

- Un projet commun aux 4 centres sociaux du Mans à partir de 2021.
- Des temps d'échanges avec les associations du quartier qui proposent des ateliers de français aux migrants (L'ARBRE, L'ACM).
- Une équipe de bénévoles investis et attentifs aux besoins et contraintes des apprenants.
- L'accueil d'un stagiaire en Master FLE de Janvier à Juin 2023.
- Des formations pour les bénévoles.
- Une apprenante couturière de métier a proposé bénévolement des cours de couture aux autres apprenantes.
- Une apprenante a proposé une exposition d'un artiste syrien.
- Six apprenants et leurs familles sont partis à la mer avec des familles et salariés du projet famille du centre social « La Parenthèse ».
- 5 ateliers « Tesselation » en partenariat avec « Culture du cœur » et l'association « Patrimoine et légendes » en transversalité avec les

autres publics du centre social. Cet atelier a permis aux apprenants de découvrir des techniques artistiques, le patrimoine mancel et d'échanger avec d'autres personnes en français autour d'un projet commun.

Et aussi.....

- Des sorties et visites au cinéma, à la médiathèque, au marché de Noël, à l'ESPAL, au Plongeoir « cité du cirque », à la cathédrale, à l'abbaye de l'Épau, dans le Vieux Mans.
- Des ateliers cuisine, des ateliers artistiques dans le cadre de la préparation du Carnaval en transversalité avec le projet festivité du centre social.
- Les apprenants se sont mobilisés en participant aux actions du centre social sur des temps festifs, « cuisine du monde »...
- Un apprenant a été accueilli en stage dans le cadre de son projet professionnel « Prépa avenir2 », une apprenante est devenue bénévole sur les ateliers de français.

Les cailloux

- Le COVID qui a bloqué les ateliers durant presque une année.
- Une forte demande sur le quartier mais une offre insuffisante.
- Manque d'assiduité des apprenants, beaucoup d'absentéisme.

Les perspectives

- L'envie première des bénévoles est de pouvoir échanger avec des pairs.
- Pour les associations et les centres sociaux pouvoir avoir des temps d'échanges et de rencontres entre salariés et bénévoles.

↳ Épicerie solidaire – Ateliers alimentation santé

L'épicerie – Le public

972 individus inscrits actifs dont 3,9 % ont plus de 60 ans

280 Foyers inscrits actifs dont :

- 89 couples avec enfants
- 11 couples sans enfants
- 144 personnes seules avec enfants
- 36 personnes seules sans enfants

18 630
Personnes aidées

93.22% ont un restant à vivre < à 3€

Augmentations constatées :

- Des bénéficiaires de + de 60 ans
- De problèmes de santé des bénéficiaires (Diabète - Mobilité réduite ...)
- De troubles psychologiques chez les jeunes enfants (Autisme ...)
- Des demandes d'Urgence
- Des désistements aux ateliers (malgré l'engouement lors de l'inscription)

Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination

1 salariée en charge de l'animation en poste adulte relais

18 bénévoles

Nombre d'heures de bénévolat de 2020 à 2022 : **4 463 heures** réparties sur ces 3 années

L'épicerie est ouverte le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Le déroulement

Aide alimentaire de **qualité** et pas seulement de quantité aux personnes habitant la zone d'influence des sablons.

Ces personnes ont **un projet – participent au fonctionnement de l'épicerie.**

Espace convivial d'accueil, d'écoute et d'échanges pour favoriser les liens sociaux.

Accès à tout type d'information conduisant à l'autonomie sociale des familles.

Actions d'informations sur les enjeux de l'alimentation, notamment en matière de **santé, de budget et de citoyenneté** ; notamment par l'animation d'ateliers de vie quotidienne.

Responsabilisation dans le plus grand respect de la dignité de la personne.

Les partenaires

- La Caf
- La Ville du Mans
- Le Mans Métropole
- Le conseil départemental
- L'État
- Les assistantes sociales du secteur
- Les associations
- La Banque Alimentaire
- Le groupe SOS – ANDES
- La Halte du cœur
- Carrefour / Inter-Marché / La Biocoop des Atlantides / Auchan
- Dons Solidaires
- La Banque de France

Les pépites

2020

- 1er semestre : confinement - Diminution de la file active, des denrées, des ateliers.
- Nouvelle organisation – Coupure sociale.
- Aide Exceptionnelle de l'Etat - Entraides entre Associations (service jeunesse).
- Arrivée d'une salariée en contrat Adulte Relais 35h.
- Annulation des Rastas du cœur (1er).
- 2ème semestre : reprise des ateliers Cuisine / Bien-être.

2021

- Adaptation régulière au contexte sanitaire.
- Annulation des Rastas du Cœur (2ème).
- Distribution de colis d'Urgence.
- Reprise des Ateliers.
- Nouveaux Partenaires : Biocoop des Atlantides, Auchan, Dons Solidaires, La Banque de France.
- Collecte avec le service jeunesse.

- Dons de masques.
- Aide exceptionnelle de l'État reconduite.
- Contrôle de la D.D.P.P. (Direction Départementale de la Protection des Populations) avec un avis très favorable.

2022

- Ateliers cuisine animés par la salariée (impact sur l'augmentation de la file active).
- Atelier « Gestion du budget » via ANDES, via la Banque de France.
- Partenariat avec EREA de Changé (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) : journée inventaire / nettoyage avec des élèves.
- Journée Solidaire avec COVEA (Société de groupe d'assurance Mutuelle Française : M.M.A., M.A.F., G.M.F.) : fabrication de boîtes de chocolat destinées aux bénéficiaires et fabrication de jouets en bois avec la participation de bénéficiaires.

Les cailloux

- Le Covid qui a impacté le fonctionnement et accentué les situations de précarité.
- Arrêt des ateliers financés par la C.P.A.M. (pas de financement pour le public vulnérable).
- Augmentation des prix (Banque Alimentaire : 0.30 € / kg – Produits Carrefour).
- Manque de produits dans les rayons (Carrefour).

Les perspectives

L'épicerie solidaire est une porte d'entrée pour les familles en situation de grande précarité. L'arrivée sur le territoire de nouvelles familles porteuses de difficultés toujours plus importante a amené l'équipe à demander un renforcement de cette action par l'augmentation du temps de travail de la responsable de l'épicerie et par la mise en place d'un projet santé piloté par un professionnel diplômé d'état en conseil économie sociale et familiale.

↳ Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations

L'action – Le public

8 actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations sur le marché des Sablons.

4 temps festifs

2 expositions

2 temps d'échanges sur des thématiques liés aux droits des femmes et à un pays

Tout public

15 partenaires

851 personnes touchées sur l'ensemble des actions.

Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination et des actions.

1 collectif d'associations.

1 groupe de bénévoles sur les actions.

Les partenaires

- Service Enfance Jeunesse et Sport
- A.C.M.
- Médiathèque
- Culture du Cœur
- ATLAS
- Concordia
- A.C.M.A.
- AVEROOES
- TIWIZI
- Planet'jeux
- Musiko-métis
- Collectif Pour une Terre Plus Humaine
- Femmes Solidaires

Le déroulement

Tout au long des quatre années, le centre social a mené des actions de lutte contre les discriminations avec les partenaires, les adhérents du centre social Le kaléidoscope et les habitants du quartier.

Des projets partenariaux ont vu le jour. Ils ont contribué à améliorer le vivre ensemble, par l'écoute et le respect des différentes cultures.

Une présence régulière au centre, dans le quartier, ou dans les locaux des partenaires ont mis en valeur au travers d'animations variées les richesses culturelles et les compétences des habitants.

Les pépites

- Un **collectif** riche de ses **diversités**, son ambition et **force de proposition** qui **œuvre à l'année** pour favoriser le *vivre ensemble*.
- Une mobilisation **des jeunes** sur les temps forts.
- Une **mixité culturelle, sociale et générationnelle**.
- Un programme d'animations diversifiées.
- Semaines d'Éducation Contre les Discriminations
- Noël Multiculturel

Les cailloux

- A cause du Covid, toutes les actions qui devaient être menées dans le cadre des S.E.C.D. ainsi que les *Noëls multiculturels* ont été annulés.
- Des actions qui ont fait doublons dans le quartier et sur Le Mans Métropole (exemple : bal folk en même temps que la soirée interculturelle d'Allonnes et la fête de Nawrouz en même temps que le festival des continents), deux Noëls solidaires ...

👉 Fêtes de quartier

Le centre social coordonne le projet « Aux Bords de L’Huisne les habitants s’agitent en couleurs ». Il anime pour cela des collectifs de partenaires et associe le plus possible les habitants dans la préparation et l’animation des différentes fêtes de quartier.

Cela concerne « Noël prend ses quartiers, le carnaval, la fête des Bords de l’Huisne et Le Mans fait son cirque). Il peut également être partenaires d’autres temps festifs portés par des partenaires.

Les différentes fêtes ont lieu sur le quartier (centre ville pour Le Mans Fait Son Cirque), les différentes réunions et tous les ateliers ont lieu au centre social, en hors les murs ou dans les locaux des partenaires.)

Noël prend ses quartiers, se prépare dès Novembre et a lieu en Décembre.

Carnaval, se prépare dès Janvier et a lieu fin Mars.

La fête de quartier se prépare dès Octobre de l’année précédente pour les réunions, à partir d’Avril pour les ateliers de préparation et a lieu mi Juin.

Le Mans Fait Son Cirque, se prépare en moyenne à partir d’Avril pour finir lors de la parade fin Juin. (Changement en 2023, la parade a eu lieu en Mai et se nomme désormais « Le grand carnaval »).

	2020	2021	2022	2023
Noël prend ses quartiers	Calendrier de l’avent (24 animations sur les réseaux sociaux et hors les murs).	Par prévention sanitaire, choix de ne pas faire de rassemblement important.	Marché de Noël des compétences / animations. (animé par les habitants)	Pas encore défini
Carnaval	Confinement	Carnaval différent. « A vos masques créez » Fresques de masques peintes dans les écoles et sur les murs du quartier. Distribution de kit masques. Concours de masques sur les réseaux sociaux	Autorisation de rassemblement donnée trop tard pour prévoir l’organisation du carnaval. Réalisation d’ateliers masques en différents matière avec intervenants / exposition.	Pas de dynamique partenariale permettant l’organisation de la manifestation.
Bords de l’Huisne en fête	Confinement	Fête de quartier « éclatée » Plusieurs propositions d’animations à différentes dates et en différents lieux permettant de respecter les distanciations sociales (petite enfance, spectacle, activités manuelles...).	Fête de quartier Nombreux ateliers de préparations (décorations, animations, restauration) avec les habitants et animation le jour de la fête	Fête de quartier Nombreux ateliers de préparations (décorations, animations, restaurations) avec les habitants et animation le jour de la fête
Le Mans fait son cirque (Grand Carnaval)	Confinement	Pas de parade	Pas de Parade	Grand Carnaval

Quelques Chiffres

	2020	2021	2022	2023
Noël prend ses quartiers	24 animations proposées via les réseaux sociaux ou par la distribution de programme. (Impossible de savoir le nombre de personnes ayant participé)	Pas d'animation	2 ateliers de préparations 8 ateliers proposés 20 habitants investis Environ 80	En cours
Carnaval	Pas de carnaval	« A vos masques créez » 6 Ateliers dans 3 écoles (6 classes concernées soit environ 140 enfants). 4 Ateliers dans le quartier (environ 110 enfants) 3 déambulations pour rencontrer les habitants : 110 kits masques distribués.	« A vos masques créez » 3 Ateliers 64 participants 1 Exposition	Pas de carnaval
Bords de l'Huisne en fête	Pas de Fête de quartier	7 Temps d'animations proposés sur le quartier (environ 270 habitants participants).	12 réunions / temps de travail partenarial 17 ateliers d'arts plastiques 7 ateliers dans les écoles 3 ateliers chez les partenaires 2 ateliers hors les murs 5 Ateliers intergénérationnels au centre 2 journées de cuisine. 1 stand sur le marché Temps fort : la fête de quartier. Au total 381 participations dans les différents ateliers dont 171 élèves de 5 écoles. Environ 1 000 personnes sur la manifestation.	En cours
Le Mans fait son cirque (Grand Carnaval)	Pas de parade	Pas de parade	Pas de parade	6 ateliers 1 temps fort 15 participants.

Les pépites

- La participation et l'implication de plus en plus importante des habitants et ce malgré les deux années blanches (envie de se retrouver, d'échanger suite aux confinements).
- La participation et l'implication des jeunes (via le service jeunesse).
- La mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle.
- La grande mobilisation des habitants sur l'espace restauration (idées, réalisation, mise en place, service).
- Un partenariat de plus en plus constructif avec la cité du cirque (partage de l'espace, organisation, mise en commun des moyens humains et matériels).
- Valorisation des réalisations des habitants au delà du jour de la fête (durée du festival le mans fait son cirque).
- Le travail fait avec les écoles du quartier (ateliers avec plasticienne dans l'école et valorisation des réalisations le jour de la fête).
- Très bonne couverture presse, permettant à la fois de communiquer mais aussi de valoriser l'implication et les savoirs faire des habitants.
- La créativité née des contraintes liées à la période du Covid (animation via les réseaux sociaux, plus de hors les murs).

Les cailloux

- La longue période Covid qui nous à contraint d'annuler ou d'adapter de nombreuses manifestations pendant la durée de ce projet social.
- En conséquence, la difficulté à remobiliser les habitants sur certain projet (Le mans fait son cirque (trop d'années sans action)
- Essoufflement de la mobilisation partenariale et des habitants autour du carnaval lié au fait qu'il n'y a pas de fête de carnaval depuis 4 ans (difficile de maintenir une motivation à préparer et réaliser sans temps fort pour valoriser et faire vivre les réalisations).
- La créativité née des contraintes liées à la période du Covid (animation via les réseaux sociaux, plus de hors les murs)

Les partenaires

Collectif d'associations qui varient suivant les manifestations.

L'action – Le public

Le centre social en partenariat et avec les habitants du quartier

Quelles idées

La dynamique établie au fil de ces 4 dernières années avec les habitants devrait continuer d'éclorre dans l'avenir. Le centre social, en partenariat devra se réinventer, innover pour accueillir et répondre aux demandes et propositions des habitants.

↳ Récrit des adultes (animations séniors)

Le Centre Social a depuis plusieurs années maintenant mis en œuvre une vraie politique d'accueil et d'accompagnement du public sénior prenant en compte la personne dans sa globalité (lien social, santé, bien être, prévention santé, précarité).

Le centre social, dans une démarche d'éducation populaire, place la personne au centre de ses animations et projets, chacun est considéré dans ce qu'il est, ce qu'il a été et ce qu'il est en mesure de faire aujourd'hui. L'âge n'est ni une limite ni un frein.

Le centre social reconnaît en chacun la capacité et la volonté de progresser, d'apprendre, de transmettre et ce quelque soit l'âge.

Mise en place d'un ensemble d'actions de prévention qui permettent de mieux vieillir, de rompre l'isolement et d'améliorer le quotidien de la population vieillissante du quartier.

Ces actions permettront également de valoriser les personnes, de créer des liens intergénérationnels et d'associer les + de 60 ans dans les différents projets animant la vie du quartier.

Nos programmes d'activités sont construits avec les personnes inscrites lors de réunions de concertation. C'est l'occasion de faire un recensement des envies, besoins et attentes du public.

Les activités se déroulent tout au long de l'année, principalement le jeudi après midi mais aussi sur d'autres temps. Nous portons une attention particulière à faire des propositions pendant les périodes de vacances scolaires afin de ne pas laisser des périodes trop longues sans temps de rencontre.

Les activités sont encadrées par des intervenants professionnels formés à l'accompagnement des séniors.

La lutte contre l'isolement et la création d'espace privilégiant les liens sociaux sont transversales à toutes les activités et projets cités ci-dessous.

	2020 Octobre 2019 / septembre 2020	2021 Octobre 2020 / Septembre 2021	2022 Octobre 2021 / Septembre 2022	2023 Octobre 2022 / Septembre 2023
Chiffres et éléments contextuels	<p>110 personnes inscrites (45 personnes présentes dans les activités post Covid)</p> <p>666 présences activités au total</p> <p>La crise sanitaire sans précédent est venue considérablement modifier les actions et projets envisagés. Au-delà de la période de confinement qui a concerné toute la population, les séniors ont été et sont toujours un des publics le plus exposé et le plus fragilisé par les</p>	<p>64 inscrits 59 Femmes 5 Hommes</p> <p>Année post Covid</p> <p>309 présences activités au total</p> <p>La suppression de nombreuses activités prévues ainsi que la reprise par petit groupe pour respecter les protocoles sanitaires.</p> <p>Les différents confinements ont laissé des traces</p>	<p>103 Inscrits 94 Femmes 9 Hommes</p> <p>848 présences activités au total</p> <p>Reprise en fin d'année 2021 et début d'année 2022 par petit groupe pour respecter les protocoles sanitaires (dédoublment de certain ateliers). Un retour effectif à la normal, voir de nouveaux adhérents à partir du mois d'Avril.</p>	<p>123 inscrits 110 Femmes 13 Hommes</p> <p>970 présences activités</p> <p>Première année post Covid complète. Les séniors sont revenus nombreux au centre social et nous avons beaucoup de nouveaux inscrits.</p>

	<p>conséquences de cette crise.</p> <p>Dès le mois de Février nous avons observé une diminution de nos effectifs dans les animations. Certains seniors se sont « confinés » bien avant l'annonce officielle aux vues de ce qui pouvait être dit dans les médias.</p> <p>Le centre social a été vigilant pendant toute cette période à garder le contact avec ses adhérents et à veiller à leur bien être.</p>	<p>importantes.</p> <p>L'isolement à été très difficile à vivre pour certains, pesant pour d'autres et synonyme d'un vieillissement accentué pour d'autres (conditions physiques, perte d'autonomie).</p> <p>Les propositions d'ateliers ont été faites en réponse.</p>		
<p>Activités santé et maintien de l'autonomie physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 ateliers piscine - 1 balnéo - 1 bowling - 2 ateliers danse contemporaine - 2 ateliers Pilate - 19 ateliers préventions des chutes 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bowling - 2 ateliers zumba - 3 ateliers Pilate - 20 Ateliers préventions des chutes - 6 marches Nordique 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 ateliers piscine - 2 balnéo - 2 bowling - 2 ateliers zumba - 3 ateliers Pilate - 30 ateliers préventions des chutes pour deux groupes - 1 marche Nordique - 6 balades papote 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ateliers piscine - 3 balnéo - 2 bowling - 3 ateliers danse en ligne - 6 ateliers Pilate - 30 ateliers préventions des chutes (3 groupes de 15) - 2 marches Nordique - 6 balades papote <p>Participation au projet « Grand mère » en partenariat avec la cité du cirque.</p>
<p>Plaisir de bien manger</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 ateliers cuisine + repas 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 ateliers cuisine + repas 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 ateliers cuisine + repas - 1 repas de fin d'année réalisé avec les seniors 	<ul style="list-style-type: none"> - 12 ateliers cuisine + repas - 1 repas de fin d'année réalisé avec les seniors
<p>Bien être et estime de soi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4 ateliers se faire belle - 3 ateliers sophrologie - 6 ateliers « papotes » - 4 ateliers écriture - 1 atelier yoga du rire 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 ateliers se faire belle - 2 ateliers sophrologie - 3 ateliers do-in 	<ul style="list-style-type: none"> - ateliers se faire belle - ateliers sophrologie - ateliers « papotes » - ateliers écriture - ateliers do-in - 1 balade initiation plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 ateliers se faire belle - 2 ateliers sophrologie - 3 ateliers « papotes » - 2 ateliers écriture - 2 ateliers do-in <p>Projet « Au balcon de ma vie »</p>

Sortie et ateliers culturels	<ul style="list-style-type: none"> - 1 visite musée - 1 conférence - 1 sortie cinéma - 1 concert - 1 sortie théâtre - 1 sortie à la mer - 6 balades avec pique-nique 	Interdiction sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - 1 spectacle cirque - 1 rando culturelle - 1 concert - 2 sorties théâtre - 1 sortie à la mer - 4 sorties culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - 7 visites / expos - 3 sorties cinéma - 5 spectacles - 2 sorties à la mer - 4 sorties culturelles
Activités manuelles de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ateliers activités manuelles (couture...) 	Interdiction sanitaire		<ul style="list-style-type: none"> - 1 initiation à la calligraphie - 4 ateliers couture - 1 atelier art floral - 3 ateliers de scrabooking
Ateliers intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - 8 activités inter-générationnelles - Jeux inter-générationnels - Karaoké + Goûter (E.H.P.A.D. La Reposance) - Activités manuelles autour du carnaval - Cuisine - Confection d'un goûter - Après midi Loto - Atelier création de tawashi 	Interdiction sanitaire		<ul style="list-style-type: none"> - 5 Ateliers inter-générationnels : activités manuelles, loto, olympiades - Participation aux nombreux ateliers de préparation de la fête de quartier
Départ en vacances (Séjour collectif et participatif)	Séjour annulé pour cause de crise sanitaire	Séjour en Normandie 24 participants de 69 à 92 ans 17 personnes vivants seules : 16 femmes / 1 homme Moyenne d'âge : 74 ans	Séjour en Charentes Maritimes 24 participants	Séjour en Bourgogne 24 participants
Bons gestes				<ul style="list-style-type: none"> - Croix rouge (premiers secours) - 4 Ateliers self défense
Actions d'auto-financement			Concours de Belote 1 fois par mois	<ul style="list-style-type: none"> - Concours de Belote 1 fois par mois - Animation / vente stand crêpes à l'Arche de la nature

Les pépites

- Les séniors sont revenus nombreux après la période de Covid. Ils sont demandeurs de rencontres, d'échanges. Ils sont de plus en plus investis dans les différents projets transversaux du centre social.
- Les périodes de confinement nous ont donné l'occasion de pouvoir constater comment le centre social permet les rencontres et la création de mini-réseaux qui rayonnent au-delà des activités du centre social. Nous avons pu observer, l'entraide et la solidarité des séniors entre eux pendant cette période difficile.
- Le départ en séjour de plus en plus demandé, et tout ce qu'il apporte aux séniors. (Dépaysement, seul départ en vacances, joie de vivre, oubli des bobos et des soucis du quotidien...).
- La qualité des projets :
 - « Au balcon de ma vie » : projet préparant dans une démarche résiliente et positive aux dernières années de vie.
 - « Projet grand-mère » : autour des arts du cirque.

Les cailloux

- La période très perturbée de ce projet social avec la crise sanitaire et ses conséquences qui sont encore aujourd'hui présentes (vieillesse accélérée de certaines personnes, la solitude, moral, ...).
- Le nombre important de demandes pour les activités et notamment le séjour auquel nous ne pouvons pas toujours répondre.

Les partenaires

Animations transversales avec les autres publics du centre social :

- La Reposance
- L'Arche de la nature
- La Cité du cirque
- Les Quinconces ESPAL
- Le C.C.A.S.

Les ressources humaines

1 coordinatrice séniors du centre social

1 animatrice

Quelles idées

Valoriser la dynamique du groupe séniors en créant plus d'espaces de rencontres, projets intergénérationnels.

Créer un groupe sénior qui pourrait s'investir d'avantage dans la réalisation des programmes, dans les recherches. Ce groupe serait également garant d'une prise en compte au plus juste des envies et besoins des séniors.

↳ La Parenthèse – Actions collectives familles

L'action – Le public

De 2020 à 2022

Animations cumulées proposées

- 2020 : 61
- 2021 : 31
- 2022 : 74

Nombre d'enfants différents

- 2020 : 172
- 2021 : 135
- 2022 : 194

Nombre de familles différentes

- 2020 : 76
- 2021 : 64
- 2022 : 89

Nombre des parents / enfants différents

- 2020 : 279
- 2021 : 212
- 2022 : 294

Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination et de l'animation référente familles.

1 salariée en charge de l'animation.

4 professionnelles mises à disposition par leur structure.

Les partenaires

Mise à disposition de professionnelles :

- Conseil Départemental
- C.A.D.A. ALTHEA
- F.A.L.

Le déroulement

Toute l'année, pendant les vacances scolaires pour les parents et enfants ensemble, et pendant les périodes scolaires pour les parents selon les demandes avec des actions spécifiques.

Au centre social et sur différents sites selon les sorties ciblées dans le cadre des programmations

Le centre social, via l'U.M.C.S., est gestionnaire de ce dispositif (projet familles en lien avec le projet social). La référente familles du centre coordonne l'ensemble du dispositif, conjointement avec l'animatrice familles = animation des réunions d'équipe, co-construction de la programmation et des actions retenues chaque année, suivi horaires pour chaque professionnel (mise à disposition à hauteur de 90h/an/professionnel et suivi budgétaire (déclaration en ligne), rédaction du bilan d'activités chaque année, présentation de celui-ci et autres demandes de l'équipe au COPIL...

En 2022, le projet et ses objectifs ont été retravaillés par l'équipe de professionnels de La Parenthèse.

Une **action transversale** aux **4 référents familles de l'U.M.C.S.** a vu le jour. Un autre travail a été réalisé avec la **fédération des centres sociaux** et **12 référents familles** = kit d'été, proposé aux familles des différents territoires impliqués.

En 2023, redéfinition de l'organisation avec l'arrivée de la nouvelle animatrice familles, recherche d'une autre forme de partenariat.

Les pépites

« Nouvellement arrivée en France avec mes enfants dans le cadre d'une demande d'asile, la professionnelle du C.A.D.A. dont je dépend m'a présenté le centre et ses activités familles. Je me suis inscrite à quelques activités de loisirs avec mes enfants, puis nous avons du confiner. A l'été, je suis allée à la mer avec le centre – une belle journée ressourçante -. J'ai ensuite eu connaissance qu'un groupe couture se mettait en place. J'ai pu l'intégrer. Or, confrontée à de nombreuses démarches administratives en lien avec ma situation, je n'ai pas pu poursuivre mon engagement. Je reviendrai vers le centre plutôt sur des activités ponctuelles. Je ne peux pour le moment pas m'engager sur du moyen ou long terme. »

« J'étais contente de découvrir cette activité. Je ne connaissais pas La Parenthèse. J'en ai entendu parler lors de la porte ouverte et j'ai laissé mes coordonnées pour que la Référente familles me recontacte. Même si ce n'était pas facile de m'organiser avec mes 3 enfants, une solution a été trouvée pour que je puisse participer. Je suis très fière des sacs que j'ai cousus, avec l'aide de la couturière, pour mes trois enfants, adaptés à leurs âges. »

« Je me suis inscrite sur cette atelier, car je pouvais être accueilli sans pass sanitaire, en respectant les gestes barrières. J'ai ainsi pu retrouver d'autres familles, prendre du temps avec ma fille, en dehors de la maison et des soucis liés à ma situation administrative. Une vraie bouffée d'oxygène. J'ai pu aussi échanger avec Isabelle sur la recherche de stage de mon fils aîné en 3^{ème}. »

« Je fréquente le centre depuis maintenant 5 années. J'ai d'abord participé avec mes enfants à des animations/sorties de loisirs. Puis j'ai commencé à exprimer d'autres

besoins pour moi et ma famille, comme apprendre à faire du vélo... En 2018, je me suis activement impliquée dans la vie du centre, me suis engagée dans le projet cycl'eau parents, puis en 2019, j'ai parlé aux professionnelles de La Parenthèse de mes compétences artistiques et de mon envie de les développer, les faire connaître. C'est ainsi que je me suis mobilisée autour de la concrétisation de l'exposition « rêve qui croît ». A partir de là, j'ai repris confiance, me suis projetée différemment autour d'un projet professionnel. C'est une des raisons qui a motivé mon envie d'apprendre à coudre, me perfectionner, pour avec le groupe exposer nos œuvres interculturelles. Je suis arrivée en France, il y a 7 ans, suis originaire des îles Rodrigues, à proximité de l'île Maurice. Mon île me manque toujours autant. La crise sanitaire nous a ensuite tous rattrapés. Pendant le confinement, avec mon mari, nous avons commencé à envisager un autre mode de vie. Quand le centre social a rouvert ses portes en mai, je suis venue annoncer aux professionnelles du pôle familles mon départ à l'été pour un retour aux sources nécessaires à moi et ma famille. J'ai donc dit au revoir au projet couture et au quartier au moins pour une année. Le centre social, dans ce qu'il m'a proposé, le soutien que j'y ai trouvé, les rencontres avec d'autres familles, restent ce qui m'a permis de prendre certaines décisions aujourd'hui.»

« J'ai beaucoup aimé revenir au centre et partager avec ma fille ce moment d'atelier. Même si j'avais quelques notions de couture, ça n'a pas été facile de réaliser un premier sac. J'ai progressivement monté en compétences et j'ai osé me lancer dans une 2^{ème} confection plus ambitieuse. Et à Noël, j'ai reçu comme cadeau, une machine à coudre. »

Ce qu'en disent les professionnels en 2020 et 2021

« Ce fut une année particulière pour nous ainsi que pour les familles. Le travail engagé depuis quelques années sur l'accompagnement de projet est complètement remis à plat. Nous constatons bien que les besoins des familles tournent autour du divertissement et du loisir, choses qu'elles ne peuvent plus faire depuis quelques temps. Ce qui les éloigne de nouveau du processus du pouvoir d'agir. Aussi nous avons pu remarquer que lorsque cela était possible, les activités collectives étaient fortement appréciées. Les échanges entre les familles ont été nécessaires mais sont difficiles à remettre en place en dehors d'une présence physique. »

« Il a été compliqué, en tant que partenaire, de s'impliquer dans La Parenthèse en 2020, avec les confinements, déconfinements, protocole sanitaire successifs, qui ne nous laissaient pas la possibilité d'intervenir en présentiel sur les activités, d'autant plus que l'on devait aussi inventer des modes d'intervention différents pour maintenir nos missions au sein de notre propre structure. »

« Les réunions en visio pour certaines et en présentiel pour d'autres, ont donné un sentiment d'une équipe fragmentée, d'un travail plus décousu, d'un lien et d'un suivi inter professionnelles plus difficiles. »

« L'année 2020 a été particulière, comme pour tout le monde, et mon implication plutôt limitée. Mon investissement s'est fait sur des activités de loisirs « isolées ». Quant à ma participation aux réunions d'équipe, j'ai eu quelques difficultés à être présente régulièrement. Cependant, dès que cela était possible, je me suis positionnée sur quelques accompagnements familles. »

« L'accompagnement du public pour moi est différent actuellement. Un turn-over du public plus important dans ma structure, des démarches administratives et parcours beaucoup plus rapide. Beaucoup de familles n'obtiennent pas leur statut de réfugié. Elles passent au 115 plutôt que d'être expulsées. Les familles sont plutôt des jeunes femmes seules avec des enfants en bas âge. Je fais donc plus de lien avec VIRGULE, mais les oriente/accompagne vers le centre, pour qu'un premier contact s'établisse et qu'elles repèrent ce lieu comme un espace ressources au-delà du C.A.D.A., quand elles le quittent. »

« Nous avons quelque peu perdu nos repères, en particulier sur la notion de faire équipe. »

↳ VIRGULE – Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'action – Le public

De 2020 à 2022

Nombre de Séances

- 2020 : 44
- 2021 : 61
- 2022 : 105

Nombre d'enfants différents

- 2020 : 49
- 2021 : 67
- 2022 : 115

Nombre de familles différentes

- 2020 : 40
- 2021 : 55
- 2022 : 98

Nombre de présences cumulées

- 2020 : 135
- 2021 : 263
- 2022 : 445

Fréquentation moyenne / séance

- 2020 : 3,07
- 2021 : 4,11
- 2022 : 4,30

Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination et de l'accueil - *référente familles*.

11 professionnels accueillants mis à disposition par leur structure.

Les partenaires

Mise à disposition de professionnels :

- Ville du Mans
- Caf
- E.P.S.M.
- Conseil Départemental
- C.A.D.A. ALTHEA
- C.A.D.A. Montjoie
- C.A.D.A. L'Horizon
- C.A.D.A. Tarmac
- C.A.D.A. Mandela

Le déroulement

Accueil libre, anonyme et gratuit, pour les parents et enfants de moins de 4 ans, encadrés par deux professionnels accueillants / séance.

De septembre 2019 à septembre 2021, changement de lieu provisoire, en lien avec des travaux importants dans les locaux initiaux, entraînant un changement d'horaires = 2 séances / semaine, les jeudis après-midis et vendredis matins.

2020, une année particulière, avec une fermeture du lieu pendant 6 mois liée à la pandémie au COVID 19.

2022, retour sur les Sablons, à la maison de l'enfant, dans des locaux refait à neuf, avec une reprise des horaires initiaux = 3 séances / semaine, les lundis matins, mardis après-midis et vendredis matins.

Toujours sur les périodes scolaires uniquement.

Le centre social, via l'U.M.C.S., est gestionnaire du lieu. La Référente familles du centre coordonne l'ensemble du dispositif = animation des réunions d'équipe, mise en œuvre de l'analyse de la pratique, réalisation des plannings d'accueil, suivi horaires pour chaque professionnel (mise à disposition à hauteur de 90h/an/professionnel et suivi budgétaire (déclaration en ligne), rédaction du bilan d'activités chaque année, présentation de celui-ci et autres demandes de l'équipe au COPIL...

Virgule a fêté ses 20 ans en 2023.

Les pépites

La maman de S et I, deux garçons de 24 et 12 mois, demande à pouvoir revenir sur le lieu, à la fois pour ses enfants, comme espace d'expérimentation par le jeu, de socialisation par la rencontre avec des pairs et d'appréhension de la séparation. Au-delà, elle exprime pour elle et ses enfants le besoin de pouvoir mettre des mots sur leur vécu pendant le confinement et ce que celui-ci pouvait générer d'anxiogène.

La maman de M, fille de bientôt 4 ans, habituée à venir très régulièrement à VIRGULE, depuis la naissance de sa fille, demande si le lieu peut l'accueillir, afin de pouvoir dire au revoir aux enfants qu'elles ont toutes deux côtoyées depuis plusieurs mois/années et ainsi ne pas restées sur une fin non achevée.

La maman de M et I, 24 mois connaît déjà le lieu et arrive à Virgule dès le premier matin de notre réouverture en septembre sur le quartier. Nous l'accueillons, lui demandons des nouvelles de sa fille ainée. Elle s'étonne et apprécie qu'on la reconnaisse, qu'on se souvienne d'elle après deux années. Elle nous parle de cette période bien chargée pour elle avec 3 enfants en bas âge. Elle nous dit avoir entendu parler de notre retour et avoir très envie de retrouver le lieu. Elle vient régulièrement profiter de cet espace avec ses enfants pour les préparer à la séparation et socialisation. Elle a, comme par le passé, toujours besoin d'échanger, se rassurer sur son rôle de mère et sur l'évolution de ses enfants. Nous l'aidons à accompagner chacun distinctement dans

ce qu'ils sont indépendamment de l'autre. Comme elle, deux autres maman/mamie ont retrouvé le lieu.

La maman de N, garçon de 24 mois, exprime le besoin de retrouver l'espace, les jeux, la vie, sortir d'une forme d'isolement devenu quelque peu stressant.

La maman de E, 9 mois, sur conseil d'un travailleur social, vient à Virgule découvrir l'espace, les jeux... Très vite, elle voit sa fille explorer le lieu, les jouets, aller vers les autres. Elle s'en étonne, dit qu'elle ne pensait pas que sa fille pouvait déjà interagir avec les autres, s'adapter aussi rapidement à ce nouvel environnement. Dès que ça lui est possible, elle vient passer du temps à Virgule. Les professionnels échangent régulièrement avec elle, en particulier sur la place du portable. Elle explique que cet objet lui permet d'être connectée à son pays d'origine, où sa famille est restée, d'envoyer des photos et ainsi montrer les progrès de sa fille. Pour autant, l'équipe l'accompagne à faire des pauses, afin qu'elle soit dans l'échange avec les autres parents, ce qu'elle accepte. Finalement, elle identifie, elle aussi, son besoin de contact.

Le papa de H, fille de 24 mois, demande à revenir vers le lieu, pour reprendre une vie sociale ouverte sur l'extérieur, des repères et des temps de partage avec d'autres enfants.

Ce qu'en disent les professionnels en 2020 et 2021

La coordinatrice a, quant à elle, passé beaucoup de temps à faire / défaire / refaire les plannings d'accueils suite à des changements / absences / indisponibilités, des ouvertures / fermetures, des protocoles / attentes de validation... constants / incessants, avec le sentiment d'une année 2020 très fragmentée, interminable et insatisfaisante.

Dans ce contexte, fédérer l'équipe n'a pas été possible.

A ce jour l'équipe attend de revenir sur le territoire des Sablons, lorsque la Ville du Mans, après la fin des travaux, aura donné son accord.

La réouverture est envisagée pour 3 demi-journées d'accueil comme précédemment. Le public porte également ce souhait

« Je n'avais pas eu l'occasion de connaître les anciens locaux Virgule, mais en avais souvent entendu parler. Avoir participé à l'aménagement m'a aidé à me projeter pour la rentrée de septembre. »

« Retrouver les habitués dès le premier matin d'accueil aux Sablons m'a surprise. Je ne pensais pas qu'ils étaient dans cette attente. »

« J'apprécie, comme les familles, notre retour aux Sablons, avec des locaux plus adaptés, malgré le problème d'accès qui persiste encore à ce jour. »

« J'avais hâte de retrouver Virgule refait à neuf, l'ensemble de notre mobilier, matériel, de revoir des familles qui attendaient notre retour sur le quartier, mais ai été confrontée à une cohabitation difficile avec les enseignants occupants l'autre partie du bâtiment. Pourtant c'était déjà ainsi avant travaux, et ça fonctionnait. »

« Les absences longues de certains collègues, les départs/arrivées, comme un turn-over important depuis deux ans dans l'équipe, m'ont été difficile. Faire équipe à 11 peut être plus compliqué. Le temps des réunions devient pour moi un moment nécessaire pour se retrouver, pour partager autour de nos expériences, mais là encore les absences régulières me questionnent quant à l'engagement de chacun ou de son institution. »

« Les premières réunions d'équipe et de supervision sur site m'ont aidée à investir/réinvestir le site des Sablons. J'ai trouvé que ça créait une dynamique entre accueillants. On parle différemment du lieu quand on est à distance ou au contraire immergé parce que sur place. »

↳ Apprendre autrement – Accompagnement à la scolarité

L'action – Le public

2020 - 2021

30 séances /an - 1h15 par semaine,
25 enfants répartis les mardi et mercredi
3 stages . théâtre, numérique et robotique
1 séance de sophrologie
1 séance découverte échec, jeux divers
1 sortie arche de la Nature

2021-2022

26 enfants
3 salariés (une Référente, une animatrice)
Découverte des échecs par un bénévole supplémentaire
1 sortie à l'Arche de la Nature

2022-2023

32 enfants
3 stages (théâtre, danse / expression corporelle / percussion)
1 formation pour les bénévoles

Les ressources humaines

1 salariée en charge de la coordination – référente familles
1 salarié en charge de l'animation
8 à 12 bénévoles
1 animatrice en service civique

Les partenaires

- Caf
- Ville du Mans
- Le Mans Métropole
- L'Etat
- École Gérard Philippe
- École Paul Eluard / Sablonnière
- École Maupertuis / Saint Benoit,
- École Pierre Philippeaux

Le déroulement

Accompagner les enfants dans leurs apprentissages, valoriser leurs savoirs, leur personne indépendamment de leurs difficultés scolaires et épauler, soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Les enfants ont été accompagnés à la réalisation de leurs devoirs, sur leurs difficultés scolaires mais aussi à la découverte de jeux ou autres activités afin de développer de nouvelles compétences et ainsi apprendre autrement.

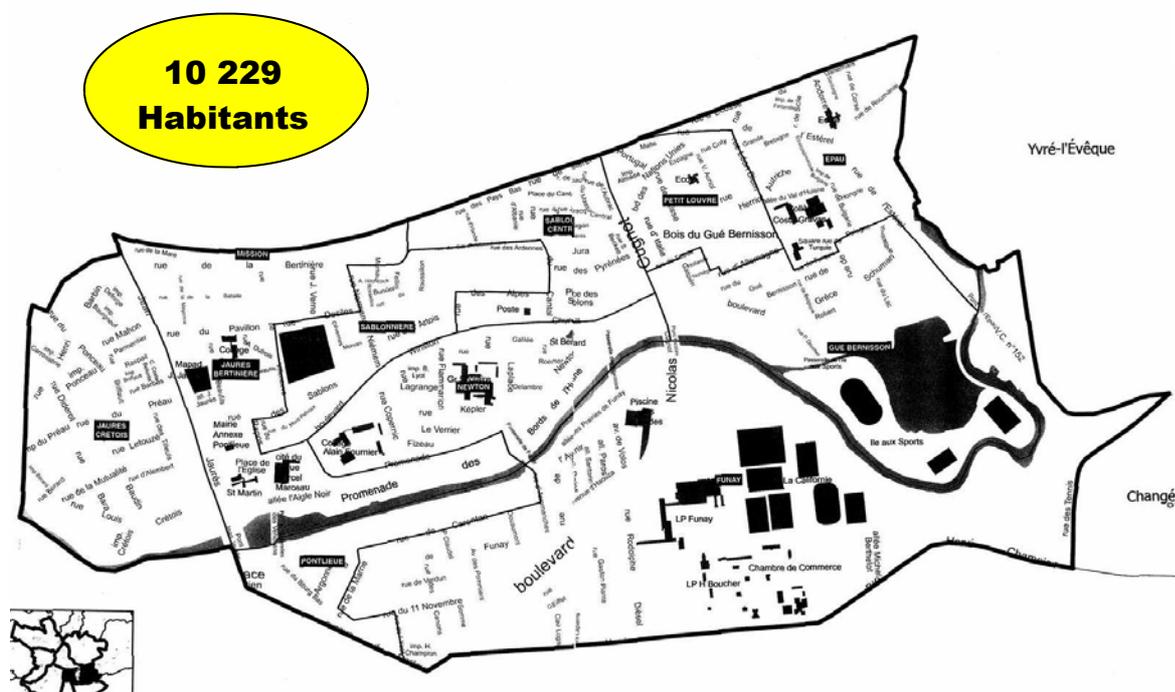
L'accompagnement scolaire a débuté, début octobre jusqu'à fin juin au centre social « Le Kaléidoscope ».

Des temps de rencontres avec les écoles, équipe d'enseignants.

Objectifs : présenter ce dispositif et son organisation, échanger sur chaque enfant concerné et préparer la prochaine rentrée.

6 - LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Données froides



Caractéristiques générales

Le quartier des Sablons bords de L'Huisne situé au sud du Mans regroupe une population de 10 229 habitants. Il fait partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il comprend à la fois des grands ensembles constitués d'immeubles et de tours, de zones pavillonnaires et des espaces de verdure, en proximité des bois de Changé. Il est doté d'équipements et de services en nombre importants répartis sur le territoire pouvant ainsi répondre aux besoins des habitants

Le territoire d'intervention du centre social Le Kaléidoscope est le quartier Sablons / Bords de l' Huisne qui comprend les zones IRIS :

- Monthéard - 0302
- Sablonnières - 1701
- Sablons centre - 1702
- Newton - 1703
- Petit Louvre - 1801
- Épau - 1802
- Gué Bernisson - 1803

7 Zones
IRIS

La Zone d'Influence du centre social s'élargit aux zones :

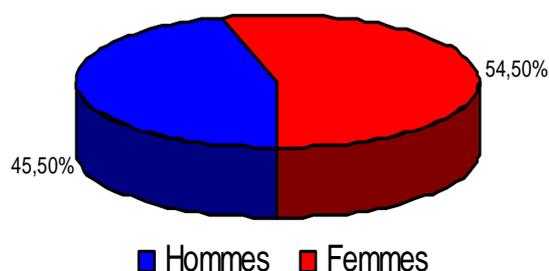
- Jaurès Crétois - 1901
- Jaurès Bertinière - 1901

La population

10 229 habitants (référence INSEE données démographiques au 1^{er} janvier 2018).

+ 5,30 % d'augmentation entre 2013 et 2018.

Répartition globale de la population



Age de la population



+ 2,5 % Augmentation des moins de 25 ans

+ 0,7 % Augmentation du nombre de seniors
15,3 % de la population en 2013
16 % en 2018

Indice de jeunesse : 2,4
(- de 20 ans / 60 ans et +)

+ 2.2 % Augmentation du nombre de ménages
38,6 % en 2018
36,4 % en 2013

Augmentation de la population d'origine étrangère
17,6 % en 2013 dont 17,6 % parmi les femmes
26,6 % en 2018 dont 26,1 % parmi les femmes

Augmentation des foyers allocataires percevant au moins une prestation Caf
3 283 en 2013
3 751 en 2018

+ 14 % d'augmentation des foyers allocataires percevant au moins une prestation Caf

Population couverte par au moins une prestation Caf
8 127 en 2013
9 237 en 2018

Soit 13,65 % d'augmentation Population couverte par au moins une prestation Caf

Les établissements scolaires sur le territoire

**5 groupes scolaires
Élémentaires**

3 collèges

Premier degré	2017	2022	
Nombre d'écoliers	1 777	1 979	→ + 11 %
Dont en école maternelle	740	829	→ + 12 %
Dont moins de 3 ans	96	59	→ - 38 %

Source année scolaire 2020 - 2021 - Ministère de l'éducation nationale



Second degré	2017	2022	
Nombre d'écoliers	688	901	→ + 30 %
Dont filles	334	467	→ + 38 %
Segpa - Ulis – UPE2A - 3 ^{ème} Prépa Pro	52	84	→ + 61 %



Collèges :

- Alain Fournier
- Costa Gavras
- Albert Camus



Écoles primaires :

- Paul Eluard Sablonnières
- Gaston Bachelard
- Épau
- Gérard Philippe



Écoles maternelles :

- Petit Louvre
- Sonia Delaunay
- Georges Sand
- Claude Bernard

Écoles privées :

- Apprentis d'Auteuil
- École St Martin



Le centre social s'inscrit dans une communauté éducative en contribuant de manière formelle au réseau d'acteurs travaillant sur les différents temps de l'enfant.

Le quartier est classé en réseau d'éducation prioritaire +
Les établissements accueillent principalement des jeunes du quartier.

Les écoles :

- Gérard Philipe
- Paul Eluard / Sablonnière
- Maupertuis / Saint Benoit,
- Pierre Philippeaux

sont en lien direct avec le centre social dans le cadre du Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.).

En dehors de ce contrat, des liens existent, à l'initiative du centre social et / ou des autres écoles par la mise en place de projets ponctuels (intégration aux actions dans le cadre du CLEAC⁵, préparation des fêtes de quartier, projets financés par le fonds de participation des habitants, forum des métiers).

Le programme de réussite éducative⁶

Piloté par le Mans Métropole, le programme de réussite éducative mobilise un réseau de partenaires autour des enfants et de leur famille.

Le centre social participe à ce programme par la présence de la référente famille aux équipes pluridisciplinaires de soutien (E.P.S.).

En 2022, 20 E.P.S. (sur les quartiers Ronceray Glonnières, Vauguyon, Épine et Sablons) se sont réunies pour la mise en place de 71 parcours individualisés, démontrant une mobilisation partenariale importante sur les questions d'éducation. Les situations abordées prennent en compte l'environnement global de l'enfant.

Les principales problématiques abordées en 2022 ont été les suivantes :

Culture et loisirs

- Accès aux activités
- Socialisation
- Extériorisation

Scolarité

- Accès aux apprentissages
- Décrochage scolaire
- Comportement de l'élève à l'école
- Orientation scolaire et professionnelle
- Rapport famille / école

Éducation

- Comportements de l'enfant : non respect du cadre, rapports aux pairs, aux adultes
- Positionnement éducatif des parents
- Construction de soi (estime de soi, construction identitaire)

Parentalité

- Fonctionnement de la cellule familiale
- Posture parentale

⁵ Cleac : contrat local d'éducation artistique et culturel

⁶ Rapport d'activité 2022 du programme de réussite éducative – comité technique du 24 janvier 2023

Santé

- Accès aux soins
- Rapport aux soins Santé et Hygiène (attente de diagnostic, addiction, nutrition...)

Social

- Accès aux droits et aux institutions
- Situations socio économiques

Le dispositif cité éducative⁷

Le comité de pilotage cité éducative a sollicité la participation du centre social sur le projet « **Grande pauvreté et Réussite scolaire : les enjeux d'une articulation réussie temps scolaire et extra-scolaire** ».

Le centre social apporte sa contribution au sein du groupe « lutter contre l'iniquité des temps hors scolaires ».

Parmi les constats partagés au sein de ce groupe, nous pouvons retenir :

- Taux d'I.P.S. (Indice de Positionnement Social) le plus faible des Pays de la Loire.
- Concentration d'un public en grande pauvreté sur le quartier des Sablons.
- Les sollicitations des enfants sur le hors temps scolaire ne sont pas les mêmes, l'enjeu de l'iniquité est sur le hors temps scolaire (dans le développement des compétences, savoir-faire, savoir-être sur le temps hors scolaire) cela impacte directement sur les compétences scolaires.
- Inégalité de genre plus accentuée en R.E.P.
- Désœuvrement des enfants des Sablons hors temps scolaire.
- Déséquilibre déstructurant avec 18 % de temps scolaire contre 82 % de temps hors scolaire non occupé.
- Problème d'engagement des enfants dans les activités tout au long de l'année et de manière régulière d'où l'intérêt de proposer des activités plus ponctuelles, déployées sur du court terme.
- Des collégiens passent deux fois plus de temps derrière les écrans qu'à l'école.

La préoccupation de certains publics et notamment les publics migrants n'est pas dans l'Éducation (de plus en plus de familles sur le quartier en situations administratives irrégulières). Indisponibilité psychique, psychologique et organisationnelle des familles à se mobiliser pour répondre aux potentiels besoins éducatifs complémentaires pour leurs enfants.

- Démarches d'inscriptions parfois complexes pour les familles.
- Freins financiers des familles pour inscrire leurs enfants à des activités.
- La complexité d'accompagner les familles dites "invisibles" dans la mobilisation et le suivi de ce type d'action.
- Problème de mobilité des familles.

⁷ Relevé de synthèse du groupe de travail "Lutter contre l'iniquité des temps hors scolaires"
Organisation d'un forum associatif dans les écoles des *Sablons Bords de l'Huisne*
(Lundi 04 avril 2022)

L'insertion professionnelle

Taux emploi des 15-64 ans

➤ Une baisse du taux d'emploi des 15 - 64 ans pour les femmes.

	2018	2022
Ensemble	39,2	36,3
Femmes	35	32,4
Étrangers	25,7	27,4

Nombre de Demandeurs emploi

	2018	2022
Toutes catégories	2 687	2 755
Catégorie ABC	2 538	2 520
Dont bénéficiaires du R.S.A.	36,3 %	45,3 %
Catégorie A	1 086	1 731



Nationalités demandeurs emploi catégories ABC

	2018	2022
Français	62,6 %	57,9 %
Etrangers	36,6 %	41,7 %

➤ Une augmentation des demandeurs d'emploi étrangers en catégories ABC

Niveau de formation

	2018	2022
Inférieur au C.A.P. – B.E.P.	33,1 %	30,5 %
C.A.P. – B.E.P.	35,7 %	35,1 %
Bac	18,8 %	20,2 %
Supérieur au Bac	12,4 %	14,2 %

➤ Une augmentation des niveaux de formation

Durée inscription

Femmes

	2018	2022
Moins de 6 mois	37.1 %	37.7 %
6 mois à 1 an	17.7 %	15.1 %
De 1 an à moins de 2 ans	20 %	16.5 %
Plus de 2 ans	25.2 %	30.7%

➤ Une augmentation de la durée d'inscription de plus de 2 ans chez les femmes

Hommes

	2018	2022
Moins de 6 mois	35,7 %	36,1 %
6 mois à 1 an	18,3 %	17,4 %
De 1 an à moins de 2 ans	20,9 %	16,5 %
Plus de 2 ans	25,1 %	30 %

- Une baisse de la durée d'inscription entre 1 an et 2 ans chez les hommes.
- Une augmentation de la durée d'inscription de plus de 2 ans chez les hommes.

Le tissu économique

Activités des établissements

	2018	2022	
Nombre d'établissements	222	286	➔ + 28 %
Industrie	10	16	
Construction	21	31	
Commerces, transport, hébergement, restauration	74	105	➔ + 41 %
Services aux entreprises	71	80	
Services aux particuliers (enseignement, santé, action sociale)	46	54	➔ + 17 %

Données INSEE répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2015 et 2019.

Les revenus

Ménages fiscaux

En 2018, 22,1 % des ménages étaient imposables, contre 16,1 % en 2022.

- Baisse de la part des ménages imposés de 6 % entre 2018 et 2022.



Revenu médian

Il était de 565 en 2018, contre 510 en 2022.

- Baisse de 10 % du revenu médian.

Le cadre de vie et les équipements de proximité

Les habitants ont accès à des équipements structurants pour se rencontrer, tisser des liens, accéder à l'information sur l'animation du quartier et / ou se divertir, sur l'accès aux droits. Une présence institutionnelle importante sur le quartier permet un accompagnement des familles au plus près de leurs réalités et de leurs besoins.

Structures de l'animation de vie sociale



Un Espace de Vie Sociale (E.V.S.) implanté sur Sablons Est : L'ARBRE

Un Centre Social implanté au cœur du quartier : LE KALÉIDOSCOPE

Un tissu associatif important.



Les services administratifs et sociaux

- La mairie annexe
- L'U.D.A.F.
- La circonscription de la Solidarité départementale
- Des permanences accès aux droits implantées sur les structures de l'animation de la vie sociale : C.C.A.S., Caf, P.M.I., C.I.D.F.F.
- La Halte garderie Ville du Mans
- Le Service de prévention Inalta
- Le Service jeunesse de la Ville du Mans
- La mission locale
- Pôle emploi
- Des antennes des bailleurs sociaux
- Des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asiles (C.A.D.A.)

La poste, lieu emblématique du quartier a été incendiée en juin 2023 lors des émeutes.

L'accès aux soins sur la zone d'influence du centre social

Un centre médico-social

Un centre de santé municipal Olympe de Gougès

21 médecins généralistes

9 pharmacies

Un Centre de Médecine Préventive (Mission)

Un laboratoire d'analyse (Jaurès Crétois)

Un Centre Médico-Psychologique (pour les habitants des Sablons mais situé à gare sud)

Les commerces

- 2 centres commerciaux, vétustes, faisant partie d'un grand projet de réhabilitation en deux phases. Démarrage prévu en 2025 pour le centre commercial Epau.

Les structures culturelles, sportives et espaces de nature

- Parc de la maison de l'eau
- La promenade Newton
- L'Arche de la Nature (à cheval sur les communes de Changé et d'Yvré l'évêque)

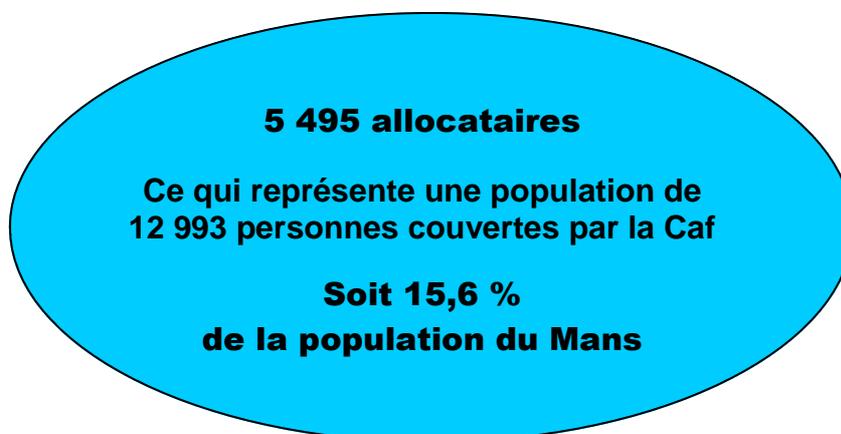
- Le théâtre les Quinconces l'Espal - Scène Nationale
- La médiathèque l'Espal
- Le Musée de la Maison de l'eau (ancienne usine hydraulique)
- Le théâtre de la Bertoche
- La cité du cirque – Le plongeur – Pôle national cirque le Mans

- Un complexe sportif de l'Île aux sports sur le lac du Mans
- Un Service municipal des sports
- Un complexe nautique des Atlantides
- Un Gymnase (Albert Camus)

Les familles du territoire

Profil des allocataires

Nombre d'allocataires



Foyers par nombre d'enfants

	Zones IRIS	Jaurès Crétois Jaurès Bertinière
Allocataires avec 1 enfant	714	150
Allocataires avec 2 enfants	644	201
Allocataires avec 3 enfants et plus	812	102

Foyers par situation familiale

	Zones IRIS	Jaurès Crétois Jaurès Bertinière
Isolés	1 944	627
Mono parents	1 214	188
Couples sans enfant	221	70
Couples avec enfant	956	265

Personnes de moins de 25 ans couvertes par la Caf

- Enfants de 0 à 3 ans révolus : **1 269**
- Enfants de 7 à 11 ans révolus : 958
- Enfants de 4 à 6 ans révolus : 1 490
- Enfants de 12 à 15 ans révolus : 1 133
- Personnes couvertes de 16 à 17 ans révolus : 520
- Personnes couvertes de 18 à 24 ans révolus : 1 522

Prestations

Aide au logement

- Nombre d'allocataires couverts par une aide au logement : **3 728**
- Population couverte par une aide au logement : 9 071 personnes

Revenu de solidarité active

- Nombre d'allocataires couverts par le R.S.A. : 1 541
- Population couverte par le R.S.A. : 4 273 personnes

Allocation de rentrée scolaire

- Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire : 1 604
- Population couverte par l'allocation rentrée scolaire : 3 005 enfants

Allocation familiales

- Allocataires bénéficiaires des allocations familiales : 1 712
- Population couverte par les allocations familiales : 7 611
- Enfants ouvrant des droits aux allocations familiales : 4 903

P.A.J.E. - Prestation Accueil du Jeune Enfant

- Allocataires bénéficiaires de la P.A.J.E. : 850
- Population couverte par la P.A.J.E. : 3 486

Montant versé au titre de décembre :

Total : 5 260 539 €

- Somme des prestations R.S.A. versées au titre de décembre : 823 740 €
- Somme des prestations AI versées au titre de décembre : 855 539 €
- Somme des prestations périodiques versées au titre de décembre : 3 581 260 €

Ressources

- Allocataires champ de référence : 4 846 allocataires
- Allocataires du champ dont le R.U.C.⁸ est indéterminé : 33

Poids des prestations parmi les ressources (Ressources Brutes déclarées + prestations)

- 100 % des ressources : 1 339 allocataires
- 75 % à 99 % des ressources : 226 allocataires
- 50 % à 74 % des ressources : 386 allocataires
- 25 % à 49 % des ressources : 814 allocataires
- < 25% des ressources : 1 749 allocataires

Allocataires à bas revenus : 2 909

- Population couverte par les bas revenus : 7 876
- Enfants de moins de 18 ans d'allocataires à base revenus : 3 733

Répartition par quotient familial

	Inconnu	318 allocataires
1	0 € à 229 €	660 allocataires
2	229 € à 305 €	416 allocataires
3	305 € à 457 €	1 487 allocataires
4	457 € à 610 €	1 078 allocataires
5	610 € à 915 €	976 allocataires
6	915 € à 1 220 €	288 allocataires
7	1 220 € à 1 525 €	141 allocataires
8	Supérieur à 1 525 €	97 allocataires

⁸ RUC Revenu par Unité de Consommation,

Revenu mensuel disponible avant impôts, égal à la somme des revenus annuels déclarés par l'allocataire à la CAF, divisés par 12, et du total des prestations perçues au titre du mois d'observation.

Données chaudes

Les données chaudes ont été collectées au sein de :

- Réunions des réseaux dans le cadre de la *politique de la ville*.
- Rencontres Espace de Vie Sociale et centre social et leurs partenaires opérationnels.
- Déambulations auprès des habitants

Réunions des réseaux dans le cadre de la *politique de la ville*

L'image du quartier⁹

Le vécu des professionnels

Les professionnels observent que l'image des quartiers véhiculée depuis l'extérieur est globalement négative, tant dans la réputation, que dans les informations relayées par les médias. Il est fréquemment souligné que ces représentations négatives ne sont pas fidèles au témoignage des habitants quant à leur propre vécu ni à celui des professionnels : « Fiers d'y vivre et d'y travailler », expriment certains d'entre eux.

L'insécurité est un thème important et évoqué de façon récurrente comme dégradant l'image des quartiers, tant dans la perception de ceux qui y vivent, et travaillent, que dans la réputation qu'elle contribue à forger. Il est cependant fréquemment évoqué que la perception de ceux qui fréquentent le quartier diffère de celle des personnes extérieures. Parfois, l'image d'un territoire se dégrade du fait de l'insécurité vécue par les habitants. Elle est nommée comme potentielle cause d'un turn-over important des résidents, et comme une raison pour laquelle certains professionnels ne viendraient pas y habiter.

Légitimité

Les professionnels observent que les habitants participent peu aux actions menées, qu'il est difficile de « les capter » pour les interroger sur leurs attentes et besoins. Ils témoignent d'une vigilance nécessaire afin de ne pas fonder les propositions uniquement sur leurs projections de professionnels. Ils invitent d'ailleurs à relativiser la légitimité de leurs propos, pourtant basés sur un vécu quotidien de leurs missions, leurs expertises et leurs compétences, car ils n'habitent pas dans le quartier. Au contraire, le discours des professionnels soutient le « pouvoir d'expertise » des habitants et la place centrale qu'ils souhaiteraient que ces derniers occupent dans la construction de nouveaux projets.

Les professionnels proposent une démarche de co-construction d'actions, de « faire avec » les habitants. Ils évoquent la notion de « pouvoir d'agir. »

Attachement au territoire

La notion d'appartenance au territoire est fréquemment évoquée concernant les habitants. Leur rapport au quartier tient une place importante dans la façon dont les professionnels les perçoivent. Différentes typologies d'habitants émergent selon l'âge, le lieu de résidence, le mode d'habitation (collectif ou individuel), la durée d'habitation et le niveau de fréquentation des lieux du quartier. Les spécificités observées amènent des réflexions quant à l'accès à l'offre. Le niveau d'attachement des habitants à leur quartier impacte leur participation et leur implication dans la vie des structures et les actions proposées, ainsi que leur mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur du quartier.

Les habitants dits « invisibles » sont identifiés comme étant exclus de la vie du quartier et, plus globalement, de la cité.

Les professionnels observent également que les habitants des quartiers prioritaires sont particulièrement touchés par l'isolement et le repli sur soi.

Lien entre professionnels et habitants.

⁹ Synthèse réunion diagnostic - image du quartier- service politique de la ville – le Mans métropole

La communication entre professionnels et habitants est un enjeu majeur. Les difficultés d'accès aux lieux de vie des quartiers, aux actions proposées mais aussi aux droits sont en partie imputables à des difficultés d'accès aux informations. Par expérience, certains professionnels observent par exemple que la transmission orale est un moyen tout à fait efficace pour transmettre des informations. Au contraire, l'outil numérique montre une efficacité limitée. Plus globalement, pour communiquer avec les habitants, il semble nécessaire d'utiliser les canaux adaptés. En ce sens, est évoquée la nécessité d'« aller vers les habitants plutôt que de les faire venir. »

Si les professionnels évoquent leurs difficultés à aller vers les habitants, ils observent également une appréhension des habitants à aller vers les structures. Dans l'ensemble des quartiers, les discours des professionnels traduisent un besoin de réassurance sur la validité de leurs connaissances et sur le bien-fondé des actions qu'ils mettent en œuvre.

Sur l'ensemble des Q.P.V. Le Mans Métropole, les professionnels évoquent certaines thématiques impactées et impactant l'image des quartiers.

La dénomination

La notion même de « quartier » et les périmètres établis stigmatisent les territoires. « Quartier prioritaire » signifie précarité alors que d'autres secteurs concentrant également des difficultés ne renvoient pas cette image. La délimitation Q.P.V. est administrative et ne reflète pas les réalités territoriales. Au vu du mode d'élaboration des périmètres, le dénominateur commun à ces territoires est la précarité financière de ses habitants, « la pauvreté ». La connotation est donc négative de prime abord.

Logement et cadre de vie

Le logement social est le mode d'habitat majoritaire dans les quartiers prioritaires. Cet élément impacte la vie des habitants notamment dans l'aspect nécessairement collectif qu'il revêt. Les professionnels observent qu'à l'extérieur des logements, les espaces de vie collective dans les immeubles et autour sont parfois investis par certains groupes sociaux qui, de par leur présence, en insécurisent d'autres. S'il est valorisé et apprécié lorsqu'il est choisi, le partage des espaces est difficile lorsqu'il est contraint.

Par ailleurs, l'habitat social majoritairement présent dans les quartiers est pointé comme limite au développement de la mixité sociale : « les tours catégorisent les gens ».

Insécurité

L'insécurité peut être ressentie ou vécue. Le « sentiment d'insécurité » ou la représentation répandue qui associe quartier prioritaire et insécurité renvoient à des perceptions. Les professionnels observent cependant que l'insécurité est également vécue dans les quartiers prioritaires. Dans certains secteurs, les habitants n'osent pas se mêler aux groupes qui investissent les halls d'immeubles, porches ou rues. L'existence de trafics de stupéfiants et les oppositions parfois observées entre bandes rivales génèrent des craintes chez les habitants qui ont déjà été victimes ou témoins d'agressions. Ces phénomènes alimentent dans le même temps le sentiment d'insécurité souvent associé aux quartiers concernés.

Mixité

La mixité sociale est peu présente dans les quartiers. On y observe cependant une importante mixité culturelle. Les professionnels considèrent l'interculturalité comme une richesse lorsque les individus ont la volonté d'aller vers l'autre. Elle est alors une ressource importante dans la construction de lien social et de vie de quartier.

Les professionnels observent cependant que les habitants des territoires considèrent souvent la mixité culturelle comme une source d'incompréhension, de clivages et d'oppositions.

Activité économique et vie sociale

Les professionnels observent que l'accès à l'emploi est très limité au sein des quartiers. Ils sont peu dotés en commerces et l'activité économique y est globalement faible. Certains lieux destinés à l'activité commerciale sont pourtant largement identifiés, au sein des quartiers comme à l'extérieur : le marché des Sablons, le « Carrefour Centre Sud » ainsi que certains commerces de proximité. Au-delà de leur rôle économique, ces lieux sont repérés comme des vecteurs de lien social et des « vitrines » des quartiers.

Les quartiers font l'objet d'une dualité qui apparaît sous plusieurs formes. Ils sont un vecteur d'identification pour certains, de rejet pour d'autres. Ils sont connus de ceux qui y vivent ou y travaillent et nourrissent les fantasmes de ceux qui n'y viennent pas. Les représentations les concernant sont rarement neutres et impactent la vie de leurs habitants.

Chacune des thématiques abordées par les professionnels interrogés amènent des interprétations complexes et connectées les unes aux autres.

Le travail sur l'image des quartiers est à la fois un moyen de proposer un diagnostic sur la situation actuelle, et une perspective évoquée à plusieurs reprises comme piste de réflexion pour construire l'avenir.

Vie quotidienne et vie de quartier¹⁰

Préambule

Avant toute chose il apparaît que la vie de quotidienne et la vie de quartier sont recherchées et vécues au sein du **micro quartier**, avec une identité très forte, un attachement, une perception du quartier qui peut être en décalage avec des représentations ou des découpages administratifs. Les habitants sédentaires sont **attachés à leur quartier** alors qu'une autre part d'entre eux n'est que de passage. La vie au sein d'un micro quartier varie donc fortement au sein d'un même quartier prioritaire, ainsi que d'un quartier prioritaire à l'autre. De même, le sentiment d'appartenance à la ville ou uniquement au quartier paraît corrélé au degré d'enclavement du territoire.

Les professionnels présents ont souvent du mal à caractériser, à définir la typologie des habitants et des acteurs du quartier (nombre d'habitants, d'associations...). Il ressort surtout **une diversité de points de vue** relatifs aux expériences et aux places des uns et des autres dans le quartier.

La vie dans les quartiers prioritaires demeure empreinte des **problématiques liées à la précarité sociale et économique**, souvent cumulées avec des difficultés liées à la parentalité, protection de l'enfance, chômage... Les notions de pauvreté et d'iniquité ont été mises en avant, ainsi que la présence d'« **invisibles** » au sein des quartiers prioritaires qui sont donc absents et exclus de la vie du quartier et de la cité plus globalement.

De manière générale, seule une faible part des professionnels qui travaillent dans les quartiers prioritaires semblent y résider. Les professionnels ont une vision plutôt positive de ces territoires, notamment en termes d'offres de structures, d'espaces verts, d'équipements...

Un manque de mixité sociale est perçu à cause de la politique de logement, elle « a été cassée par la construction de tours qui catégorisent les gens ». La mixité y est plutôt culturelle. **Cette inter culturalité est globalement perçue comme une richesse** et un levier bien qu'elle puisse générer des incompréhensions si chacun ne se situe pas dans une démarche d'aller vers et d'ouverture à l'autre. Elle semble insuffisamment exploitée en tant que ressource et laisse donc la place à des comportements clivés ou dans l'opposition.

¹⁰ Synthèse réunion diagnostic- vie quotidienne et vie de quartier – Service Politique de la ville – Le Mans Métropole

Des thématiques multiples traversent et constituent la vie quotidienne des habitants des Q.P.V.

Les travaux produits par les acteurs présents lors des temps de travail montrent nettement le caractère multidimensionnel de la « vie » d'un habitant au sein d'un quartier prioritaire, mettant en avant des parcours impactés par un certain nombre de freins ou de ruptures. Ainsi, les champs de problématiques repérés ne peuvent être traités isolément les uns des autres.

L'habitat, le cadre de vie, l'emploi et la sécurité...

Le **logement social** est largement majoritaire : parfois en décalage par rapport à la typologie des familles et à leurs attentes. Les quartiers sont des zones dortoirs.

L'aménagement urbain impacte fortement le cadre de vie des habitants, ainsi que la perception externe du quartier. Enclavement, problématiques liées au collectif, incivilités, ancienneté du parc (pointé notamment à Vauguyon), manque de propreté sont autant de facteurs négatifs recensés.

Le sentiment d'insécurité est tout à fait ambivalent. On note en effet des a priori et représentations sur certains lieux (plaine des Glonnières, mail à Allonnes) à connotation négative. Au sein de ces espaces, la circulation piétonne la nuit semble absente et évitée. Les habitants cohabitent également avec le trafic de stupéfiants, la présence de bandes rivales dans certains quartiers.

Malgré ces difficultés, de manière générale (et très fortement aux Sablons), **les habitants et les professionnels ont un sentiment d'injustice quant à l'image donnée au quartier** par rapport à sa réalité.

Si les quartiers prioritaires apparaissent comme des zones dortoirs, cela est aussi lié à un **manque de commerces de proximité**. Les professionnels pointent unanimement la nécessité d'en avoir au cœur du quartier, voire du micro quartier. De manière connexe, le manque d'emploi et d'entreprises sont à l'origine de nombre de problématiques des habitants et renforce la **faible attractivité économique** de ces territoires.

Enfin, **la desserte du territoire par les transports** ainsi que la répartition des **axes de cheminement** sont déterminants dans la vie des quartiers (peuvent créer des césures, ou au contraire optimiser l'inscription du quartier dans la ville). Il est globalement considéré que **les quartiers prioritaires sont bien desservis** vers le centre ville du Mans mais que les cheminements intra quartiers sont très inégaux.

L'éducation, la santé, le numérique, la jeunesse...

Les problématiques **d'accès à la santé** sont fortement évoquées d'abord à travers le prisme de la démographie médicale : manque de praticiens et de structures sanitaires dans les quartiers prioritaires. Au-delà des réponses sanitaires, les questions d'isolement et le sentiment de solitude, le repli sur soi, sont des phénomènes qui touchent particulièrement les habitants des quartiers prioritaires (par exemple, est souvent relevé que « *la vie de voisinage est peu développée* »).

L'éducation est une thématique qui apparaît centrale tant dans sa nécessité propre que dans l'identification et la perception **des écoles comme étant des lieux de vie essentiels** dans la vie des quartiers. On peut même dire qu'une forme d'attachement aux établissements scolaires est notée. Par exemple, la fermeture du collège du Ronceray a été mal vécue par les habitants et les professionnels de ce territoire.

La fonction éducative des parents et la nécessité de les soutenir davantage a également émergée, notamment dans un contexte de diversité culturelle induisant des codes éducatifs variés. Le traitement de ces questions par le biais du **renforcement de la communauté éducative**, de la fédération des acteurs, a été pointé.

En lien avec l'école mais aussi plus largement, **l'accès au numérique** est cité comme un enjeu majeur. En effet, les habitants les plus éloignés des outils numériques se trouvent inexorablement limités dans l'accès aux droits de tout type de services publics, au même titre que la **non maîtrise de la langue** française. Ces difficultés semblent renforcées par l'absence et/ou le manque de visibilité des services publics au sein des quartiers prioritaires. Ensuite, **l'accès aux loisirs** est perçu comme une composante importante de la vie de quartier. A ce sujet, la présence des structures de loisirs, sportives, culturelles, est repérée sur l'ensemble des quartiers prioritaires mais de manière relativement inégale. Il est d'ailleurs relevé que les jeunes semblent ne se diriger que peu vers cette offre, qui soit ne correspond pas à leurs attentes, soit n'est pas connue. **La dimension intergénérationnelle des quartiers a été identifiée comme un levier de cohésion sociale** et de vivre ensemble, mais peu exploitée.

Enfin, la vie dans un quartier c'est aussi **la place donnée aux hommes et aux femmes** et, à ce sujet force est de constater que perdurent des espaces genrés et plus précisément dont les femmes, ou les filles, sont exclues (espaces sportifs notamment).

L'engagement citoyen, l'animation/la vie de quartier...

La vie associative reflète la vie du quartier et son émulation. Les associations, même lorsqu'elles sont présentes, sont souvent méconnues. Est pointée une nécessité de mettre en place des relais d'informations et de rapprocher les services des habitants et non l'inverse.

Il paraît également important de prendre en compte la **culture de l'oralité** dans les quartiers prioritaires qui impacte donc les modes de transmission de l'information.

Certains habitants montrent une appréhension à aller vers les structures, une crainte du regard de l'autre. De plus, les habitants mobilisés dans la vie associative sont souvent les mêmes et l'on ne touche donc pas les plus éloignés de vie sociale ou citoyenne. Aux quartiers sud on trouve « *une vie associative riche et une multiplicité des acteurs* », alors qu'on note à l'Epine un manque à ce niveau.

Les marchés sont pointés comme des lieux clés de la vie de quartier, comme aux Sablons-Bords l'Huisne où il est indubitablement vecteur de lien social et constitutif de l'identité du quartier.

Les acteurs municipaux sont perçus comme des repères au sein des quartiers prioritaires, tels que les coordinateurs périscolaires présents auprès des familles.

Aussi, **des habitants investissent des projets** et des actions au sein de leur quartier mais cela reste assez marginal. Les professionnels doivent donc aller les chercher et surtout éviter de projeter leurs besoins. **Les habitants semblent ne pas avoir conscience de leur « pouvoir d'expertise »**, de leur légitimité à investir certains espaces et à construire eux-mêmes des réponses.

Enfin, les lieux de culte sont des lieux de vie de quartier clairement identifiés et ils participent de l'animation et du vivre ensemble au sein des quartiers prioritaires.

Quelques propositions d'utopie...

- « *Amener la mer* »
- « *Ouvrir radicalement certains bâtis* »
- « *Détourner une rivière* »

Nouveau contrat ville « Engagements Quartiers 2030 »¹¹

La concertation des acteurs des Sablons réunis par le service politique de la ville **du 30 mai 2023** dans le cadre de la réflexion a permis de définir **5 priorités** au vu des enjeux du quartier des Sablons :

- L'emploi
- La prévention de la délinquance
- L'animation de la vie sociale, le vivre ensemble
- L'apprentissage du français, l'accès à la langue
- La parentalité

Rencontres Espace de Vie Sociale et centre social et leurs partenaires opérationnels – mai 2023

Ce temps de travail s'est déroulé dans les locaux de L'ARBRE rue de Belgique en deux temps autour de 3 questions.

Question 1 : que vous apporte le partenariat aujourd'hui ? - work café

- Pour l'équipe avec laquelle je travaille, les collègues, les membres de l'association
- Pour moi
- Pour la structure à laquelle je suis rattachée
- Pour le public, les habitants avec qui je travaille

Question 2 : pour vous la co construction c'est quoi ? - Temps d'échange en plénière

Question 3 : le partenariat de demain - Temps d'échange en plénière.

- Quelle brique j'apporte pour favoriser un partenariat au service du quartier.

Synthèse des réponses apportées

Que vous apporte le partenariat ?

↳ Pour moi

Un enrichissement professionnel

- Découverte du secteur (public, ce qui existe, forces et difficultés, freins).
- Croiser les regards.
- Échanger sur les expériences professionnelles, les pratiques.
- Construire un réseau professionnel.
- Rompre l'isolement.
- Diversifier les réponses.

↳ Pour les publics

De la facilitation

- S'appropriier le territoire par l'interconnaissance des partenaires – complémentarité.
- Gagner en Réactivité (orientation).
- Etre Mobile sur son territoire.

Du soutien et de la créativité

- Rendre visible les actions et les atouts du territoire (projets de plus grande envergure, valorisation des habitants).
- Partager les expériences et lever de freins, dédramatiser (accès aux lieux, aux droits).



¹¹ Annexe 5 : Tableau synthèse des priorités 2030

↳ Pour la structure

Un lien au territoire et à la réalité de ses habitants

- Comprendre mieux le territoire.
- Ouvrir son esprit.
- Se soutenir dans la mise en place des actions.
- Assurer une veille sociale.

↳ Pour les équipes, les collègues, les membres de l'association

Une veille sociale

- Réfléchir autrement et à plusieurs sur une problématique de territoire.
- Créer des synergies utiles à l'accompagnement des publics.
- Apporter des réponses complémentaires.

Porter un autre regard sur le public

- Partager et valoriser des compétences des habitants, notamment des jeunes.
- S'enrichir et se ressourcer mutuellement.

Le partenariat de demain ?

Après avoir semé des graines, qu'est ce qu'on en fait pour rebondir ?

Pistes de travail proposées lors de la plénière :

- Travailler sur l'évaluation des projets en commun
- Travailler sur des méthodes de travail communes
- Travailler sur une culture commune partenariale



Déambulations auprès des habitants¹²

L'élaboration et la rédaction du questionnaire en direction des habitants a été la première phase de travail réunissant les administrateurs et les salariés des deux structures de l'animation de la vie sociale.

Le choix a été fait de centrer le questionnaire sur la connaissance (identification et missions) par les habitants des structures de l'animation de la vie sociale, la fréquentation et leur degré de satisfaction quant à la réponse à leurs besoins quotidiens.

C'est par binôme (1 salarié / 1 bénévole) de chaque association que les déambulations se sont déroulées sur 7 lieux définis durant une période de 4 semaines (mars à avril). Une déambulation « restitution » aux habitants a clôturé cette phase d'écoute des habitants le 14 avril.

Le Mans. Les structures du quartier des Sablons mènent l'enquête

L'association l'Arbre EVS et le centre social le Kaléidoscope, sillonnent le quartier des Sablons au Mans (Sarthe) pendant trois semaines pour établir leur projet social sur quatre ans.



De gauche à droite : Blandine Mauboussin, Jean-Luc Baillet, Djenda Coumare et Aurélie Landais, après le premier jour d'enquête avec le triporteur fabriqué par les jeunes du quartier. | OUEST-FRANCE...

Ils marchent dans leur quartier. Pendant trois semaines, en binôme, les responsables de l'Arbre EVS et le Kaléidoscope interrogent les habitants des Sablons, découpés en sept zones, pour tenter de toucher le maximum des 10 000 habitants que compte ce quartier du sud de la ville. La raison ? Établir leur projet social pour les années 2024-2027 qui sera remis à la Caisse d'allocations familiales (CAF) et à la Ville pour obtenir des financements et pour mutualiser leurs actions. Mardi, c'était la première journée « diagnostic ». Sur quatorze personnes interrogées, six seulement connaissent le centre social et seulement pour les services d'assistantes sociales ou Protection maternelle et infantile (PMI), mais pas pour les ateliers, les sorties, les fêtes... remonte Blandine Mauboussin, directrice du Kaléidoscope. Même écho pour Aurélie Landais, coordinatrice à l'Arbre EVS. Peut-être faut-il nuancer le propos car beaucoup d'habitants bénéficient des activités Hors les murs pendant toutes les vacances scolaires sans savoir qu'elles sont animées par ces acteurs du quartier.

Bilan avec les habitants le 14 avril

En attendant, cette enquête permettra aussi aux deux acteurs très actifs d'informer les habitants sur la complémentarité des actions proposées. Une de nos priorités est d'être au plus près de la santé de la population vieillissante et nous assurerons l'aide aux devoirs jusqu'au collège - informe Jean-Luc Baillet, coprésident de l'Arbre EVS. Tandis que le centre social s'arrête au CM2. Quoi qu'il en soit, leur volonté est bien de travailler main dans la main pour apporter le plus de services possible aux habitants. Djenda Coumare, étudiante en master économie et sociale fera une analyse approfondie du résultat de l'enquête avec la démographie, l'évolution du quartier, la population... qu'elle présentera aux habitants.

Vendredi 14 avril 2023, à 17h, bilan avec les habitants. Place du Marché aux Sablons. Entrée libre.

Extrait OUEST France
Publié le 15/03/2023

¹² Annexe6 : Questionnaires habitants et usagers, lieux de déambulations

Ce qui ressort des échanges avec les habitants

Le centre social est identifié sur le quartier, repéré tout d'abord :

- Comme un lieu de services liés aux services hébergés (assistantes sociales Caf, C.C.A.S., P.M.I., Halte garderie, photocopies).
- Comme un lieu d'entraide : épicerie solidaire
- Comme un lieu de loisirs

Le centre social comme structure de soutien aux initiatives, d'animateur de réseau, coordinateur d'événements festifs n'est que très peu mentionné.

Les habitants ont exprimé des besoins :

- D'accès aux loisirs par la proposition d'activités pour les jeunes, enfants et adultes à faible coût.
- De mieux vivre par la création de liens sociaux, d'échanges entre voisins.
- De tranquillité et de sécurité. L'occupation des espaces publics (barbecues sauvages, fêtes nocturnes sur les bords de l'Huisne et présence de dealers importante avec une montée en charge du trafic de drogue sur le quartier) augmentent la crainte des familles quant à voir leurs enfants sollicités par les dealers dès un très jeune âge.

2 associations de l'animation de la vie sociale
18 salarié.e.s, 70 bénévoles sur le quartier des Sablons




Espace de Vie Sociale l'ARBRE
 2 rue de Pologne, 72100 Le Mans
 02 43 41 44 79
 mail : assoclarbre@orange.fr
 Facebook : @larbreliudaccueil
 www.larbre-evs.org



Centre Social Le Kaléidoscope
 9 rue du Cantal, 72100 Le Mans
 02 43 84 60 66
 mail : kaleidoscope.accueil@lemans.fr
 Facebook : @lekaleidoscopelemans
 www.kaleidoscope.umcs-lemans.com





Les attentes des politiques sur le territoire

La ville du Mans

Dans le cadre de Convention Territoriale Globale (C.T.G.) la délibération en conseil municipal du 15 avril 2021, porte sur la mise en place d'un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe visant à développer une approche transversale des besoins des habitants sur un territoire, tout en visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions sur un territoire, en impliquant une pluralité d'acteurs.

Les orientations retenues

De juillet à septembre 2021, le groupe projet C.T.G. a réalisé un travail de repérage des enjeux de la ville en termes de :

- **publics ciblés** : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les familles, les seniors, les personnes à la rue, migrants, les publics en difficulté, les personnes en situation de handicap.
- **domaines d'intervention** : l'accompagnement éducatif des 0 - 25 ans, l'animation de la vie sociale, l'attractivité du territoire, le handicap, l'égalité / le droit des femmes / les discriminations, la place des parents, l'accès aux droits, les modes d'accueil de la petite enfance, la jeunesse, le logement.

Dans le cadre de la C.T.G. 2021 - 2025, parmi les enjeux repérés, la Ville et la Caf ont proposé de travailler ensemble les sujets suivants, lors du comité de pilotage du 13 octobre 2021 :

Un projet de territoire	Un nouveau cadre partenarial et politique entre la ville du Mans et la Caf	De la transversalité, l'efficacité de l'action publique, de l'innovation sociale
- Animation de la Vie Sociale (A.V.S.).	Gouvernance et instances de travail C.T.G.	Services publics de proximité, itinérants.
- Accès aux droits <i>Numérique, non recours.</i>	Lien avec les pôles politiques et la collectivité.	Partenariats associatifs et Institutionnels.
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement éducatif des 0 - 25 ans - Les modes d'accueil de la petite enfance - Le temps des loisirs et le temps scolaire - La jeunesse - La place des parents - L'égalité, le droit des femmes, les discriminations 	Une expérience autour d'une nouvelle méthodologie de projet inspirée des chemins de changements avec, notamment, la question de l'évaluation.	Participation des habitants, engagement « Guichet Unique » petite enfance, enfance, jeunesse.
<p>- Le handicap :</p> <p>Il a été décidé de traiter ce sujet dans chacun des trois axes ci-dessus. La Ville et la Caf ont affirmé vouloir s'engager fortement sur la question du handicap. Inclusion des enfants, accessibilité, problématique des aidants ...</p>		
<p>- L'attractivité du territoire</p> <p>Il s'agit d'une finalité.</p>		

La caisse d'allocations familiales

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2023 - 2027

Dans le cadre de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (C.O.G.) qui lie l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) la branche famille s'engage à soutenir les projets *porteurs de progrès*, afin de relever les défis sociétaux.

Les Caf accompagnent les allocataires dans leurs parcours de vie pour répondre aux besoins des familles tels que la conciliation des temps familiaux et professionnels, l'exercice de la parentalité, l'investissement dans la jeunesse, l'animation de la vie sociale, l'attention aux personnes en situation de handicap, le souci du mal logement et du cadre de vie, l'insertion sociale et professionnelle.

« La branche Famille, comme l'État, place l'égalité des droits au rang de ses priorités d'action en veillant à ce que chaque individu puisse bénéficier des prestations et des services qui lui sont dus, sans discrimination ni distinction, favorisant aussi l'égalité des chances et la justice sociale. A cet égard, la branche Famille s'attache à promouvoir les valeurs de la République dont la laïcité, en prenant toute sa part dans le renforcement de la solidarité nationale. Par son action, en mettant notamment en œuvre ses politiques d'action sociale, elle contribue à la construction d'une société plus juste, inclusive et solidaire, permettant de préserver l'unité et l'équilibre de notre pays. Soucieuse de l'intérêt général, la Branche veille au respect des convictions et des choix de vie individuels ou familiaux. Sa neutralité est facilitée par un mode de gouvernance qui s'appuie sur des conseils d'administration composés de représentants des partenaires sociaux et des familles ».

Les principes directeurs qui orienteront l'action pour décliner les priorités et mener à bien les engagements pris pour la période 2023 - 2027 sont :

- **Rénover et améliorer le service rendu.**
- **Renforcer l'ancrage dans les territoires.**
- **Prendre en compte la transition écologique dans le déploiement des interventions.**
- **Mettre en œuvre l'innovation sociale.**

Au regard de ces principes directeurs, la branche Famille poursuit trois grands objectifs :

- Poursuivre le développement des services attentionnés tout au long des parcours de vie de chacun par :
 - La Création du service public de la petite enfance.
 - La poursuite de l'investissement dans les services aux familles autour de l'enfance et de la jeunesse.
 - La poursuite de l'intermédiation financière dans les pensions alimentaires pour soutenir les parents dans l'intérêt des enfants.
 - La poursuite des actions visant au maintien dans le logement.
 - Le renforcement de la solidarité.
- Garantir un accès efficace au juste droit en améliorant le modèle de délivrance des prestations par :
 - L'amélioration des délais de traitement de la qualité dans les réponses apportées.
 - L'évolution du modèle de délivrance de droits et services autour de la solidarité à la source en s'attachant à en garantir les conditions opérationnelles.
 - Le renforcement de la stratégie de lutte contre les erreurs et la fraude.

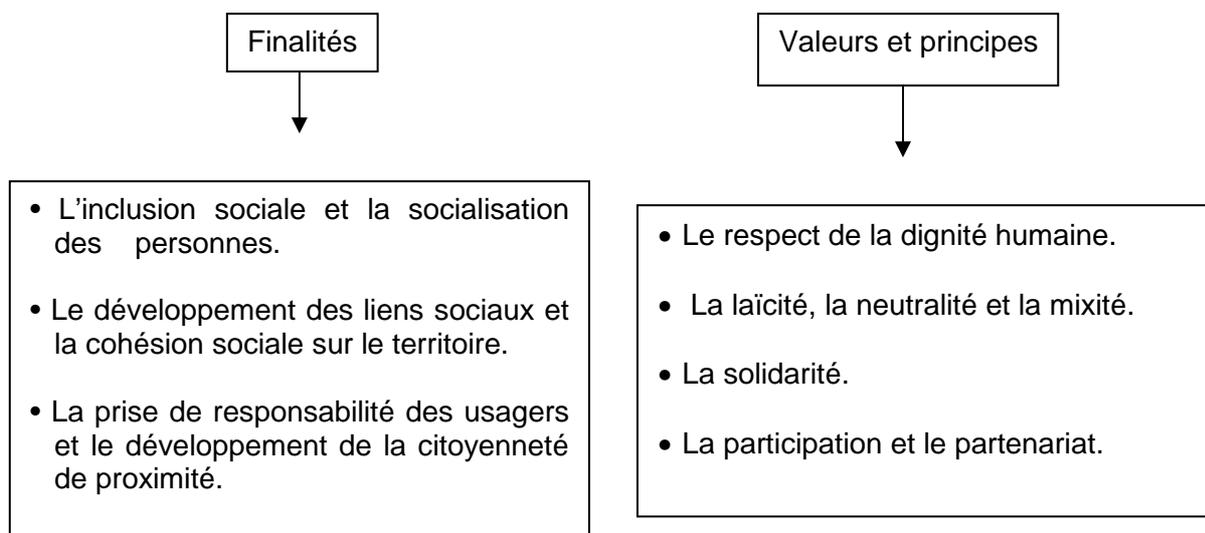
- Mobiliser les leviers de performance et accompagner les transformations, grâce à une organisation territorialisée, départementale, solidaire et au plus proche des partenaires locaux par :
 - Une action menée au plus proche de territoires avec les partenaires locaux.
 - Une politique de ressources humaines ambitieuse.
 - Une démarche d'innovation renouvelée et renforcée.
 - La valorisation de ses atouts en termes de contribution à la conception des politiques sociales, de pilotage de la performance et d'évaluation.
 - La mise en place d'une transition écologique par une démarche globale intégrant l'ensemble des dimensions de la vie des caisses et de leurs usagers, à destination de ses partenaires, de ses publics et au sein du réseau.

L'animation de la vie sociale

Signataire du schéma départemental de l'animation de la vie sociale, la ville du Mans a créé un poste chargé de mission Animation de la Vie Sociale en 2019. Le centre social Le Kaléidoscope conduit une réflexion, avec l'Espace de Vie Sociale L'ARBRE, sur la complémentarité des actions, en s'appuyant sur ce schéma départemental.

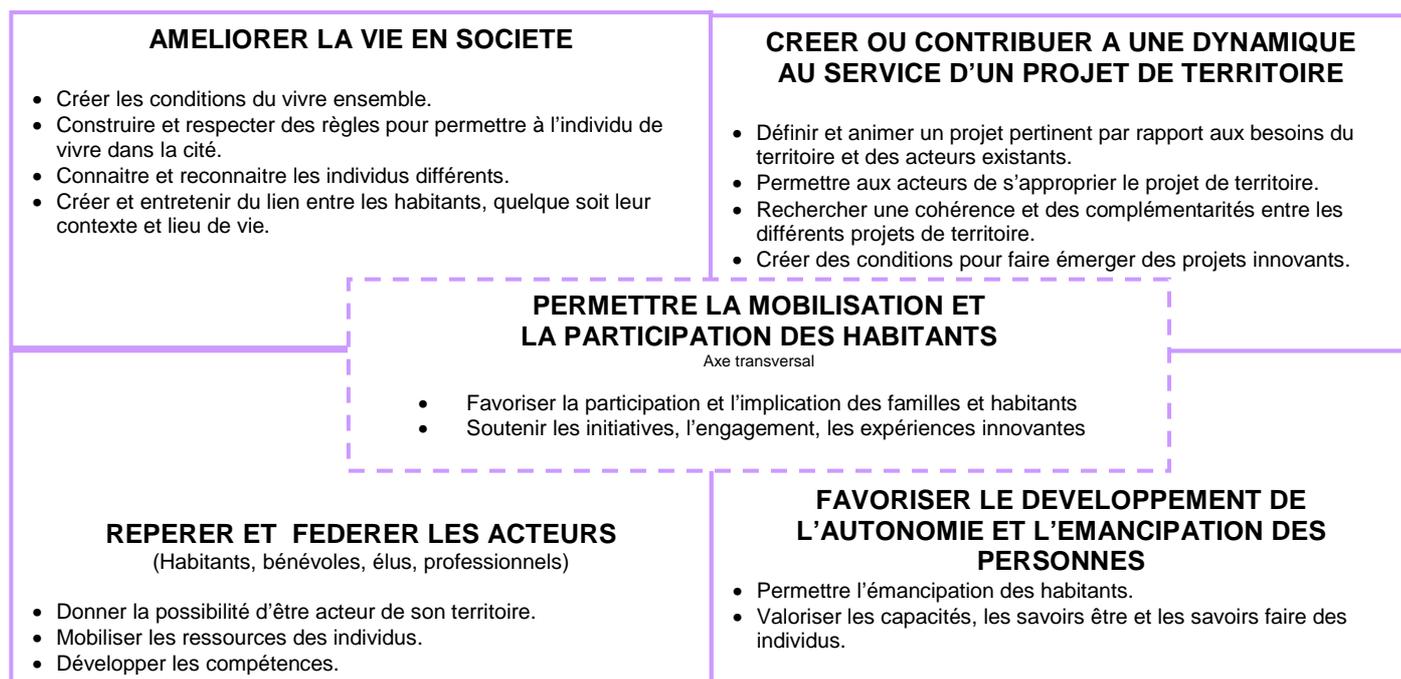
La circulaire CNAF de juin 2012

« L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire »¹³.



¹³ Circulaire CNAF - juin 2012

En Sarthe, le schéma départemental de la vie sociale définit le cadre partagé selon 4 axes



La politique de la ville¹⁴

Un protocole d'engagements renforcés et réciproques décline les priorités formalisées pour les trois années à venir 2020 - 2022. « Ces priorités résultent des croisements opérés vis-à-vis des éléments recueillis auprès des habitants, professionnels et élus du territoire.

L'engagement de la collectivité relève avant tout de la proposition d'un cadre de travail pour mettre en œuvre les axes déclinés par le protocole. Cela consiste à identifier et réunir les acteurs concernés par les chantiers à initier et donc à adopter une posture volontariste à cet égard. Il s'agira d'assurer l'animation, la coordination d'instances de travail, et de proposer une méthodologie permettant la conception de projets nouveaux, en articulation avec les politiques de droit commun. Tel que cela a été le cas pour la construction du protocole, la conception des projets envisagés pour 2020-2022 intégrera systématiquement une dimension participative via les conseils citoyens ».

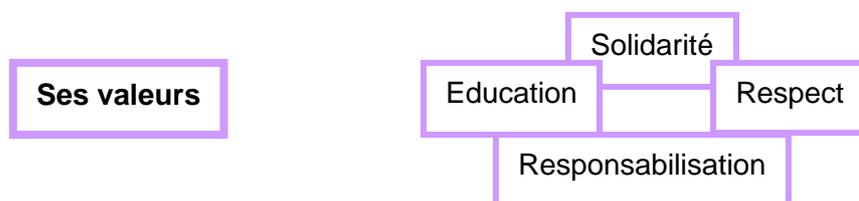
Parmi les priorités définies le centre social retiendra pour déployer des actions dans le cadre des appels à projets :

- Santé
- Jeunesse
- Soutien à la parentalité
- Scolarité et communauté éducative
- Accès aux droits et aux services
- Participation des habitants et animation de la vie de quartier
- Égalité femmes/hommes
- Culture et inter culturalité
- Image des quartiers
- Ingénierie partenariat

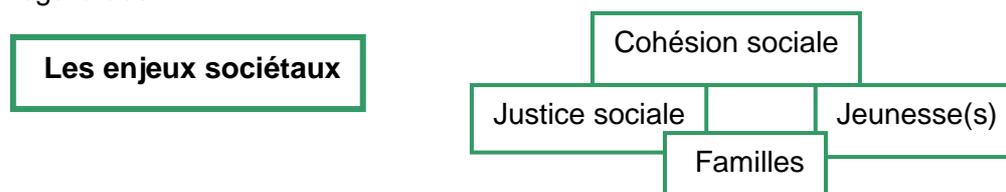
¹⁴ Annexe 7 : Protocole d'engagements renforcés et réciproques – 2020-2022 - service politique de la ville – le Mans Métropole

7. PROJET SOCIAL 2024 - 2027

Dans la continuité du projet social finissant, le Centre Social Le Kaléidoscope réaffirme sa mission de contributeur à l'animation de la vie sociale dans une posture d'éducation populaire en s'appuyant sur :



Au regard des



Des problématiques identifiées

- Une population fragilisée et égratignée par des vagues d'événements sanitaires, économiques et insécuritaires.
- Une population en situation de précarité avec des difficultés d'accès aux soins et aux services.
- Des habitants en demande de liens sociaux en attente de réponse à leurs besoins et leurs réalités.
- Des familles et des habitants en demande d'accompagnement et d'encadrement dans leur quotidien.
- Des partenaires en attente de partager les pratiques professionnelles, de développer une culture partenariale de l'élaboration des projets à l'évaluation.

Le centre social se donne pour ambition 2027 :

- D'être repéré et identifié pour l'ensemble de ses missions.
- D'apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants.
- D'être un espace de citoyenneté.
- De contribuer à l'attractivité du territoire.

En travaillant sur les 4 axes suivants :

- Les habitants, acteurs du développement des liens sociaux sur leur territoire.
- Le centre social développe l'entraide et la solidarité entre habitants.
- Le centre social prend en compte les besoins des familles.
- Le centre social pilote un projet jeunesse(s) sur le territoire.

ORIENTATIONS 2024 - 2027

AXE 1 : Les habitants, acteurs du développement des liens sociaux sur leur territoire

Objectif général 1	Développer la citoyenneté
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les parcours des bénévoles. - Créer des espaces de débats d'échanges entre les habitants. - Favoriser l'accès aux instances de décisions du centre social.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'animation de la vie associative du centre social sur 4 ans, (actions de formation, temps de convivialité locale et départementale, portraits de bénévoles, valorisation, communication, ...). - Débats dans et hors les murs avec différents supports accessibles aux différents publics (photo langage, ciné débat, théâtre forum, conférence ...). - Diffusion des comptes rendus, élaboration d'outils de compréhension du modèle associatif, communication.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bénévoles. - Renouvellement des bénévoles dans les instances. - Développement de l'esprit critique. - Ouverture sociale et culturelle.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Nombre de débats et de temps conviviaux / an.
Objectifs général 2	Inscrire la mobilisation et la participation des habitants comme principe d'action
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens intergénérationnels et interculturels. - Valoriser les compétences et initiatives des habitants et des bénévoles. - Accueillir et soutenir les associations du territoire.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'animation construits avec les publics par secteur et / ou en transversalité (actions de loisirs, accès à la culture, actions de prévention, convivialité, valorisation, communication, ...). - Promotion des dispositifs de développement de projets par les habitants (fonds de participation des habitants...). - Actions hors les murs, places et en bas des immeubles, sur le marché, en coopération avec les partenaires...
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture sociale et culturelle. - Amélioration de la vie quotidienne et des liens sociaux. - Mise en mouvement des individus. - Capacité à trouver des réponses par soi même. - Une aisance à aller vers les autres, les institutions ...
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Nombre d'actions et de temps conviviaux / an.

AXE 2 : Le centre social développe l'entraide et la solidarité entre habitants

Objectif général 1	Lutter contre les exclusions
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie. - Porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables. - Faciliter l'accès aux droits et aux démarches.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Déambulations hors les murs – équipe mobile partenariale et pluridisciplinaire dans une démarche du Pouvoir d'Agir. - Actions de prévention, sensibilisation, information aux droits, loisirs, culture, santé, budget. - Ecoute active. - Augmentation des permanences et / des orientations.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la vie quotidienne. - Recours aux droits. - Mieux être, moins d'isolement.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'action de préventions, sensibilisation / an. - Nombre d'orientations. - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Déploiement du partenariat.
Objectifs général 2	Mettre en œuvre des actions innovantes
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions transversales au centre social. - Identifier d'autres formes de ressources. - Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'animation construits avec les publics par secteur et / ou en transversalité (actions de loisirs, accès à la culture, actions de prévention, convivialité, valorisation, communication, ...). - Recherche des dispositifs existants de développement de projets par les habitants (fonds de participation des habitants, appel à projet santé ...). - Actions hors les murs, places et en bas des immeubles, sur le marché, en coopération avec les partenaires.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la vie quotidienne et des liens sociaux. - Mise en mouvement des individus. - Capacité à trouver des réponses collectives et collaboratives. - Capacité à trouver des réponses par soi même. - Une aisance à aller vers les autres, les institutions ...
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Nombre d'actions innovantes / an.

AXE 3 : Le centre social prend en compte les besoins des familles

Objectif général 1	Soutenir et accompagner les familles dans leur rôle de parents
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire avec les familles des temps de loisirs partagés enfants / parents. - Développer des espaces de paroles entre parents. - Accueillir et proposer des actions (ou projets) intergénérationnelles et / ou partenariales.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'actions de loisirs, prévention, sensibilisation, information aux droits, loisirs, culture, santé. - Ecoute active. - Partenariat.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - L'épanouissement et le développement de solidarités inter et intra familiales. - Moins d'isolement – liens interfamiliaux. - Prise d'initiatives et une autonomie dans la pratique des loisirs. - Renforcement de la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité. - Valorisation des compétences des parents, une meilleure estime de soi.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'action de loisirs préventions, sensibilisation / an. - Nombre de proposition et construction de projets faits avec les familles. - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Déploiement du partenariat.
Objectifs général 2	Etre en veille sur les évolutions et les besoins des familles
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une attention particulière aux familles fragilisées. - Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération. - Orienter les familles vers les partenaires et / ou services identifiés.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et / participation aux réunions de réseaux parentalité, éducation, insertion, jeunesse. - Recherche des dispositifs existants de développement de projets par les habitants (fonds de participation des habitants, appel à projet santé ...). - Actions de formation.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure orientation des publics en interne et en externe. - Accompagnement des publics vers le centre social par les partenaires. - Participation de nouveaux partenaires dans les actions.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de réseau /an. - Nombre d'orientations /an. - Nombre et thématiques des problématiques familiales.

AXE 4 : Le centre social pilote un projet jeunesse(s) sur le territoire

Objectif général 1	Permettre aux jeunes de prendre une place au sein du collectif et dans la société
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie. - Valoriser les compétences des jeunes. - Rendre visible les jeunes et le collectif, être associé.es aux politiques jeunesse locales.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'actions de loisirs, prévention, sensibilisation, information aux droits, loisirs, culture, santé. - Déambulations hors les murs – équipe mobile partenariale et pluridisciplinaire dans une démarche du Pouvoir d'Agir. - Ecoute active - Partenariat. - Animation du « collectif jeunesse » sur le territoire. - Accueil de stagiaires. - Expérimentation à la vie associative au sein du centre social – junior association...
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - L'épanouissement et le développement de solidarités entre les jeunes et avec les autres publics du centre social et/ ou quartier. - Moins d'isolement – de prise de risques. - Prise d'initiatives et une autonomie dans la pratique des loisirs. - Changement de regards sur la jeunesse. - Valorisation des compétences des jeunes, une meilleure estime de soi.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'action de loisirs préventions, sensibilisation / an. - Nombre de proposition et construction de projets faits avec les jeunes. - Effectifs / fréquentation / régularité / mixité des publics. - Témoignages – impressions – discussions. - Déploiement du partenariat. - Nombre de réunions du collectif jeunesse et thématiques traitées
Objectifs général 2	Animer le collectif jeunesse sur le territoire
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des bases et une organisation de travail commune pour agir avec le collectif. - Conduire une démarche commune de développement du pouvoir d'agir auprès des jeunes. - Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération.
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et / participation aux réunions de réseaux parentalité, éducation, insertion, jeunesse. - Recherche des dispositifs existants de développement de projets par les habitants (fonds de participation des habitants, appel à projet jeunesse, santé ...). - Actions de formation.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure orientation des publics en interne et en externe. - Accompagnement des publics vers le centre social par les partenaires. - Participation de nouveaux partenaires dans les actions.
<u>Evaluation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de réseau /an. - Nombre d'orientations /an. - Nombre et thématiques des problématiques jeunesse.

PLAN D'ACTION 2023 - 2027

AXE 1 : Les habitants, acteurs du développement des liens sociaux sur leur territoire

Objectifs généraux						
ACTIVITES	Développer la citoyenneté			Inscrire la mobilisation et la participation des habitants comme principe d'action		
	Objectifs opérationnels			Objectifs opérationnels		
	1	2	3	1	2	3
	Valoriser les parcours des bénévoles	Créer des espaces de débats d'échanges entre les habitants	Favoriser l'accès aux instances de décisions du centre social	Renforcer les liens inter générationnels et interculturels	Valoriser les compétences et initiatives des habitants et des bénévoles	Accueillir et soutenir les associations du territoire
Bien vieillir dans son quartier		X	X	X	X	X
Petit déjeuner		X		X	X	X
Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations	X	X		X	X	X
Les Sablons s'agitent				X	X	X
Ateliers de loisirs	X			X	X	X
Agir pour sa santé	X				X	X
Epicerie solidaire	X		X	X	X	X
Ateliers sociolinguistiques	X		X	X	X	X
Apprendre autrement	X	X	X	X	X	X
La parenthèse		X	X	X	X	
Laep virgule					X	
Réunion réseau et collectifs associatifs		X			X	X
Permanences sociales						X
Accueil		X	X		X	X
Communication						
Animations jeunesse	X	X	X	X	X	X

AXE 2 : Le centre social développe l'entraide et la solidarité entre habitants

Objectifs généraux						
ACTIVITES	Lutter contre les exclusions			Mettre en œuvre des actions innovantes		
	Objectifs opérationnels			Objectifs opérationnels		
	1	2	3	1	2	3
	Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie	Porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables	Faciliter l'accès aux droits et aux démarches	Renforcer les actions transversales au centre social	Identifier d'autres formes de ressources	Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération
Bien vieillir dans son quartier	x	x	x	x	x	x
Petit déjeuner	x	x		x		
Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations	x	x	x	x	x	x
Les Sablons s'agitent	x	x		x		x
Ateliers de loisirs		x		x		
Agir pour sa santé	x	x	x	x		x
Epicerie solidaire		x	x	x	x	x
Ateliers sociolinguistiques	x		x	x	x	x
Apprendre autrement		x		x		x
La parenthèse	x	x	x	x	x	x
Laep virgule		x			x	x
Réunion réseau et collectifs associatifs				x	x	x
Permanences sociales		x	x		x	x
Accueil		x	x	x		x
Communication	x	x	x			
Animations jeunesse	x	x	x	x	x	x

AXE 3 : Le centre social prend en compte les besoins des familles

Objectifs généraux						
ACTIVITES	Soutenir et accompagner les familles dans leur rôle de parents			Etre en veille sur les évolutions et les besoins des familles		
	Objectifs opérationnels			Objectifs opérationnels		
	1	2	3	1	2	3
	Construire avec les familles des temps de loisirs partagés enfants /parents	Développer des espaces de paroles entre parents	Accueillir et proposer des actions (ou projets) intergénérationnelles et / ou partenariales	Porter une attention particulière aux familles fragilisées	Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération	Orienter les familles vers les partenaires et/ou services identifiés
Bien vieillir dans son quartier			x		x	
Petit déjeuner		x	x	x		
Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations	x	x	x	x	x	x
Les Sablons s'agitent	x		x	x	x	
Ateliers de loisirs						
Agir pour sa santé		x	x	x	x	x
Epicerie solidaire	x	x	x	x	x	x
Ateliers sociolinguistiques		x	x	x	x	x
Apprendre autrement	x	x	x	x	x	x
La parenthèse	x	x	x	x	x	x
Laep virgule	x	x		x	x	x
Réunion réseau et collectifs associatifs						
Permanences sociales				x	x	x
Accueil		x				x
Communication						
Animations jeunesse	x		x	x	x	x

AXE 4 : Le centre social pilote un projet jeunesse(s) sur le territoire

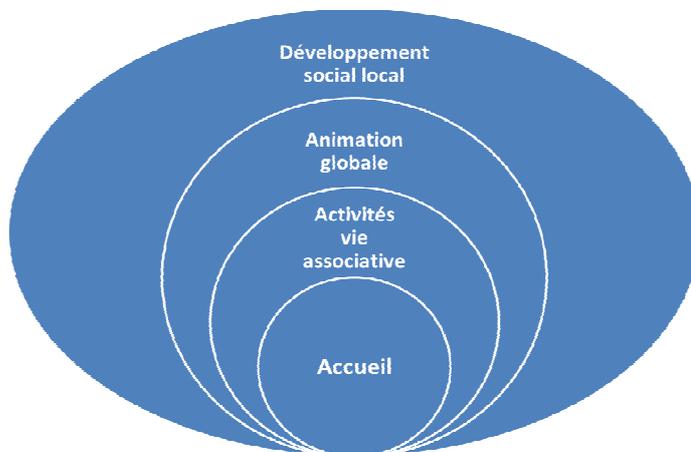
Objectifs généraux						
ACTIVITES	Permettre aux jeunes de prendre une place au sein du collectif et dans la société			Animer le collectif jeunesse sur le territoire		
	Objectifs opérationnels			Objectifs opérationnels		
	1	2	3	1	2	3
	Aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie	Valoriser les compétences des jeunes	Rendre visible les jeunes et le collectif, être associé.es aux politiques jeunesse locales	Construire des bases et une organisation de travail commune pour agir avec le collectif	Conduire une démarche commune de développement du pouvoir d'agir auprès des jeunes	Renforcer le partenariat dans une dynamique de coopération
Bien vieillir dans son quartier						
Petit déjeuner	x	x				
Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations	x	x	x		x	x
Les Sablons s'agitent	x	x			x	x
Ateliers de loisirs		x		x		
Agir pour sa santé			x	x	x	x
Epicerie solidaire						
Ateliers sociolinguistiques						
Apprendre autrement		x	x	x	x	x
La parenthèse		x	x	x	x	x
Laep virgule						
Réunion réseau et collectifs associatifs			x	x	x	x
Permanences sociales						x
Accueil		x	x			
Communication						
Animations jeunesse	x	x	x	x	x	x

Le nouveau projet social et les thématiques transversales

La fonction accueil

En 2022, Michel Herfray co-président a proposé de faire une immersion à l'accueil afin de recueillir des informations et observations. L'objectif étant de mieux connaître cette fonction au sein du Kaléidoscope pour évaluer nos forces et nos limites, et porter une réflexion en vue de renouveler le projet social. Cette immersion a fait l'objet d'une restitution en conseil d'administration en juin 2022 et d'une présentation à l'assemblée générale en mai 2023 dans le rapport d'activité.

La fonction accueil est la mission première d'un centre social, elle revêt différentes formes et les informations à traiter sont de nature plus ou moins complexes. La fréquentation du centre social est importante avec des pics d'activités les mardis et les jeudis



C'est pourquoi, un travail sur l'amélioration de la fonction accueil est envisagé avec l'ensemble de l'équipe, les bénévoles et les services hébergés afin de proposer un accueil de qualité, respectant les attentes de la fonction accueil d'un centre social.

Ce travail portera sur :

Les repères de la fonction d'accueil

Les enjeux et missions propres de la fonction accueil : accueillir, pour quoi faire ?

La place de l'accueil dans l'organisation et dans le projet social.

Etat des lieux.

L'accueil idéal et l'accueil infernal au quotidien : les exigences d'un accueil réussi

Les conditions matérielles de l'accueil, l'approche intérieure et extérieure.

Les rôles et les fonctions de l'accueil, la complémentarité des compétences.

Comment développer des attitudes accueillantes ?

La dimension relationnelle de l'accueil, la relation à l'autre.

Les compétences comportementales de l'accueil.

La place des bénévoles dans l'accueil des habitants.

Accueillir hors les murs.

La santé

Si le bilan du projet social finissant a mis en évidence des problèmes accrus en terme d'accès aux soins et de suivi médical sur l'ensemble des publics qui fréquentent le centre social, le groupe de travail projet social n'a pas approfondi le diagnostic avec les partenaires santé du territoire.

En effet, en parallèle, une convention de partenariat dans le cadre du projet « Ambassadeurs santé » a été signée en 2023 entre Le Mans Métropole et l'U.M.C.S. pour contribuer à la réalisation d'actions liées à la « réduction des inégalités sociales et territoriales en santé »

Cette convention précise les missions des ambassadeurs santé et des relais santé :

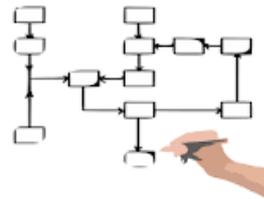
« Les ambassadeurs santé sont des habitants bénévoles, formés à la prévention et promotion de la santé dont les missions consistent à :

- Mobiliser pour aller vers les populations sur leur lieu de vie,
- Délivrer des messages de prévention et éducation à la santé,
- Rapprocher les personnes des structures de droits communs,
- Être force de proposition dans la définition et la mise en œuvre d'actions de prévention ».

« Des relais santé basés au sein des centres sociaux seront définis pour être le lien de proximité entre les ambassadeurs santé et le Service Santé. L'U.M.C.S. a été identifiée comme structure relais de proximité en appui au déploiement des actions de santé publique définies par les ambassadeurs santé. »

Afin d'apporter une réponse concertée et en cohérence avec le territoire, un diagnostic approfondi sera conduit en 2024 par l'ensemble de l'équipe en vue de proposer des actions transversales au centre social.

Organigramme¹⁵



DIRECTION :

✓ 1 poste

ACCUEIL :

✓ 2 postes

ADMINISTRATIF - COMMUNICATION

- ✓ 2 postes secrétariat
- ✓ 1 poste chargé communication

**Pilotage
Logistique
5 E.T.P.**

ESPACE RESSOURCES

De la mutualisation et des postes partagés entre les 4 centres sociaux

- ✓ 2 postes en comptabilité
- ✓ 1 agent technique
- ✓ 1 direction générale
- ✓ 1 poste secrétariat

FAMILLES - ACCES AUX DROITS

*Animations collectives familles
Accompagnement à la scolarité
Médiation écoles familles
Épicerie solidaire
Lieu d'accueil enfants parents*

- ✓ 1 poste de coordination
- ✓ 1 poste animation : familles et accompagnement à la scolarité
- ✓ 1 poste intervenant social
- ✓ 1 poste animation médiation accès aux droits familles adulte relais
- ✓ 2 postes animation médiation familles – écoles adulte relais

**Activités
13,37 E.T.P.**

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE - CITOYENNETE

*Accueil
Animations seniors et intergénérationnelles
Soutien aux initiatives et projets d'habitants
Lutte contre les discriminations, fête de quartiers
Ateliers de loisirs
Ateliers socio linguistiques
Projet jeunesse*

- ✓ 1 poste de coordination
- ✓ 1 poste animation A.V.S. – citoyenneté
- ✓ 1 poste jeunesse
- ✓ 1 poste ASL
- ✓ 1 poste animations intergénérationnelles – animation vie sociale
- ✓ 1 poste animation de la sociale- fête de quartier
- ✓ 5 postes animation ateliers loisirs



¹⁵ Annexe 11 : Organigramme de la structure

La démarche évaluative

L'évaluation du projet social vise à prendre du recul sur les actions réalisées afin d'en construire de nouvelles. Dans ce nouveau projet social l'équipe a choisit de re-questionner les outils habituels de l'évaluation (bilans qualitatifs et quantitatifs) en portant son attention sur l'impact social engendré par chaque action.

La démarche évaluative comportera 3 temps distincts :

Avec les parties prenantes du projet social :

1. Définir collectivement les changements sociaux attendus par les actions :

- Sur les bénéficiaires / directs et indirects
- Sur l'environnement
- Sur la société

Il s'agira d'identifier et / ou d'évaluer son utilité sociale, de faire des choix collectifs, permettant de cibler les questions auxquelles nous voulons répondre en s'appuyant sur les items retenus dans le cadre de la Formation - action à l'évaluation de l'utilité sociale¹⁶.

- Épanouissement
- Engagement local
- Lien social
- Dynamique territoriale
- Qualité de la vie quotidienne
- Innovation sociale

2. Créer les outils de mesure.

3. Valoriser l'impact social auprès des parties prenantes.

¹⁶ Annexe 10 : Recherche action réalisée en 2018-2019 par la fédération départementale des centres sociaux

ANNEXES

Annexe 1

Proposition C.E.A.S.72 – Le Kaléidoscope

Annexe 2

Statuts U.M.C.S. (Assemblée Générale du 28.09.2021)
Cartographie des centres sociaux de l'U.M.C.S.
Salariés et administrateurs de l'U.M.C.S.
Historique de l'U.M.C.S.
Gouvernance de l'U.M.C.S.

Annexe 3

Les instances de conception, de réflexion et de concertation

Annexe 4

Calendrier des réunions et ordre du jour

Annexe 5

Tableau synthèse des priorités 2030

Annexe 6

Questionnaire habitants – Questionnaire usagers – Lieux de déambulation

Annexe 7

Protocole d'engagement – Politique de la Ville 2015 – 2020 (Extrait)

Annexe 8

Statuts de l'association d'animation du centre social Le Kaléidoscope
Sablons / Bords de l'Huisne

Annexe 9

Budgets prévisionnels 2024 - 2027

Annexe 10

Dépliant fédéral – Utilité Sociale

Annexe 11

Organigramme de la structure

Annexe 1

Proposition C.E.A.S. 72 – Le Kaléidoscope

72 CEAS
Centre d'étude et d'action sociale

Aide à l'élaboration du Projet Social

Proposition d'accompagnement
Centre social des Sablons Kaléidoscope – Le Mans

Association d'éducation populaire née en 1937, le CEAS72 représente plus de 80 ans d'expériences au service du territoire Sarthois.

Il s'est imposé comme le facilitateur pour faire émerger tous les projets et initiatives à forte dimensions sociales, sociétales et environnementales au service du territoire. Il est aujourd'hui le laboratoire de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'innovation sociale (IS).

Son objectif :

Accompagner les initiatives et envies d'agir, aider à comprendre les mutations sur le territoire et les problématiques sociales.

Vous voulez changer le monde ? Commencez par la Sarthe !

Le CEAS72 accompagne la construction des projets à **impacts positifs** pour des porteurs de projets, des entreprises de l'ESS, des citoyens, des entreprises, des collectivités locales.

MESURER Mesurer l'impact
IMAGINER Se représenter des territoires du territoire
DÉPLOYER Un projet
TRANSFORMER Une offre en projet

Contexte de la sollicitation

Le Centre Social des Sablons – Le Kaléidoscope – a sollicité le CEAS72 pour bénéficier d'un appui dans le renouvellement de son projet social

Le Centre Social agit sur le territoire des Sablons et des Bords de l'Huisne, il fait partie de l'Union Mancelle des Centres Sociaux – LMCS – qui rassemble les 4 centres sociaux de la ville. L'UMCS est une association qui mutualise les ressources techniques et centralise les financements octroyés par la CAF et la ville du Mans. L'UMCS est l'employeur des équipes des Centres sociaux. L'UMCS est piloté par une directrice générale, un conseil d'administration et un bureau composés des membres des associations d'usagers de chacun des centres sociaux. Une délégation est attribuée à la Directrice pour mettre en œuvre le projet du Centre Social.

Le futur Projet Social doit être validé avant la fin de l'année (dépôt auprès de la CAF fin octobre 2023). L'équipe du Centre social a préfiguré fin 2022 une feuille de route prévoyant 4 phases : évaluation du précédent projet social, diagnostic du territoire, formulation des enjeux et orientations, formalisation.

L'évaluation du projet social 2020-2022 a été réalisée mais pas encore validé et valorisé. Plusieurs éléments viennent marquer la mise en œuvre du précédent projet social : le Covid qui a fait évoluer les pratiques et les projets, une démarche d'élaboration qui n'a pas permis l'appropriation du projet par les équipes et complexifié leur implication, un arrêt de travail long de la directrice.

Notre compréhension de la demande

Dans cette phase d'élaboration, le Centre social doit prendre en compte plusieurs enjeux :

- ✓ La tenue du calendrier pour un renouvellement fin d'année 2023
- ✓ Une redéfinition en cours de l'organigramme (création de 2 responsables de pôle famille / AVS)
- ✓ Une approche méthodologique qui permette une implication et appropriation de l'équipe dans l'ambition et la déclinaison du projet
- ✓ Une recherche de synergie avec les acteurs du territoire, en particulier avec l'Arbre dont le renouvellement d'agrément est sur un calendrier et un périmètre identique (diagnostic de territoire commun)
- ✓ Une lisibilité de l'action possible du Centre social
- ✓ La prise en compte du nouveau schéma organisationnel de l'UMCS
- ✓ Une viabilité économique du prochain projet social

Au regard de ce contexte et de ces enjeux, l'apport du CEAS72 auprès du Centre social doit permettre de :

- ⇒ L'aider à prendre les décisions stratégiques à chacune des étapes
- ⇒ Garantir la compréhension de la vocation d'un centre social auprès de chacune des parties prenantes.
- ⇒ Co-construire le projet social
- ⇒ Créer les conditions favorables à la coopération territoriale

Notre proposition d'intervention

La finalité :
L'intervention du CEAS72 a pour objectif de permettre l'élaboration d'un Projet Social *impléguable* pour les équipes d'animateurs et bénévoles, *approprié* par les partenaires financeurs et opérationnels, tout en *prenant en compte les capacités et limites* du Centre social.

L'approche retenue conjointement avec le Centre Social :

- Les équipes du CEAS72 interviennent en expertise méthodologique afin d'aider à définir et mettre en œuvre une démarche qui permette l'atteinte des objectifs et la prise en compte du contexte.
- La directrice et les équipes du Centre Social mobilisent leurs savoirs-faire dans l'animation des réunions, rencontres ou ateliers et dans la rédaction du projet social.
- Le CEAS72 contribue à la prise de recul à chacune des étapes et dans l'analyse des productions.
- L'enjeu de l'évaluation du projet social est prise en compte tout au long de la démarche.

Les bénéficiaires
L'accompagnement se fera auprès de la Directrice du Centre social, qui pourra mobiliser une cellule interne composée des 2 futures responsables de pôle. Selon les choix méthodologiques retenus en début d'accompagnement, le CEAS72 pourra mobiliser une instance de pilotage partenariale.



Les modalités de réalisation

Livrables :

- Comptes rendus de réunions
- Capitalisation de la méthodologie : bilan et outils

Calendrier
La présente proposition d'intervention s'inscrit dans un calendrier contraint avec la perspective du dépôt du projet social auprès de la CAF en octobre 2023. Le calendrier sera affiné lors des premiers temps de travail.

Coût de la mission
La réalisation de cette mission nécessite 10 jours d'intervention à 680 € / jours soit 6 800 € net de taxes (association loi 1901, le CEAS72 n'est pas assujéti à la TVA)

Options
Selon les choix méthodologiques réalisés en accord avec la direction du Centre Social, des journées complémentaires pourront être réalisées (animation de temps complémentaires, approfondissement...) Elles feront l'objet de facturation complémentaire.



A compléter : connaissances AVS + Centres sociaux



Les apports du CEAS72

Les démarches participatives et collectives sont ancrées dans la philosophie du CEAS72. Il a pour fonction d'être un facilitateur pour définir des projets à impact. Le CEAS72 se place dans une posture d'accompagnement aux côtés des bénéficiaires pour les aider à faire les choix.



Une approche systémique et territoriale

Le territoire constitue la porte d'entrée du CEAS. Il le prend en compte dans une géographie mais plus encore comme un espace de lien et d'interaction entre différentes parties prenantes. Dans son approche d'accompagnement, le CEAS cherche toujours à prendre en compte l'écosystème du projet et des interdépendances afin d'identifier les freins et leviers d'action.



Des méthodologies collaboratives et créatives

Par ses outils et approches, le CEAS72 cherche à associer l'ensemble des parties prenantes pour qualifier les problématiques et imaginer les solutions adaptées. Il s'appuie ainsi sur l'expertise d'usage des acteurs.



Des valeurs d'éducation populaire

Notre intervention s'inscrit dans une recherche de partage et d'adaptation par les acteurs impliqués, mais également en permettant aux acteurs d'acquiescer les clés méthodologiques qui nous électrifient.



A compléter : connaissances AVS + Centres sociaux



L'expérience du CEAS72



La définition de projets de territoire

2022 : Définition du Projet Social de Territoire pour les communes de Yvré et de Sarzé
2021 : Elaboration du Projet de territoire de Champagné
2019-2020 : Atelier Sport Citoyen : qualifier les freins à la pratique sportive dans les quartiers de l'Épine - Le Mans
2018 : Définition du projet social de territoire du Bocage Célestien
2017 : Elaboration du Schéma Directeurs de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) en Sarthe



L'accompagnement des Centres Sociaux

2004-2022 : Le CEAS72 est porteur du Dispositif Local d'Accompagnement de l'ESS. Dans ce cadre, la totalité des Centres sociaux et des EVS du département ont bénéficié d'un appui du CEAS72. Ce dernier a permis une bonne connaissance des fonctionnements et enjeux auxquelles ces associations sont confrontées.
2019 : En partenariat avec la Fédération départementale et la CAF, le CEAS72 a coanimé une démarche expérimentale d'évaluation de l'utile sociale auprès de 5 centres sociaux.



La politique d'Animation de la Vie Sociale

2018 et 2021 : Le CEAS72 accompagne la CAF de la Sarthe dans la méthodologie d'élaboration du premier Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) puis les travaux d'élaboration du Schéma Départemental des services aux familles (SDSF) qui intègre le SDAVS.



L'équipe mobilisée par le CEAS72

Bertrand LANGEVIN - Directeur / Chef de projets
@Bertrand Langevin #Economie Sociale et Solidaire #Coopération
bertrandlangevin@ceas72.fr / 07 86 58 83 21

Diplômé d'un DESS Développement et Aménagement Economiques des territoires, Bertrand accompagne depuis 16 ans les collectivités et partenaires dans la définition de projet territoire au sein du CEAS72.

Fabienne TROUILLARD - Directrice adjointe / Cheffe de projets
@Fabienne Trouillard #Impact
Fabienne.trouillard@ceas72.fr / 06 81 12 82 90

Titulaire d'un Master en Economie Sociale et Solidaire, Fabienne assure la responsabilité de l'accompagnement des projets d'innovation sociale. Elle développe une expertise dans les démarches d'évaluation d'utilité sociale ou de mesure de l'impact.



Retrouvez-nous au :
8 avenue René Laennec, 72000 Le Mans
(à 15 minutes du centre-ville du Mans, accessible en tram arrêt Haute Vierge - Clinique du Pré)

Joignez-nous :
☎ 02 43 76 51 63
✉ contact@ceas72.fr
📱 @CEAS72



Annexe 2

Statuts U.M.C.S. (A.G.E. du 28 septembre 2021) Cartographie des centres sociaux – Cartographie des processus



STATUTS

de l'Union Mancelle des Centres Sociaux

- Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2021

Article 1 : Constitution

Il est constitué entre les personnes physiques et les personnes morales qui adhèrent ou adhéreront aux présents statuts une association régie par la loi 1901 dénommée **Union Mancelle des Centres Sociaux, ou UMCS.**

Article 2 : Objet

L'association Union Mancelle des Centres Sociaux a pour but le soutien, l'accompagnement et le développement des Centres Sociaux du Mans ainsi que des structures d'animation de la vie sociale existantes ou qui pourraient se créer et qui souhaiteraient l'intégrer ou seulement bénéficier d'une plateforme de services.

Elle agit dans le cadre du projet d'animation sociale de la Ville du Mans et de la CAF ainsi que de toutes autres institutions publiques ou privées développant des actions sociales en faveur des habitants, en lien étroit et en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.

Elle a vocation à gérer toutes activités et effectuer toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

A ce titre, non-limitativement, l'association :

- Met en œuvre le projet associatif de l'union,
- Coordonne les actions communes,
- Accompagne les travaux engagés par les Centres Sociaux avec leur association locale, vis-à-vis des projets sociaux des Centres,
- Etablit les budgets des Centres Sociaux, en négocie les financements et accompagne leur réalisation,
- Assure la gestion et la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels des Centres Sociaux et de la structure support de gestion des services communs qui facilitent la réalisation des projets des Centres,
- Favorise le développement des Centres Sociaux vers de nouvelles activités en faveur des habitants,
- Assure la promotion des Centres Sociaux et de leur action dans la ville.

Article 3 : Durée

L'association est constituée pour une durée indéterminée.

JS EC

Article 4 : Siège social

Le siège de l'association est situé : 33, allée Claude Debussy à Le Mans (72100). Il pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville du Mans sur décision du Conseil d'Administration.

Article 5 – Adhésion et cotisation

Les associations locales des Centres Sociaux sont membres fondateurs de l'Union Mancelle des Centres Sociaux, et adhèrent aux présents statuts.

L'adhésion des personnes physiques à l'Union Mancelle des Centres Sociaux se formalise par la signature d'une carte d'adhérent souscrite auprès d'un Centre Social, qui l'engage au respect des principes et valeurs de l'association dans le cadre de ses activités, en référence au projet associatif.

Le Conseil d'Administration de l'UMCS décide de la mise en place et du montant des cotisations, en lien avec les associations locales.

Article 6 – Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'Union Mancelle des Centres Sociaux se perd :

- Par la démission,
- Par le non-renouvellement de la carte d'adhérent,
- Par le décès,
- Par la radiation pour non-respect des principes et valeurs de l'association figurant au projet associatif, prononcée par le Conseil d'Administration de l'UMCS après avoir entendu les explications de la personne concernée.

Article 7 – L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'UMCS est composée :

- De personnes physiques agréées par les associations locales de Centre Social à raison de 10 maximum par Centre, choisies parmi les adhérents usagers ou bénévoles d'un centre. Ils ont voix délibérative,
- De 10 administrateurs maximum choisis par chaque association locale de Centre Social parmi son conseil. Ils ont voix délibérative,
- Des administrateurs de l'UMCS en cours de mandat, qui ne figureraient pas dans les deux listes précédentes. Ils ont voix délibérative,
- Des membres de droit, à raison de deux représentants par partenaire financier. Les membres de droit ont voix consultative,
- Des membres qualifiés : personnes qui, par leurs compétences particulières, peuvent concourir à l'objet de l'Union Mancelle des Centres Sociaux. Ces membres sont agréés par le Conseil d'Administration de l'UMCS ; ils ont voix consultative.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an.

Quinze jours avant la date fixée elle est convoquée par le Bureau du Conseil d'Administration, ou bien à la demande de la moitié au moins des membres du CA. L'ordre du jour arrêté par le Bureau est joint à la convocation. A titre exceptionnel l'assemblée peut se tenir à distance avec un système de vote numérique.

EC

L'Assemblée Générale délibère si le quorum d'1/4 de ses membres est présent ou représenté. Chaque membre de l'Assemblée Générale ayant droit de vote peut être porteur de deux pouvoirs. Si le quorum n'est pas réuni, l'assemblée est à nouveau convoquée à quinze jours d'intervalle et délibère valablement.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité relative des votes exprimés.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes, délibère sur les comptes et le bilan de l'exercice clos dans un délai de six mois à partir de la clôture des comptes. Elle délibère sur le rapport d'activité de l'exercice clos et sur le rapport de contrôle interne présentés par le Conseil d'Administration. Elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

L'Assemblée Générale délibère sur les orientations et priorités d'action de l'association.

L'Assemblée Générale ratifie la désignation des administrateurs cooptés par le Conseil d'Administration sur proposition des Associations locales.

Article 8 – Conseil d'Administration – Composition – Mode de désignation - Fonctionnement – Pouvoirs

- **Composition** : L'association est administrée par un conseil d'administration de 12 à 15 membres élus pour 3 ans, renouvelable chaque année par tiers ; les membres sortants sont rééligibles. En cas de départ d'un membre en cours de mandat il sera pourvu à son remplacement dans les meilleurs délais selon les modalités définies au paragraphe « désignation » ; le mandat du remplaçant prendra fin à la date où expire le mandat de la personne remplacée.
Les membres du CA sont répartis par collèges de 3 membres ; chaque collège représente à égalité chaque association locale de Centre Social adhérente à l'UMCS. Dans la composition du CA, la parité hommes/femmes est recherchée.
Les administrateurs absents sans justification à trois séances successives du Conseil d'Administration sont réputés démissionnaires ; après les en avoir informés, le Conseil pourvoit à leur remplacement.
Dans tous les cas, le CA de l'UMCS pourra continuer à fonctionner tant que chaque association locale adhérente y sera représentée par au moins un administrateur.
- **Mode de désignation** : Les administrateurs sont cooptés par le Conseil d'Administration sur proposition des associations locales, choisis parmi les membres de l'AG à voix délibérative, jusqu'à ratification par l'Assemblée Générale suivante. En cas de refus motivé du CA de coopter un administrateur, l'Association locale proposera une autre personne qui ne pourra pas être refusée. En cas de non-ratification par l'AG, l'association locale reprendra la procédure de proposition d'une autre personne.
- Dispositions transitoires : à titre dérogatoire et unique le premier Conseil d'Administration de l'UMCS est constitué de 12 administrateurs désignés par les associations locales à raison de 3 par association, choisis parmi les adhérents de l'UMCS ; la durée de leur mandat est définie au sein de chaque collège par tirage au sort effectué lors de la première réunion.
- **Fonctionnement** : Le Conseil d'Administration se réunit au minimum trois fois par an, et toutes les fois qu'il est demandé par le bureau ou par au moins un tiers de ses membres. La présence de la moitié au moins des membres ayant droit de vote est nécessaire afin que le Conseil d'Administration puisse valablement délibérer. Chaque administrateur peut être porteur d'un pouvoir. Les réunions peuvent se tenir exceptionnellement à distance ou par consultation écrite. Les votes s'expriment par consensus à la majorité simple des présents, ou à bulletin secret si au moins un tiers des administrateurs présents le demande ou s'il s'agit d'un vote nominatif

JS EC

concernant des personnes. En cas de partage des voix, le Président en exercice a voix prépondérante.

Sont invités aux séances du Conseil, sans voix délibérative :

- un représentant de la CAF de la Sarthe,
- un représentant de la Ville du Mans,
- les cadres de l'UMCS : directeurs des centres sociaux adhérents et responsable des services administratifs support,
- toute personne spécialement invitée en raison de sa compétence sur un sujet à l'ordre du jour.

Il est tenu procès-verbal des séances du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux sont signés par un membre du bureau ou le secrétaire et adressés à tous les administrateurs et aux autres personnes invitées à la séance. Ils sont approuvés par le Conseil d'Administration suivant. Les PV sont transcrits sur un registre des délibérations tenu au Siège de l'Association.

- **Rôle du CA et pouvoirs** : Le Conseil d'Administration met en œuvre les décisions et orientations de l'Assemblée Générale, organise et anime la vie de l'association dans le cadre fixé par les statuts. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer, diriger, administrer l'association dans les limites de son objet. Il rend compte de sa gestion à l'Assemblée Générale. Il délègue ses pouvoirs dans les conditions précisées à l'article 9.

Article 9 – Bureau du Conseil d'Administration - Composition – Rôle et fonctionnement

A l'issue de l'assemblée générale annuelle le Conseil d'Administration élit à bulletin secret parmi ses membres, pour une durée d'un an, un Bureau composé de : un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Trésorier-adjoint, un Secrétaire.

Le Président et le Secrétaire sont également Président et Secrétaire de l'Assemblée Générale.

L'élection du Bureau a lieu en deux tours. Un premier tour vise à assurer une répartition des mandats entre chaque collège garantissant une représentation des associations locales dans les décisions de l'UMCS. Lorsque le principe égalitaire ne peut être respecté, un deuxième tour permet de choisir les membres du bureau parmi tous les administrateurs quel que soit leur collège. En cas de démission d'un membre du bureau, il est pourvu à son remplacement lors du CA suivant convoqué dans le délai d'un mois.

Le Bureau est chargé de la gestion courante de l'association, ordonner les dépenses, ouvrir ou fermer des comptes bancaires ou postaux, gérer les finances, recruter les postes de cadres, décider des investissements, ester en justice ou conclure des transactions. Les décisions du Bureau sont prises de façon collégiale. Le bureau, après en avoir délibéré, peut donner un mandat de représentation en justice.

Sous les réserves qui précèdent, afin de faciliter le fonctionnement de l'association et la répartition des pouvoirs, les délégations sont réparties comme suit :

Un(e) Président(e) : Représentant légal de l'association, il (elle) a délégation du Conseil d'Administration pour représenter l'association dans ses rapports avec les partenaires et vis-à-vis du personnel, et porter auprès d'eux les décisions collégiales du bureau. Il (elle) est autorisé(e) -sur avis conforme du bureau- à donner mandat à un administrateur pour un objet et une durée limitée, et à déléguer ses pouvoirs aux cadres de direction.

Un(e) Vice-Président(e) : qui supplée le Président en cas d'empêchement.

EC

Un(e) Trésorier(e) : qui a délégation du Conseil d'Administration pour assurer la gestion financière de l'association, dans le cadre des décisions collégiales du bureau. Il (elle) est autorisé(e) -sur avis conforme du bureau- à déléguer ses pouvoirs aux cadres de direction.

Un trésorier-adjoint : qui est informé de tous les actes accomplis par le trésorier, et assure une fonction de soutien et de contrôle interne dans le cadre des décisions collégiales du bureau.

Un(e) Secrétaire : qui assure la gestion administrative de l'association (élaboration et diffusion des comptes-rendus, communication interne) et veille à son bon fonctionnement, dans le cadre des décisions collégiales du bureau.

Les cadres de direction de l'UMCS sont autorisés à subdéléguer leurs pouvoirs. Ils en informent le Bureau.

Le Bureau se réunit au minimum une fois par mois afin de gérer les affaires courantes, et en particulier pour préparer chaque réunion de Conseil d'Administration. Le Directeur Général -ou à défaut les Directeurs de CS- participe aux réunions du Bureau avec voix consultative. Le cadre responsable des services administratifs support peut également être invité aux réunions de Bureau.

Les décisions du bureau sont prises par recherche de consensus, à la majorité. En cas de partage des voix, le Président en exercice a voix prépondérante.

Article 10 – Remboursement de frais – Indemnisation

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils occupent en cette qualité. Seuls des remboursements de frais justifiés sont possibles.

Article 11 – Ressources

Les ressources de l'association UMCS se composent de :

- Cotisations des adhérents, si le conseil d'administration le décide,
- Subventions,
- Produit des activités d'animation des différents Centres Sociaux adhérents,
- Dons,
- Toutes les autres ressources autorisées par la loi.

Il est tenu à jour une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses de l'association.

Article 12 – Assemblée Générale Extraordinaire

A la demande du Conseil d'Administration ou bien sur la demande de plus de la moitié des membres de l'Assemblée Générale ayant voix délibérative, le Bureau du Conseil d'Administration convoque dans le délai d'un mois l'ensemble des membres à une Assemblée Générale Extraordinaire notamment pour la modification des statuts ou la dissolution de l'association. La composition de l'AGE, ainsi que les conditions de convocation et de représentation sont identiques à celles de l'assemblée générale ordinaire.

Pour la validité de ses délibérations d'AGE, il est nécessaire qu'au moins la moitié des membres de l'AG ayant voix délibérative soient présents ou représentés ; si le quorum n'est pas atteint, l'AGE est

JS EC

convoquée à nouveau à quinze jours d'intervalle, et peut alors délibérer quel que soit le nombre de présents ou représentés.

Les délibérations en AGE sont prises à la majorité renforcée des deux tiers des votes exprimés.

Article 13 – Dissolution

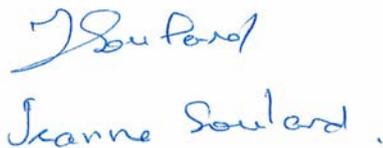
En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne, à la majorité simple, un ou plusieurs liquidateurs des biens en faveur d'œuvres poursuivant un but similaire à celui de l'association.

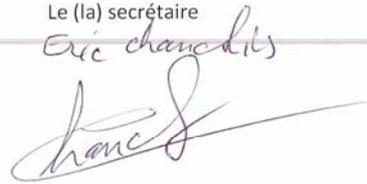
Article 14 – Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration pour préciser son organisation interne et préciser la mise en œuvre des statuts. Le règlement intérieur s'applique dès son adoption par le Conseil d'Administration ; il est présenté à l'Assemblée Générale suivante.

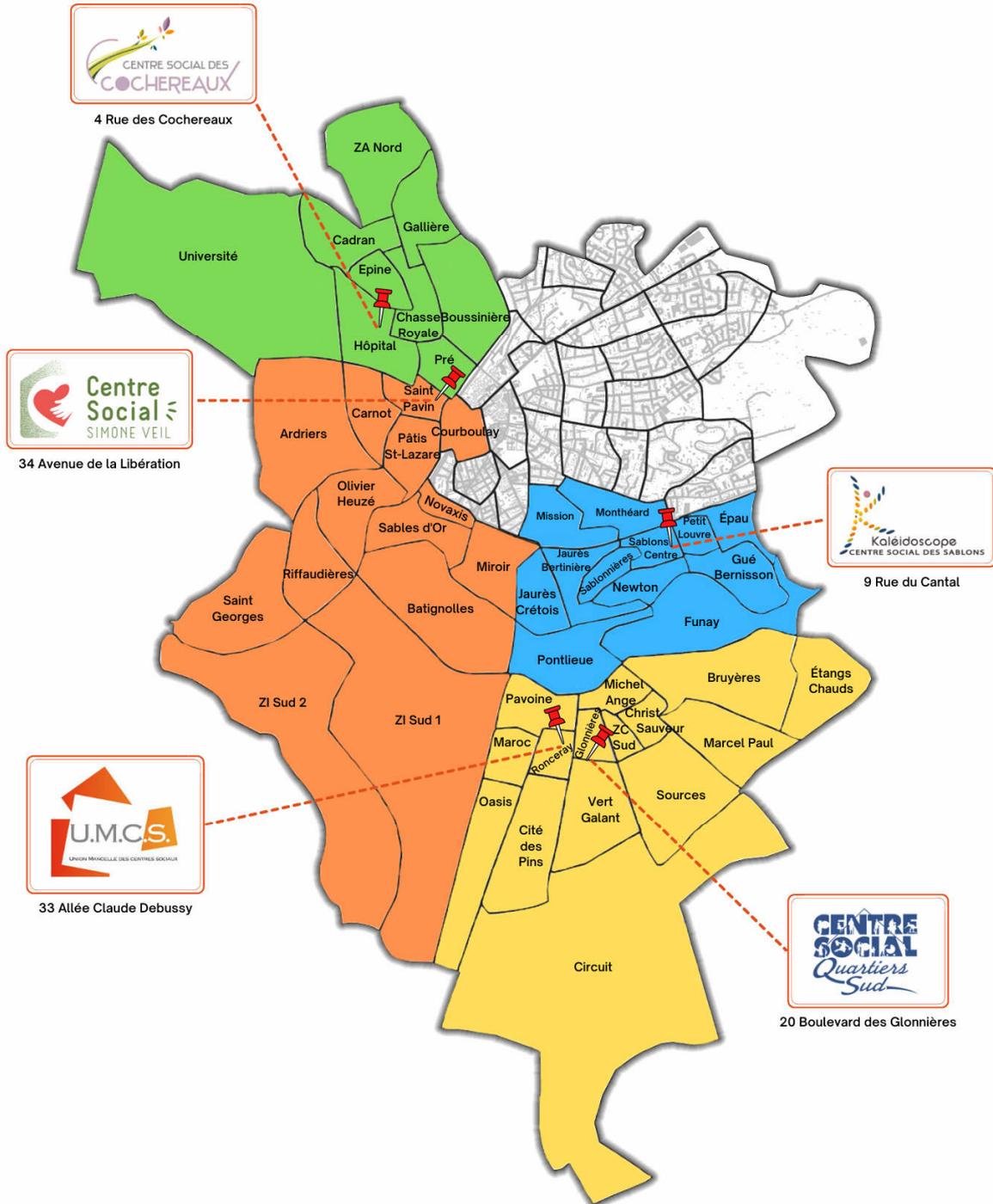
Le (la) Président(e) de l'AGE

Le (la) secrétaire

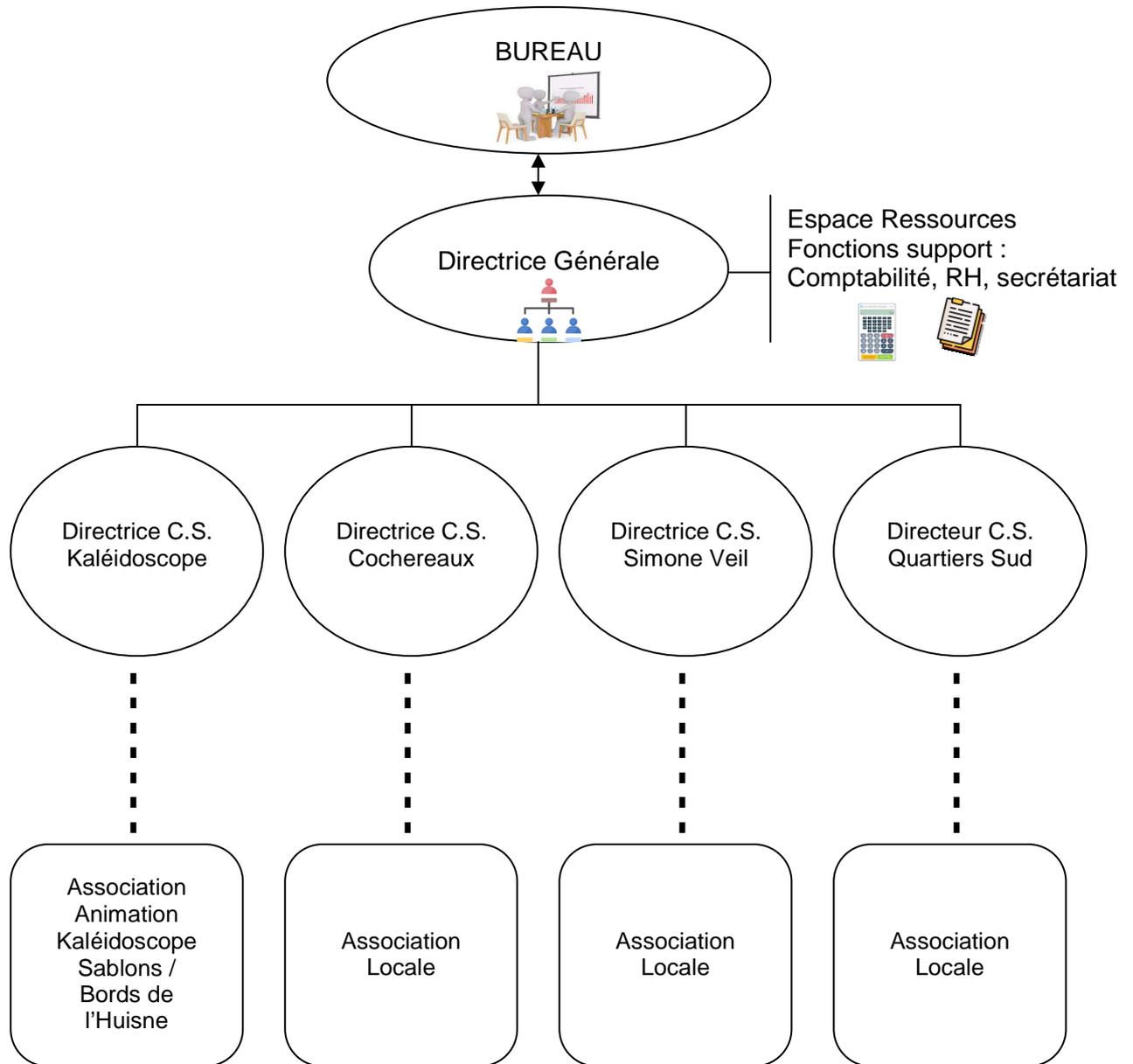

Jeanne Soulard .


Eric Chancelis

Cartographie des Centres Sociaux de l'UMCS



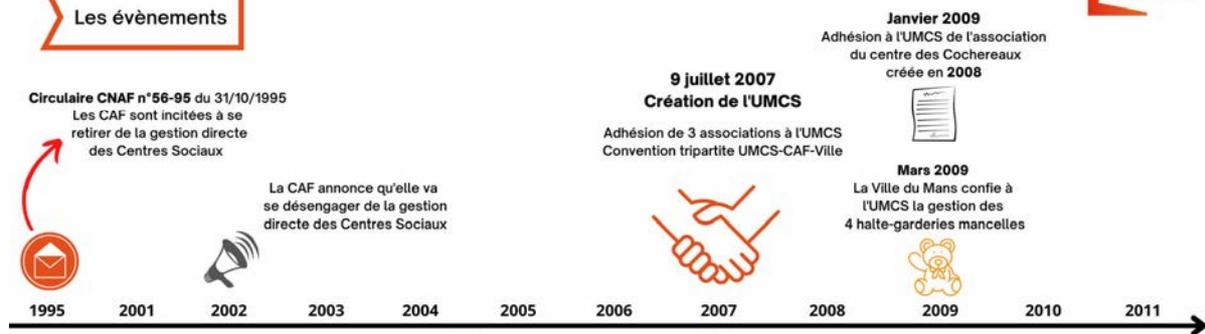
Salariés et administrateurs de l'Union Mancelle des Centres Sociaux



Historique de l'UMCS



Les événements



Fermeture de 2 Centres Sociaux CAF
Pontlieue et Maillets

Transfert progressif de la CAF vers une gestion associative des Centres Sociaux

Les missions de l'UMCS

- ✓ Suivi comptable, financier et RH des Centres sociaux
- ✓ Gestion d'un chantier d'insertion
- ✓ Coordination et soutien des Centres Sociaux pour la mise en oeuvre de leurs projets sociaux

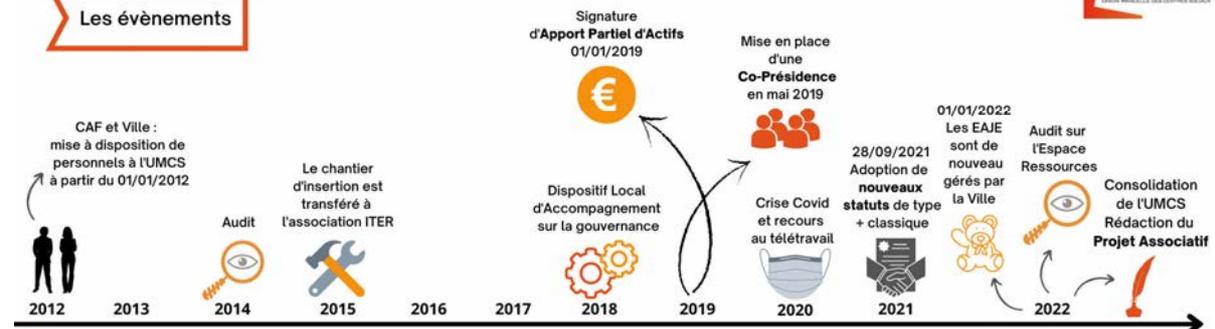
Les effets

Projet Associatif UMCS
Mis à jour le 27/06/22

Historique de l'UMCS



Les événements



Période d'instabilité : dysfonctionnement de la gouvernance, démissions d'administrateurs, tensions au sein du CA et du personnel

Tous les personnels sont désormais gérés par l'UMCS, ils conservent toutefois leurs statuts.

Audit d'organisation par KPMG qui préconise la fusion. Proposition à laquelle s'opposent les associations locales.

Apport Partiel d'Actifs

Les 4 associations transfèrent leurs actifs à l'UMCS sauf leurs fonds propres.

Cette fusion qui ne dit pas son nom n'est pas bien comprise en raison de la communication qui en est faite.

Les associations continuent d'exister mais avec un contenu moindre et sans que leurs missions ne soient bien définies.

Source de malentendus

Organisation fortement perturbée, nombreux arrêts de travail.

Enquête sur les Risques Psycho-Sociaux suite à des situations de souffrance au travail.

Crise de la gouvernance

- Travail de fond sur la gouvernance : vision, statuts, délégations de pouvoirs.

- Mandat donné par le CA de l'UMCS à une "cellule d'appui" qui organise la prise de décisions avec la Ville et la CAF.

- Mise en place de nouveaux organes de décision : CA, Bureau, Présidence, Direction Générale.

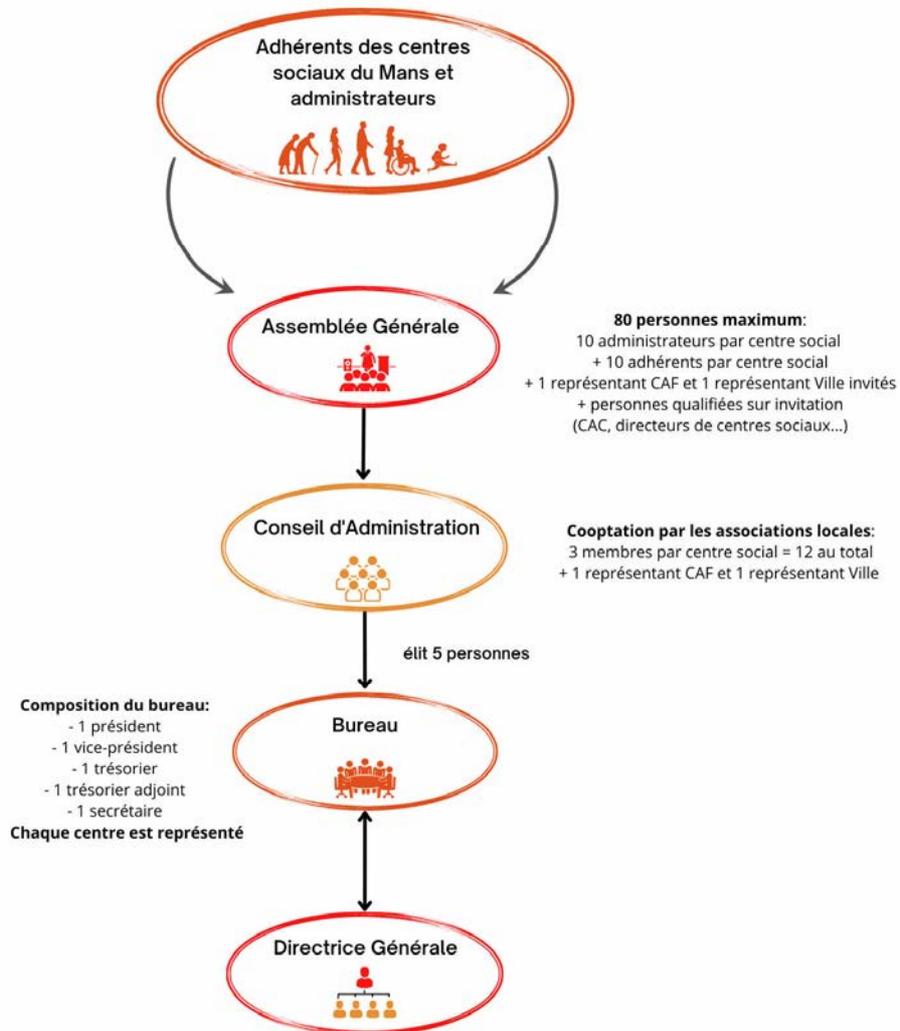
Climat plus apaisé en fin d'année.

Suite au retrait des EAJE de la gestion UMCS, audit KPMG sur l'Espace Ressources et son organisation.

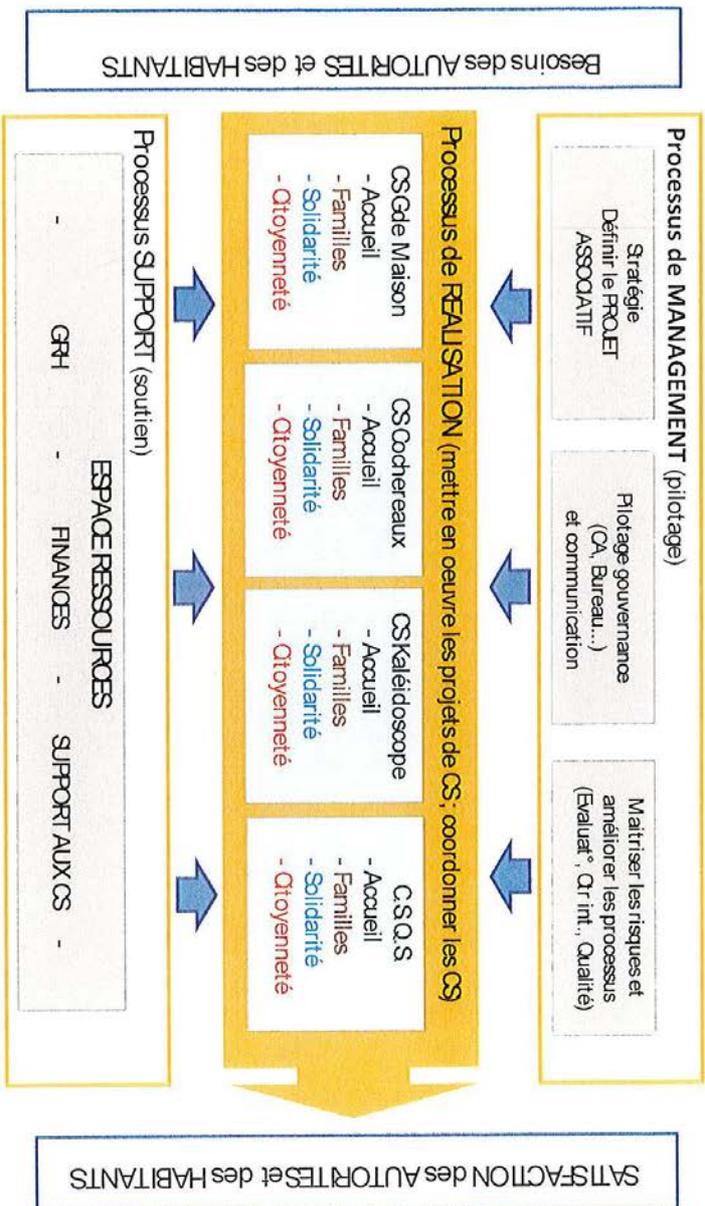
Les effets

Projet Associatif UMCS
Mis à jour le 27/06/22

Gouvernance de l'UMCS

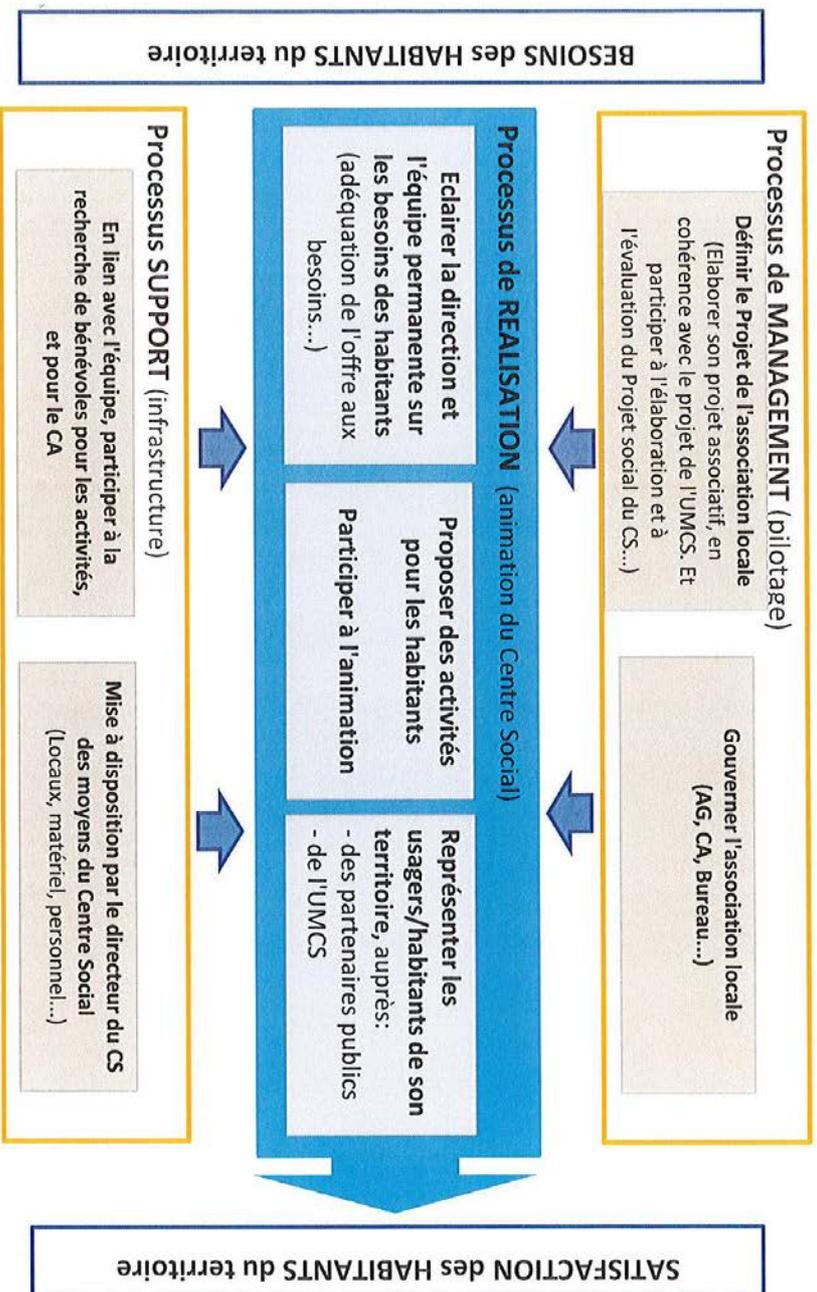


Cartographie des processus : UMCE



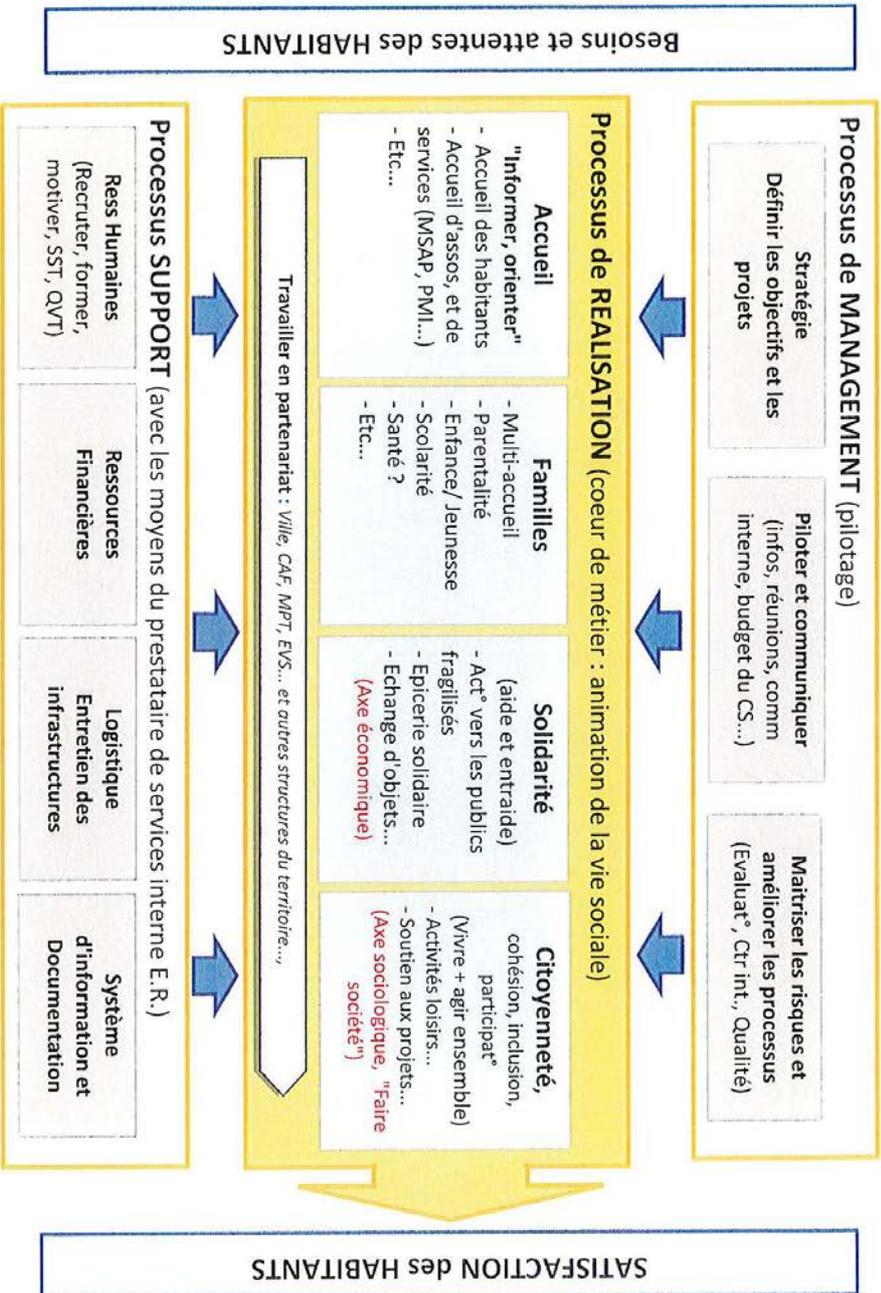
nov-21

Cartographie des processus : ASSOCIATIONS LOCALES



(2)

Cartographie des processus : CENTRE SOCIAL



3

Annexe 3

Les instances de conception, de réflexion et de concertation

Groupe de travail projet social

Salariés

Françoise Brion - Bérengère Gâche - Isabelle Bruneau - Julie Fortin - Blandine Mauboussin
Véronique Boivin - Virginie Bazin - Florence Labelle - Charlène Servo - Élena Christofides
Sandra Terpereau - Luc Brieau - Carine Chaboisseau

Bénévoles

Michel Herfray - Danielle Sochard - Elisabeth Lehoux - Pierrette Dubois - Robert Marchal
Laurent Beaumont - Sylvie de Almeida - Josette Forges - Roselyne Hatton - Martine Jarrier
Marie-Claire Prudhomme - Michelle Baron

Comité de pilotage *renouvellement du projet social*

- Ville du Mans : Abdellatif Ammar
 - Service vie des quartiers : Reynald Vogel, Charlotte Gaudré
 - Service politique de la ville : Marie Bizeray
- Pôle partenaires Caf : Séverine Bénévaud
- Association L'ARBRE : Jean-Luc Bailleul, Josiane Hauteville, Marie-Claire Le Goff, Ketty Despelchin-Brunet,
- Préfecture D.D.E.T.S. : Olivier Lehmann
- Fédération des centres sociaux 72 : François Bavière
- Administrateurs Le Kaléidoscope : Laurent Beaumont, Roselyne Hatton, Michel Herfray, Elisabeth Lehoux, Danielle Sochard
- Union Mancelle es Centres Sociaux : Nathalie Marquet
- Département de la Sarthe
- C.E.A.S. 72

Groupe projet restreint interne au centre social.

Isabelle Bruneau, Référente famille
Florence Labelle, Animatrice animation de la vie sociale
Blandine Mauboussin, Directrice de centre social
Fabienne Trouillard et Bertrand Langevin, Directeur et Directrice adjointe du C.E.A.S. 72
Michel Herfray, coprésident de l'association locale
Djeneba Coumare, stagiaire en master ESS

Temps de travail commun entre le centre social et la coordinatrice de l'arbre :

- Aurélie Bazot-Landais puis ketty Delpechain-Brunet, coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale - Blandine Mauboussin

Temps de travail avec les conseillères techniques de la Caf de la Sarthe :

- Séverine Bénévaud
- Ségolène Bellanger

Temps de travail avec le chargé de mission Animation de la vie sociale ville du Mans.

Annexe 4

Calendrier des réunions et ordre du jour

Date	Ordre du jour	Apports	Commentaires
2022			
4 octobre	<ul style="list-style-type: none"> . Contexte territorial . Circulaire CNAF 2012 . Étapes du renouvellement . Calendrier des réunions projet social 	Cascades des projets	
20 octobre	<ul style="list-style-type: none"> . Les postures du centre social 	Approche théorique : pouvoir d'agir des habitants - Yann LEBOSSÉ	
22 novembre	<ul style="list-style-type: none"> . Construire la stratégie de communication autour du processus d'élaboration du projet social . Construire le bilan avec les usagers et les adhérents 		
15 décembre	<ul style="list-style-type: none"> . Point sur les bilans des actions . Construction des éléments de diagnostic 		
2023			
16 janvier	<ul style="list-style-type: none"> . Continuité diagnostic . État des lieux des relations partenaires 		
6 février	<ul style="list-style-type: none"> . Thématique : l'utilité sociale, présentation de la démarche et de l'expérience de la maison des projets / Information . Point étapes bilans des projets sociaux de chacun (centre social et L'ARBRE) 	Intervention d'Isabelle LIVACHE, directrice du centre social / maison des projets de Ballon.	<p>Réunion commune E.V.S. L'ARBRE et le centre social</p> <p>Travail concerté entre L'ARBRE et le centre social sur la réalisation du diagnostic de territoire.</p> <p>Recueil de la parole des habitants.</p> <p>Rencontres avec les partenaires.</p>
6 mars	<ul style="list-style-type: none"> . Intervention de la fédération des centres sociaux de la Sarthe 	Thématique : histoires des centres sociaux	Réunion annulée Événements internes au centre social.
4 avril 5 mai 5 juin	<ul style="list-style-type: none"> . Analyse des éléments de diagnostic . Partage de l'analyse . Piste de travail – enjeux . Priorités . Orientations 		

3 réunions du comité de pilotage.

En septembre 2022, le conseil d'administration du centre social Le Kaléidoscope valide la création d'un comité de pilotage et les étapes du renouvellement.

Ce premier comité de pilotage se réunit le 25 novembre 2022.

Sont validés lors de cette rencontre :

- La démarche de projet et les étapes du renouvellement.
- Les acteurs du renouvellement.
- La réalisation d'un diagnostic de territoire commun entre l'association L'ARBRE et le centre social, ainsi que la restitution commune de ce diagnostic lors du comité de pilotage de mai 2023.
- La demande de soutien technique sur la partie diagnostic de territoire et de soutien méthodologique sur la partie mobilisation des acteurs, identification des enjeux du territoire et choix des orientations pour demain.

Ces soutiens sont concrétisés par :

- L'arrivée de Djeneba Coumaré, stagiaire en master E.S.S. en charge de la partie diagnostic du territoire (période de mars à juillet 2023).
- Le centre d'étude d'action sociale de la Sarthe – C.E.A.S. 72 (période de novembre à octobre 2023).
- La fédération des centres sociaux de la Sarthe.

Date	Ordre du jour	Commentaires
25 novembre 2022	. Présentation de la démarche de projet social . Échanges sur les attentes des partenaires et des financeurs	Le 24 novembre l'association L'ARBRE a réunit ses partenaires dans le cadre de son renouvellement de son projet social. Les deux rencontres ont été complémentaires.
23 mai 2022	. Présentation du diagnostic partagé . Échanges sur les enjeux du territoire et perspectives de travail	Travail réalisé conjointement entre le centre social et l'Espace de Vie Sociale.
Date à venir	Présentation des orientations Présentation de l'économie du projet	

- Un groupe projet restreint interne au centre social

Ce groupe de travail définit les défis à relever dans le cadre du renouvellement du projet social et prépare les différentes rencontres avec le groupe projet social, les habitants et les partenaires.

Tableau synthèse des priorités 2030

Plein emploi	Transition écologique et énergétique	L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation			Tranquillité et sécurité publique
		Éducation / jeunesse	Santé	Accès aux droits / à la culture aux loisirs	
Changer le regard des employeurs (discriminations)	Dédensifier le quartier (enlever les tours ou les barres d'immeubles) Remodeler le quartier (- de logements et + de petits modules = petits ensembles d'habitat, commerces, locaux associatifs...	Lutter contre le décrochage scolaire Moyens pour l'orientation	Sensibilisation consommation alcool / Stupéfiants	Isolement social qui se développe par rapport aux agressions : les habitants s'enferment chez eux et n'ont plus de lien social, ni accès aux actions proposées sur le territoire	Renforcement des liens entre acteurs de terrain (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance /collège/ bailleurs/ travailleurs sociaux/ conseil départemental / CAF)
Tutorat parrainage de jeunes par employeurs /professionnels (mentorat)		Accompagnement des jeunes vers la construction d'un projet de vie	Les conflits de voisinage sont source de pbs de santé (perte de sommeil, isolement, peur) ce qui développe les problèmes de santé psychiques ou psychologiques	Valorisation de soi Sortir du quartier	Groupe de travail prévention avec comparaison intervilles (hors LMM), bonnes pratiques
Promotion de métiers (venue de professionnels)		Implication des parents Soutenir les parents (manque de légitimité) Groupe de paroles Détection et orientation: passage de relais (/ rédaction nationale) ex: Programme de Réussite Éducative		Articulation temps scolaire / périscolaire Faire venir les associations dans les écoles car tous les enfants et parents y viennent (ex: aide devoirs dans collège /Arbre) Médiation famille	Freins orientation formation, accès aux droits pour les professionnels
		Des enfants livrés à eux-mêmes Certains parents démissionnaires			La culture / le sport pour s'engager dans un processus / projet personnel (ex: exemples de professionnels)
					améliorer la relation force de l'ordre et habitants (police de proximité)
					favoriser la mise en place de séjours durant les vacances, à visée éducative (ong/étrangers par ex)
					développer les dynamiques de formation et d'insertion professionnelles auprès des jeunes comme alternatives aux marchés parallèles
					Renforcer et favoriser, pour les jeunes, la mise en place de dispositifs d'aller vers éducatifs et de lieux partagés adaptés
					Un contexte difficile qui s'est intensifié depuis quelques temps.

Questionnaire habitants / Questionnaires usagers / Lieux de déambulation



DÉAMBULATION AUPRÈS DES HABITANTS

Texte de présentation :

Nous sommes un binôme venant du centre social et de l'EVS, deux associations du quartier.

Nous travaillons sur le projet social de nos structures. Le projet social c'est le projet de la structure, c'est-à-dire un document qui explique ce que l'on propose de faire pour les 4 ans à venir.

Pour écrire ce projet nous avons besoin de vérifier si nos informations sur le quartier sont toujours cohérentes, c'est pourquoi nous proposons une enquête auprès des habitants.e.s.

Cette enquête nous permet d'alimenter notre réflexion.

Nous sommes comme des porte-parole des besoins des habitant.e.s mais nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins.

Nous travaillons avec les élus de la ville du Mans et la CAF qui valideront nos projets.

Nous proposons un temps convivial le vendredi 14 avril à 17h00 place du Marché pour donner les résultats de cette enquête.

SEXE	HOMME	FEMME	
ÂGE	-25 ans	26-59 ans	+60 ans

SECTEUR du quartier (se référer au plan)						
1	2	3	4	5	6	7

1/ Connaissez-vous le Centre Social le Kaléidoscope ?*

OUI NON

Connaissez-vous l'Espace de Vie Sociale L'ARBRE ?*

OUI NON

**Si NON, passer à la question 5*

2/ Êtes-vous déjà allés au Kaléidoscope ?

OUI NON

Êtes-vous déjà allés à L'ARBRE ?

OUI NON

2a/ Si OUI, qu'est-ce que vous y faites ?

.....

Si OUI, qu'est-ce que vous y faites ?

.....

2b/ Si NON, selon vous, qu'est ce qu'on y fait ?

.....
.....
.....
.....

Si NON, selon vous, qu'est ce qu'on y fait ?

.....
.....
.....
.....

2c/ Si OUI, êtes-vous satisfait ?

OUI NON

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Si OUI, êtes-vous satisfait ?

OUI NON

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

3/ Les actions répondent-elles a vos attentes ?

OUI NON

3a/ Si OUI, ce que ça vous apporte

.....
.....
.....
.....

Les actions répondent-elles a vos attentes ?

OUI NON

Si OUI, ce que ça vous apporte

.....
.....
.....
.....

3b/ Si NON, vos attentes, propositions...

.....
.....
.....
.....

Si NON, vos attentes, propositions...

.....
.....
.....
.....

4/ Fréquentez-vous d'autres lieux ?

OUI NON

Si OUI, le(s)quel(s) ?

.....
.....
.....
.....

5/ Commentaires :

.....
.....
.....
.....

BILAN AVEC LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL
Bénévoles et adhérents

Questionnaire / entretien

Période de recueil de la parole des usagers

Février / mars

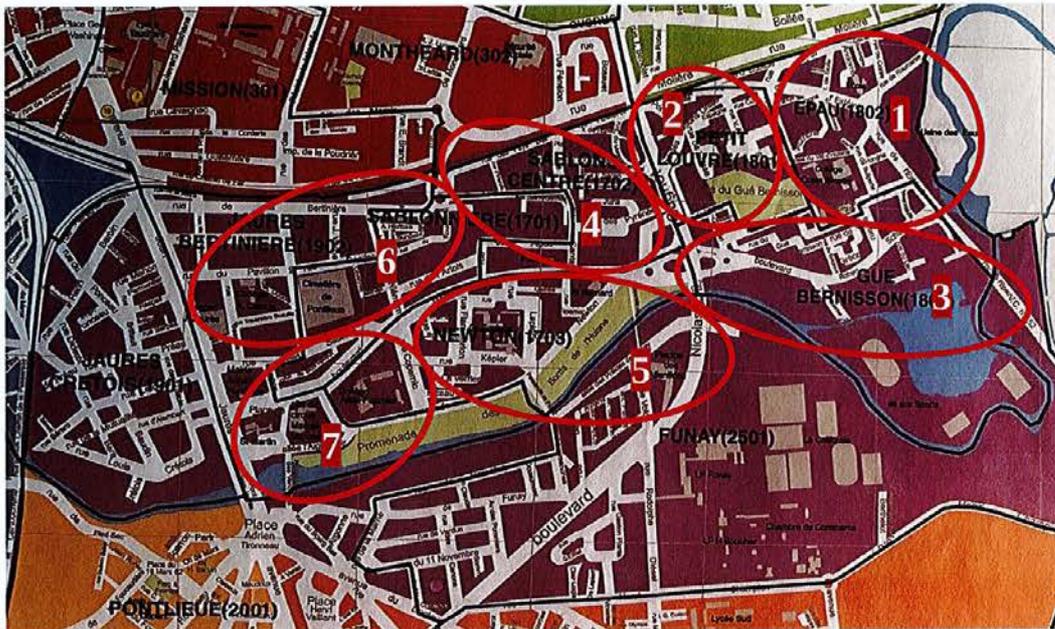
Méthode

Réalisation d'entretiens guidés collectifs et ou individuels lors des animations auprès des différents publics à partir des questions ci-dessous

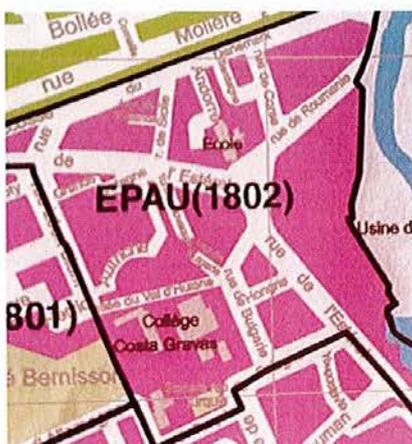
1. Comment avez-vous connu le centre social ?
2. Que pensiez-vous y trouver ?
3. Pourquoi venez-vous au centre social ?
4. Qu'est ce que le centre social vous a apporté ?
5. Qu'est ce que vous n'y avez pas trouvé ?
6. Qu'aimeriez y trouver demain ?
7. Pouvez-vous citer un fait marquant pour vous ?
8. Quels sont les pépites du centre social ?
9. Quels sont les cailloux du centre social ?
10. Autres remarques

Recueil auprès des habitants du quartier par secteur

Plan Général du quartier des Sablons



Secteur 1



Collège costa gavras, arrêt Espal, Ecole petit louvre, médiathèque, centre commercial Epaux

Secteur 2



École Gaston Bachelard, Sonia Delaunay, petit bois, crèche

Protocole engagement – Politique de la Ville 2015 - 2020

RÉCAP. DES FICHES OBJECTIFS



LOGEMENT - CADRE DE VIE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La rénovation urbaine a amélioré le cadre de vie des habitants et leurs logements (82% les considèrent en bon état), mais elle n'a pas résolu le problème de manque de mixité sociale dans les QPV.

Concentration des demandeurs de logements sociaux les plus précaires, en particulier dans les immeubles en grands collectifs.

Des logements en grands collectifs qui ne correspondent plus aux besoins et attentes de la population, et qui renvoient une image négative.

OBJECTIFS

Modifier l'équilibre social de l'habitat dans les quartiers prioritaires en agissant sur :

- la politique de peuplement ;
- la diversification de l'offre de logement et son attractivité pour l'installation d'habitants avec plus de ressources ;
- la proposition de parcours résidentiels aux plus fragiles.

Favoriser une occupation du parc localif social diversifiée et équilibrée. Fixer des objectifs d'attribution de logements sociaux selon les secteurs géographiques.

Mise en œuvre d'une politique locale du logement permettant de développer l'accès à l'offre privée et locative sociale à destination des publics en précarité hors des QPV (loyers maîtrisés, accompagnement au logement...).

Création d'événements favorisant la rencontre des nouveaux arrivants avec les habitants déjà installés et la découverte des structures présentes dans les quartiers pour en promouvoir une image positive. Engager des actions de promotion et de communication sur la qualité du parc localif social.

PISTES D'ACTIONS

Favoriser une occupation du parc localif social diversifiée et équilibrée. Fixer des objectifs d'attribution de logements sociaux selon les secteurs géographiques.

Mise en œuvre d'une politique locale du logement permettant de développer l'accès à l'offre privée et locative sociale à destination des publics en précarité hors des QPV (loyers maîtrisés, accompagnement au logement...).

Création d'événements favorisant la rencontre des nouveaux arrivants avec les habitants déjà installés et la découverte des structures présentes dans les quartiers pour en promouvoir une image positive. Engager des actions de promotion et de communication sur la qualité du parc localif social.

FOCUS LOCAL

Epine : volonté d'habitants d'aborder la qualité des logements.

Sablons : enjeu de gestion des encombrants et de propreté du quartier.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Taux de réponse positives aux demandes de mutation vers le parc de logement publics hors QPV pour les publics les plus modestes (donnée bailleurs sociaux)

Évolution entre 2020 et 2022 des arrivées d'habitants moins modestes dans le parc public des QPV (données bailleurs).

Augmentation du nombre de logements en parc privé dans les QPV (données FIL/OCOM ou TH).

Évolution de la variété de l'offre de logement dans les QPV (collectifs, semi-collectifs, individuel, T1 à T5...).

Évolution du nombre et de la typologie des services, commerces, équipements et événements populaires.

Suivi de la mise en œuvre de la convention intercommunale d'attribution (bilan annuel des attributions).

Proportion d'attribution de logements sociaux hors QPV pour les 25% de demandeurs de logements sociaux les plus modestes (cible 25%).

Nombre de logements démolis, reconstruits, réhabilités sur LMM et sur QPV. Nombre de PLAI et PLS financés selon secteurs. Nombre d'actions de promotion du parc localif social.

MOBILITÉ

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des quartiers prioritaires bien desservis en transport en commun vers le centre-ville. Les liaisons inter et intra-quartiers qui semblent insuffisantes ou inadaptées.

Coût des transports en commun constituant un frein majeur pour les habitants et particulièrement pour les familles.

Des frontières psychologiques à la mobilité des habitants, et particulièrement des jeunes. Difficulté à sortir de leur "zone de confort habituelle", un habitant sur deux n'a pas de relations à l'extérieur de son quartier d'habitation.

OBJECTIFS

Favoriser la mobilité des habitants et en particulier celle des jeunes, en travaillant sur une offre complète et accessible de solutions de mobilité intégrant le développement des mobilités douces (transports collectifs réguliers, à la demande, individuel, covoiturage, modes doux, accès au permis de conduire...).

PISTES D'ACTIONS

Liaisons permettant de faciliter la mobilité des jeunes vers les structures sportives, culturelles... (horaires, cadence...).

Réflexion sur la gratuité des transports en commun.

Pédibus, Vel nature, transport en commun à la demande (ex : hi'bus).

Permis citoyen, permis à 1 euro

Actions d'acculturation à la mobilité et d'accompagnement à l'autonomie dans les transports.

Actions de communication relatives aux déplacements vers les structures ressources (maisons de santé, préfecture...)

FOCUS LOCAL

Ronceray-Glonnières-Vauguion : des liaisons intra-quartiers à améliorer.

Bellevue-Carnac : des lignes à poursuivre sur Coulaines, notamment vers le stade.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Évolution des déplacements des habitants QPV accompagnés dans des projets mobilité de la programmation ODV (âge/sexe) (SPV).

Évolution de la fréquentation aux arrêts de transports en commun dans les QPV (setram). Recensement et évolution de la gamme de moyens de déplacement et d'accompagnement par quartier.

Nombre de jeunes résidant en QPV ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé au permis de conduire en mission locale.



SÉCURITÉ - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

73% des habitants disent se sentir en sécurité dans leur quartier, mais 42% perçoivent un niveau de délinquance élevé voire très élevé et 63% des habitants estiment que la sécurité est le premier point à améliorer, du fait de l'existence de lieux de trafic de stupéfiants (notamment aux Quartiers sud) et d'incivilités. Le sentiment d'insécurité est plus prégnant aux Sablons.

Des problématiques de tranquillité publique sont apparues nettement à Bellevue-Carnac et aux quartiers sud (présence d'engins motorisés dangereux) et aux Sablons (bruit, rassemblement nocturne).

Une appropriation exclusive de certains espaces publics, halls d'immeubles, des regroupements bruyants (en particulier par des jeunes) cristallisent ce sentiment d'insécurité.

OBJECTIFS

Améliorer le sentiment de sécurité des habitants dans les quartiers prioritaires en :

- luttant contre les actes délictueux et criminels, en particulier les trafics de stupéfiants ;
- prévenant les incivilités et les troubles à la tranquillité publique ;
- organisant un réel partage de l'espace public et une appropriation collective pour tous les usages et usagers.

PISTES D'ACTIONS

Renforcement de la médiation sur les espaces publics

Information aux habitants quant à la manière de signaler les troubles à la tranquillité publique.

Prévention des situations de ruptures des jeunes :

- renforcement des moyens d'accompagnement individuel des jeunes en fragilité.
- création d'un forum de la réussite éducative favorisant l'interconnaissance des acteurs,
- création d'une cellule de veille/groupe pluridisciplinaire de prévention, promouvoir des modèles de réussite pour aider les jeunes à se projeter.

Renforcement de la sensibilisation des jeunes aux dangers liés aux stupéfiants : intervention d'un policier en classe de 3^e, rallye citoyen au commissariat.

Structuration de la coordination et du réseau partenarial de la prévention de la délinquance. Renforcement des moyens de la justice pénale des mineurs et jeunes majeurs

FOCUS LOCAL

Sablons : envisager la création d'un lieu dédié aux activités bruyantes.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Évolution du taux d'actes délictueux et criminel et des interventions de police (données Intérieur).

Retour qualitatif des conseillers citoyens et des services municipaux sur l'évolution 2020-2022 du sentiment d'insécurité.

Évolution des espaces d'appropriations exclusives

Évolution de la fréquentation partagée des espaces publics notamment par les familles, les filles/femmes, et les personnes âgées.

Mesure par les intervenants sociaux du nombre de jeunes abordés et nombre d'accompagnements.

Nombre d'établissements scolaires ayant mobilisé le dispositif PFAD (policiers formateurs anti-drogues) proposé par la Direction Départementale de la Sécurité Publique (policiers formateurs anti-drogues).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des dynamiques économiques insuffisantes sur les quartiers prioritaires.

Une répartition géographique des services et des commerces particulièrement déséquilibrée dans certains quartiers.

Un manque de commerces de proximité, tant en nombre qu'en variété.

Une surreprésentation de commerces ethniques qui contribue à la stigmatisation des QPV et de leurs habitants. *

OBJECTIFS

Promouvoir et faciliter l'installation d'entreprises et de commerces de proximité variés dans les zones sous-dotées des QPV.

PISTES D' ACTIONS

Investissement dans les quartiers et création d'un centre d'affaires ou de polarités économiques (exple : coworking, espaces start'up, centres commerciaux, tiers-lieux).

Attention à porter à la variété des commerces et services en demande d'installation.

Accompagnement des porteurs de projets de création d'activités (Fabrique à Entreprendre, CitéSLab).

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de créations et/ou réinstallations d'activités de services et de commerces en QPV (et le cas échéant combien de création d'emploi) et nombre de créateurs issus des QPV.

Evolution de la variété des services et commerces dans les quartiers en 2020 et 2022 (via des déambulations des Conseils Citoyens).

EMPLOI

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des habitants des quartiers prioritaires confrontés à de nombreux freins à l'emploi, parfois cumulatifs : numérique, socio-culturels, linguistiques, éducatifs, de diplômes/formation, de garde d'enfants, de mobilité, d'accès aux droits (et en particulier les jeunes), de santé...

Un public jeune qui semble plutôt avoir une bonne connaissance des démarches et des structures à mobiliser sur les questions d'emploi.

OBJECTIFS

Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi y compris des populations les plus éloignées du marché du travail :

- en développant de nouveaux dispositifs et partenariats ;
- en s'appuyant sur la formation à tous âges ;
- en valorisant la filière apprentissage.

PISTES D' ACTIONS

Réflexion sur la mise en place de l'expérimentation d'ATD Quart monde "Territoire Zero Chômeur".

Actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

Développement des liens entre les habitants des QPV et Le Mans Innovation et plus globalement avec les acteurs économiques.

Développement de l'apprentissage par des classes/soirées découverte des métiers de l'artisanat dès la primaire...

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Mise en œuvre du dispositif Zero chômeur et nombre de bénéficiaires (âge/sexo).

Réinvestissement de la Politique de la ville dans la dimension emploi/développement économique.

Evolution du nombre d'apprentis issus des QPV (filière, âge/sexo) entre 2020 et 2022.

SANTÉ

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une problématique structurelle, manque de praticiens notamment de spécialistes.

Des problématiques individuelles : santé mentale, isolement, repli sur soi.

Un besoin d'accompagnement physique et social (dont linguistique) vers les structures de soin, impact de la précarité économique sur le non-recours.

La nécessité de renforcer la politique de prévention (pauvreté alimentaire et nutrition, santé sexuelle, prévention addiction, santé mentale...).

OBJECTIFS

Développer les moyens pour favoriser l'accès aux soins en agissant sur l'offre structurelle, l'accompagnement individuel, et la prévention collective.

PISTES D' ACTIONS

Accès aux soins en proximité : identification visuelle, cheminements, médiations sanitaires, communication.

Équipes pluridisciplinaires ou mises en réseaux : assistants sociaux, infirmiers, animateur.

Déploiement des taxis sociaux.

Réalisation d'un guide pratique santé partagé.

FOCUS LOCAL

Ronceray-Glonnières-Vauguion : développer une Maison de Santé Pluridisciplinaire itinérante et l'essaimer sur l'ensemble des quartiers sud.

Epine : loger des internes dans des appartements partagés du quartier.

Chaoué-Perrières : réflexion sur la Maison médicale et son emplacement (à travers l'ANRU).

Bellevue-Carnac : envisager des permanences santé de proximité.*

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Evolution du nombre de praticiens.

Ouverture de structures de santé pluridisciplinaires.

Indicateurs CPAM : CMU...

Nombre d'interventions, sensibilisations en milieu scolaire.

MODES DE GARDE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Surreprésentation des familles monoparentales, présence de familles isolées, de grandes fratries : éléments impactant leur accès aux droits, à l'emploi, à la santé etc.

Une typologie des emplois occupés par les habitants induisant une part importante d'horaires décalés, en 3x8, de contrats courts.

Des parents ne pouvant pas se dégager du temps pour des démarches administratives et quotidiennes, les pratiques culturelles et de loisirs, d'épanouissement personnel.

OBJECTIFS

Adapter et diversifier les modes de garde afin de :

- favoriser l'accès à l'emploi, aux droits, la santé, la culture/loisirs, la citoyenneté ;
- répondre aux besoins atypiques mais réguliers ;
- répondre aux besoins ponctuels des parents.

PISTES D' ACTIONS

Création de modes de garde adaptés à la variété des temps de travail et des situations : horaires de nuit, horaires décalés, week-end et fériés...

Création de mode de garde permettant des gardes ponctuelles (ex : crèche itinérante...).

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de lieux et/ou de places créés, et nombre de places réservées pour les habitants des QPV.

Création de lieux d'accueil, et/ou de places dans les structures existantes pour de la garde ponctuelle, nombre de gardes pour les habitants des quartiers.

Nombre de places en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) nettes et créées en QPV.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une nécessité de soutenir les parents dans leur fonction éducative.

Un nombre important d'actions de soutien à la parentalité occasionnant un manque de lisibilité et d'articulations.

Une relation famille-école parfois conflictuelle ou limitée, difficulté à accompagner la scolarité de l'enfant.

Un besoin de connecter davantage le champ de la petite enfance aux autres temps éducatifs (scolaire, extrascolaire...).

OBJECTIFS

Favoriser la lisibilité et la cohérence des actions éducatives et créer les conditions de la participation des parents.

PISTES D' ACTIONS

Renforcement des dispositifs d'accompagnement des parents.

Création d'espaces communs type maison de la parentalité.

Maintien des moyens alloués au Programme de Réussite Éducative (PRE).

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Taux de participation des parents et récurrence : associations de parents d'élèves et taux de participation aux élections, EPS, espaces conviviaux...

Nombre de concertations professionnelles et de structures qui y sont représentées (sujets, récurrence).

Nombre de mesures d'aides éducatives de prévention et de protection et nombre d'accompagnement TISF, nombre de parents bénéficiant d'actions de soutien à la parentalité (indicateur CAF).

Nombre d'enfants accueillis par l'ASE, nombre d'Informations Préoccupantes.

JEUNESSE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Difficulté à capter et à mobiliser les jeunes qui se situent souvent dans une démarche de consommation, manque d'engagement.

Besoin d'aborder l'accompagnement des jeunes par l'angle des "compétences" psychosociales.

Décrochage scolaire à mieux prendre en compte, notamment sur la phase collège.

Manque de lisibilité, d'homogénéité, du système d'orientation, de lien entre acteurs de l'insertion sociale et professionnelle avec les autres structures d'accompagnement des jeunes.

Globalement, la perception des jeunes par les habitants des quartiers est négative.*

OBJECTIFS

Redynamiser et renforcer les moyens alloués à :

- l'accompagnement de la jeunesse, sur les plans de la scolarité et de l'orientation ;
- de l'insertion sociale et professionnelle ;
- l'engagement citoyen.

PISTES D' ACTIONS

Accompagnement des jeunes via des actions sportives et culturelles.

Renforcement des moyens humains d'accompagnement.

Témoignages positifs de jeunes issus du quartier : tutorat, mentors, médiations.

Création de liens avec les étudiants dans le quartier et les mobiliser pour de l'accompagnement scolaire.

Stages 3^e. Actions de démocratisation de l'enseignement supérieur : parcours d'excellence, cordées de la réussite.

Services civiques.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de jeunes dans les instances participatives et dispositif d'accompagnement de projets ; argent de poche, innove jeune, junior association.

Nombre de services civiques.

Nombre de décrocheurs, taux d'absentéisme. Nombre de stages proposés et obtenus sur des plateformes dédiées.

SCOLARITÉ ET COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Un paradoxe relevé entre les moyens éducatifs déployés en éducation prioritaire et la réussite scolaire des élèves.

Les écoles constituent des lieux de vie bien identifiés au sein des territoires.

Un manque d'espaces de co-éducation et de continuité éducative petite enfance-école-collège-lycée.

Malgré des évolutions, notamment en éducation prioritaire, la transversalité entre les champs éducatifs n'est pas optimale, manque de cohérence, besoin de fluidifier le passage du temps scolaire au périscolaire.

Un manque de mixité scolaire repéré, corrélé à des mécanismes d'évitement sur certains établissements.

OBJECTIFS

Encourager le travail en réseau et les perméabilités entre actions et dispositifs, pour :

- un accompagnement coordonné des parcours ;
- la réussite scolaire des élèves ;
- une plus grande mixité scolaire.

PISTES D' ACTIONS

Poursuite et renforcement du déploiement du Programme de Réussite Éducative (PRE).

Renforcement des compétences des équipes éducatives : sensibilisations, formations thématiques, partenariats, échanges de pratique.

Création d'une interface partenariale locale dédiée à l'orientation.

Poursuite du déploiement de postes d'adultes relais favorisant le lien écoles-structures de quartier-familles.

Création d'annuaires des compétences locales.

Renforcement et articulation des actions d'accompagnement à la scolarité.

Création de filières d'attractivité au sein des établissements scolaires.

FOCUS LOCAL

Chaoué-Perrières : déployer la Cité éducative.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Labellisation Cité éducative à Chaoué-Perrières.

Nombre d'instances de concertation, de réflexion et de formation.

Nombre de postes d'adulte-relais.

Niveau d'évitement scolaire, CSP des parents par collège, taux d'élèves résidant au sein du QPV par établissement.

Nombre d'enfants accompagnés par les CLAS.

Taux de réussite au DNB, taux de retard en 6^e et en 3^e.



NUMÉRIQUE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

De fortes inégalités d'accès aux outils numériques pour les habitants des quartiers prioritaires.

L'accès et la maîtrise du numérique impactent fortement l'accès aux droits et l'éducation :

- droits et services : dématérialisation des demandes, accès à l'information, santé ;
- éducation : usage des outils numériques à l'école, éducation aux médias, utilisation des réseaux sociaux, harcèlement ;
- parentalité : impact sur la santé des enfants, prévention par rapport aux écrans, accompagnement des parents.

OBJECTIFS

Accompagner les habitants dans l'accès et à l'usage des outils numériques.

PISTES D'ACTIONS

Recensement de l'existant, des manques et réflexion sur les actions à développer.

FOCUS LOCAL

Chauvé-Perrières : création du Cube, Sablons : développer le Fablab, Epine : poursuivre la recherche-action du Département ODAS.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de personnes fréquentant le Cube, les ateliers informatiques.

PARTICIPATION DES HABITANTS ET ANIMATION DE LA VIE DE QUARTIER

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Un faible engagement des habitants dans les projets de quartier, dans les instances participatives.

Un manque de représentativité dans les instances participatives.

Les habitants ne semblent pas avoir conscience de leur "pouvoir d'expertise" et de leur légitimité à investir certains espaces, projets.

Une partie de la population des QPV, les "invisibles", éloignée des services/structures/vie de quartier.

Des habitants particulièrement touchés par l'isolement et le repli sur soi.

OBJECTIFS

Encourager davantage la co-construction des projets avec les habitants, notamment les plus éloignés des structures, en partant de leurs besoins et de leurs compétences, et des ressources du quartier (professionnels, associations, actions existantes).

PISTES D'ACTIONS

Déploiement d'une démarche de définition partagée de "l'aller vers", de recherches-actions, de benchmarking, d'expérimentation, de formation des acteurs. Conseils Citoyens et instances participatives : relais, captation, ...

FOCUS LOCAL

Epine : petits déjeuners (en impliquant davantage les habitants), fête des voisins, festival musical, artistique et culinaire. Le Mans : démarche d'Animation de la Vie Sociale (AVS).⁴

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de projets initiés et portés par les conseils citoyens.

Évolution du nombre de conseillers citoyens (suite au renouvellement).

Retour des associations (qualitatif) sur l'implication des habitants (en augmentation ?). Nombre de projets initiés par les habitants (FPH, ...)

Nombre de centres sociaux ou espaces de vie sociale ouverts en QPV.

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des problématiques liées à la précarité économique et sociale des habitants.

Une méconnaissance des associations et un manque d'accès à l'information, aux droits et aux services.

Une absence et/ou un manque de visibilité des services publics au sein des quartiers prioritaires.

Un besoin d'accompagnement fort, notamment pour le public allophone.

Une nécessité de mettre en place des relais d'informations et de rapprocher les services des habitants.

OBJECTIFS

Favoriser l'accès aux droits et aux services par une meilleure lisibilité et accessibilité de l'offre existante.

PISTES D'ACTIONS

*Adaptation des moyens de communication : interprétariat, oralité, identification ou création de lieux ressources partagés habitants/professionnels et/ou personnes ressources (médiation), utilisation des lieux de vie de quartier (marchés, écoles) et les temps forts pour relayer de l'information. Services publics itinérants. Déploiement de Maisons de Services Au Public (MSAP) et démarche de guichet unique. Accueil des nouveaux habitants.

FOCUS LOCAL

Epine et Sablons : lieu ressource partagé habitants/professionnels

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Fréquentation des Points Accueil Conseil (PAC) et typologie des publics.

Nombre de MSAP et de guichet unique créés.

Nombre d'accompagnements des médiateurs de Cultures du Cœur.

Taux de non-recours au RSA.

CULTURE ET INTERCULTURALITÉ

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des quartiers bien dotés en équipements culturels, proposant une offre riche et variée. Des freins dans l'accès à cette offre pour les habitants : financiers, géographiques, sociaux, culturels, ...

69% des habitants trouvent que les équipements sont en nombre suffisant ; 85% des habitants trouvent que les équipements sur les QPV sont utiles.

Une mixité culturelle importante dans les quartiers.

L'interculturalité globalement perçue comme une richesse mais insuffisamment exploitée en tant que ressource.

Une cohabitation des cultures de plus en plus difficile avec un risque de communautarisme.

La mixité culturelle comme source d'incompréhension, de clivages et d'oppositions pour certains habitants.

OBJECTIFS

Accompagner l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles des habitants et valoriser l'interculturalité.

PISTES D'ACTIONS

Initiatives à conforter en matière de pratique musicale.

Tarifification adaptée aux ressources des habitants et notamment des familles.

Réflexion autour des Microfoies.

Événements interculturels, fêtes de quartiers, actions culturelles autour du théâtre, de la musique, du cinéma, de la cuisine, ...

Démarche partenariale autour de la question interculturelle : état des lieux, étayage théorique, échanges de pratiques et formations, construction de ressources et outils.

FOCUS LOCAL

Epine : favoriser l'accès aux Saulnières.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Taux de fréquentation des équipements culturels par les habitants des quartiers.

Mise en place de nouvelles pratiques tarifaires par les structures.

Des moyens de communication déclinés en plusieurs langues.

Nombre d'actions interculturelles et types d'actions.

Nombre de professionnels touchés par les formations.

Nombre de jumelages avec des établissements culturels.

Nombre et proportion de micro-foies déployés dans les QPV.

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Des besoins repérés en matière de relations filles/garçons : rapports stéréotypés, connaissance de l'autre.

Des espaces à usage genré repérés sur les différents quartiers.*

OBJECTIFS

Encourager la prise en compte de l'égalité femmes/hommes dans les actions menées sur les QPV.

PISTES D'ACTIONS

Réflexion sur l'inclusion des filles dans les activités sportives, sur la place des femmes dans l'espace public, sur les modèles familiaux transmis, etc...

Actions de proximité visant à favoriser la mixité de genre.

Débats dans les classes.

Ciné-débat, expositions comme supports de médiation.

Formation des professionnels.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre d'actions de sensibilisation à l'égalité femmes/hommes à l'attention des professionnels, des habitants, des élus, ...

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre d'actions financées ayant pris en compte la question du genre dans la définition de leur projet.

Part des femmes parmi les bénéficiaires des actions de la politique de la ville.

Part des projets soutenus relevant de la thématique égalité femmes/hommes.

Observation par les professionnels de terrain.

INGÉNIÉRIE PARTENARIAT

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

A - Manque d'interconnaissance entre acteurs agissant sur les QPV (missions, périmètres d'intervention...)

B - Outils d'ingénierie Politique de la ville pas toujours adaptés et/ou lisibles (modalités d'intervention, retour des décisions...)

OBJECTIFS

A - Favoriser la co-construction et la mutualisation des bonnes pratiques, notamment dans le champ de l'innovation sociale.

B - Faire évoluer les outils Politique de la ville pour alléger les démarches administratives et permettre une gestion et une visibilité à plus long terme.

PISTES D'ACTIONS

A - Temps d'échanges (sous différentes formes).

Formations communes.

Accompagnement renforcé des porteurs de projets en matière d'innovation sociale: sensibilisation, café labo quartiers, cub' idées, pré Incub', Incub' (outils CEAS).

Partage d'expériences, bonnes pratiques.

B - Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens. AAP continu.

Plateforme mutualisée d'instruction des demandes de subventions.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

A - Nombre de rencontres (sujets et récurrence)

Nombre de nouveaux partenariats. Nombre de participants, diversité. Satisfaction (via questionnaires)

B - Nombre de CPOM

Niveau de co-construction des CPOM. Calendrier et méthode de mise en œuvre de l'AAP continu.

Existence et appropriation d'une plateforme commune d'instruction des demandes de subventions.

IMAGE DES QUARTIERS

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Image des quartiers véhiculée depuis l'extérieur globalement négative, tant dans la réputation, que dans les informations relayées par les médias.

Ces représentations négatives ne sont pas fidèles au témoignage des habitants quant à leur propre vécu ni à celui des professionnels : « Fiers d'y vivre et d'y travailler ».

L'insécurité: thème dégradant l'image des quartiers. A noter toutefois que la perception des habitants et de ceux qui fréquentent les quartiers diffèrent de celle des personnes extérieures.

Les QPV sont connus de ceux qui y vivent ou y travaillent et nourrissent les fantasmes de ceux qui n'y viennent pas. Les représentations les concernant sont rarement neutres et impactent la vie de leurs habitants.

OBJECTIFS

Valoriser les actions positives et favoriser les mobilités en agissant sur tous les champs de la politique de la ville.

OBJECTIFS

Valoriser les actions positives et favoriser les mobilités en agissant sur tous les champs de la politique de la ville.

PISTES D'ACTIONS

En matière d'éducation: accompagnement et valorisation des filières attractives des établissements scolaires; Parcours d'Excellence, Cordées de la réussite.

En matière de cadre de vie: actions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

En matière de culture: cf. fiche Culture/valorisation.

En matière de tourisme: valorisation du patrimoine historique des quartiers (visites commentées).

En matière économique: cf. fiche développement économique.

En matière de communication: mise en œuvre d'une stratégie globale visant divers acteurs (dont les élus), en interne et en externe; lien avec les correspondants presse; conférences.

PISTES D'ACTIONS

En matière de communication: mise en œuvre d'une stratégie globale visant divers acteurs (dont les élus), en interne et en externe; lien avec les correspondants presse; conférences.

PISTES D'ACTIONS

En matière de communication: mise en œuvre d'une stratégie globale visant divers acteurs (dont les élus), en interne et en externe; lien avec les correspondants presse; conférences.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de supports de communication créés, diversité.

Nombre de sollicitations en vue de nouvelles collaborations et qualité de celles-ci.

Mixité sociale des établissements à filières attractives.

Partenariat effectif avec les acteurs du patrimoine.

Nombre d'installations d'activités économiques.



Annexe 8

Statuts de l'association d'animation du centre social Le Kaléidoscope Sablons / Bords de l'Huisne

Le Kaléidoscope
Centre Social des Sablons / Bords de l'Huisne – Le Mans
9 Rue du Cantal – 72100 LE MANS

STATUTS

Modifiés le lundi 23 janvier 2023

Article 1 : Constitution

L'Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons/Bords de l'Huisne

est créée entre les adhérents aux présents statuts, en tant qu'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
Sa durée est illimitée.

Article 2 : Objet

L'Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons/Bords de l'Huisne a pour objet de :

1°/ Représenter les habitants du territoire et s'assurer que l'offre d'activités du Centre Social répond à leurs besoins et attentes :

- Assurer le lien entre les habitants et l'équipe du Centre Social, porter la demande des habitants, proposer des idées d'activités nouvelles, mettre en évidence les moyens nécessaires, aider le Centre Social à définir ses priorités d'actions.
- Participer -avec l'équipe de professionnels- à l'élaboration et à l'évaluation du projet social qui définit l'offre d'activités du Centre Social.
- Représenter les habitants du territoire auprès du conseil d'administration de l'UMCS, et auprès des partenaires publics.

2°/ Communiquer et promouvoir les activités du Centre Social, en lien avec les professionnels :

- Relayer la politique de communication du Centre Social et assurer sa présence lors d'événements locaux, promouvoir une image extérieure valorisante.

3°/ Mobiliser les bénévoles en appui aux équipes du Centre Social (bénévoles d'activités, et bénévoles d'administration) :

- Participer au recrutement de nouveaux bénévoles ; rechercher des compétences en fonction des activités que le Centre Social souhaite développer...
- Veiller à la formation des bénévoles, notamment avec les professionnels afin de développer un esprit de collaboration,
- Animer - avec l'équipe du Centre Social - le groupe de bénévoles ; favoriser la convivialité et les échanges entre les bénévoles, organiser des événements festifs.

L'association repose sur le principe de la coopération et de la synergie entre bénévoles et salariés du Centre, favorisant ainsi la prise d'initiatives de tous les acteurs. Elle travaille en collaboration avec les différents services présents au Centre Social et avec les associations et institutions présentes sur son territoire d'intervention.

L'association s'interdit toute promotion ou attache à un parti politique, un syndicat ou une confession.


H. 
DE  1

Article 3 : Siège social

Le siège de l'association est situé dans les locaux du Centre Social 9 rue du Cantal Le Mans (72100). En cas de déménagement du Centre Social, le Conseil d'Administration prendra acte du transfert de son siège social à la nouvelle adresse.

Article 4 – Affiliation à l'Union Mancelle des Centres Sociaux

L'Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons/Bords de l'Huisne, en tant que représentant des usagers habitants du territoire d'intervention du Centre Social, adhère à l'Union Mancelle des Centres Sociaux du Mans dont elle est membre fondateur.

Article 5 - Désignation de représentants à l'Union Mancelles des Centres Sociaux (UMCS)

L'adhésion à l'Union Mancelle des Centres Sociaux engage l'association à y désigner des représentants à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration, dans les conditions définies aux statuts de l'UMCS en vigueur.

Article 6 – Adhésion

L'adhésion à l'Association d'animation du centre social Kaléidoscope des Sablons/Bords de l'Huisne se formalise par la remise d'une carte d'adhérent délivrée par le centre Social et qui entraîne également l'adhésion à l'UMCS.

Article 7 - Composition

L'association se compose :

1° de *membres adhérents* :

- Personnes physiques, usagers ou bénévoles du Centre Social.
- Associations partenaires du centre, qui développent des activités articulées avec le projet du centre social ou participent à son animation, et adhèrent aux présents statuts.

2° d'invités, de personnalités qualifiées qui, par leurs compétences particulières, peuvent concourir à l'objet de l'association et dont la liste est établie par son C.A.

3° de partenaires publics ; CAF, ville du Mans...

Article 8 – Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'association se perd :

- par le non-renouvellement de l'adhésion
- par la démission,
- par le décès,
- par la radiation pour non-respect des principes et valeurs de l'association, prononcée par le Conseil d'Administration après avoir entendu les explications de la personne concernée.

OS P HJ
Cui 2

Article 9 – L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'association : personnes physiques disposant d'une carte d'adhérent, associations partenaires du centre social, membres invités et représentants des partenaires publics. Chaque adhérent présent dispose au maximum d'un pouvoir.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an.

Quinze jours avant la date fixée elle est convoquée par le Bureau du Conseil d'Administration, ou bien à la demande de la moitié au moins de ses membres. L'ordre du jour arrêté par le Bureau du Conseil d'Administration est joint à la convocation.

Elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de présents.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité relative des votes exprimés.

L'Assemblée Générale délibère sur les comptes et le bilan de l'exercice clos dans un délai de six mois à partir de la clôture des comptes. Elle délibère sur le rapport d'activité de l'exercice clos ainsi que sur le rapport moral, tous les deux présentés par le Conseil d'Administration. Elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

L'Assemblée Générale délibère sur les orientations et priorités d'action de l'association.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration de l'association dont le mandat arrive à expiration. L'élection a lieu à bulletin secret.

Article 10 – Conseil d'Administration – Composition – Fonctionnement – Pouvoirs

- Composition : L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 9 membres élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans. En cas de départ d'un membre en cours de mandat il sera pourvu à son remplacement dans les meilleurs délais ; le mandat du remplaçant prendra fin à la date où expire le mandat de la personne remplacée. La désignation d'administrateurs par cooptation est soumise à ratification par l'Assemblée Générale suivante.

Dans la composition du CA, la parité hommes/femmes est recherchée.

- Fonctionnement : Le Conseil d'Administration se réunit au minimum trois fois par an, et toutes les fois qu'il est demandé par le bureau ou par au moins un tiers de ses membres. La présence de la moitié au moins des membres élus est nécessaire afin que le Conseil d'Administration puisse valablement délibérer. Chaque administrateur peut être porteur d'un pouvoir seulement.

Les votes s'expriment par consensus à la majorité simple des présents, ou à bulletin secret si au moins un tiers des administrateurs présents le demande ou s'il s'agit d'un vote nominatif concernant des personnes.

Sont invitées aux séances du Conseil, sans voix délibérative, les personnes ayant une compétence sur les sujets à l'ordre du jour, notamment les partenaires publics.

La directrice ou le directeur du Centre Social participe aux réunions du Conseil d'Administration.

Il est tenu procès-verbal des séances du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux sont signés par un membre du bureau ou le secrétaire, et adressés à tous les administrateurs et aux autres personnes invitées à la séance. Ils sont approuvés par le Conseil d'Administration suivant.

- Rôle du C.A. et pouvoirs : Le Conseil d'Administration met en œuvre les décisions et orientations de l'Assemblée Générale, organise et anime la vie de l'association dans le cadre fixé par les statuts.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer l'association dans les limites de son objet. Il donne délégations au Bureau, dans les conditions précisées à l'article 11. Il désigne ses représentants aux différentes instances de l'UMCS.

DS P. AN 3
cu

Article 11 – Bureau du Conseil d'Administration - Composition – Rôle et fonctionnement

A l'issue de l'assemblée générale annuelle le Conseil d'Administration élit à bulletin secret parmi ses membres, pour une durée d'un an, un bureau composé de :

- Un(e) Président(e), ou des Co-Présidents, qui assure(nt) la représentation légale de l'association.
- Le cas échéant, un ou plusieurs Vice-Présidents qui peuvent être chargés de missions spécifiques,
- Un(e) Trésorier(e), qui a délégation du CA pour la gestion financière de l'association,
- Un(e) Secrétaire.

Et, si besoin, d'autres personnes sans affectation spéciale

Le Bureau est chargé de la gestion courante de l'association. Les décisions du Bureau sont prises de façon collégiale, par consensus. Le bureau peut consentir, pour des actes spécifiques, des délégations de signature et mandat de représentation.

La décision d'ester en justice est prise par le bureau qui, après en avoir délibéré, peut donner un mandat de représentation.

Article 12 – Ressources de l'association

Les ressources de l'association se composent de :

- Subventions,
- Dons,
- Toute autre ressource autorisée par la loi.

En outre, l'association bénéficie d'un support administratif et logistique par le Centre Social.

Il est tenu à jour une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses de l'association.

Article 13 – Assemblée Générale Extraordinaire

Si besoin, ou bien sur la demande de plus de la moitié de ses membres, le Bureau peut convoquer l'ensemble des membres de l'association à une Assemblée Générale Extraordinaire notamment pour la modification des statuts ou la dissolution de l'association. La composition de l'AGE et les conditions de convocation et de tenue des assemblées extraordinaires sont identiques à celles de l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations en AGE sont prises à la majorité renforcée des deux tiers des votes exprimés.

Article 14 – Dissolution

En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne, à la majorité simple, un ou plusieurs liquidateurs des biens, soit en faveur d'une autre association adhérente à l'UMCS et poursuivant un but similaire, soit à l'UMCS.

Article 15 – Règlement Intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration pour préciser son organisation interne et préciser la mise en œuvre des statuts. Il s'applique dès son adoption par le CA, et doit être approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

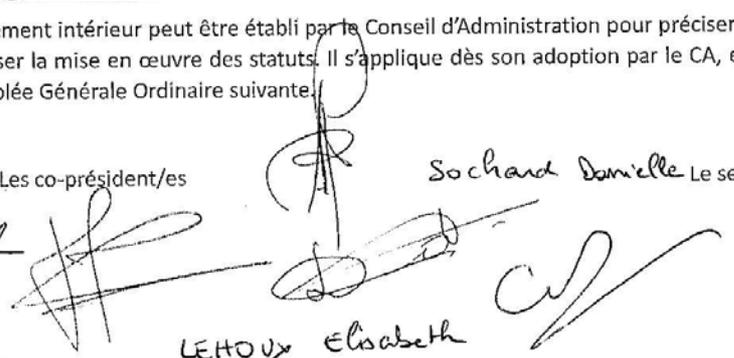
Les co-président/es

Herfray Michel

Hallon Roselyne

LEHOUX Elisabeth

Sochand Danielle Le secrétaire



BP 2024 -2027 CHARGES



ORIGINE	CENTRE SOCIAL LE KALEIDOSCOPE								
	BP 2022 révisé	REEL 2022	BP 2023	BP 2023 révisé	BP 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027	
- TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	395 892	397 927	389 648	391 125	504 056	514 454	524 628	535 006	
IMPACT NOUVELLE CLASSIFICATION									
- ASL - SALAIRES (UMCS)					10 988	11 207	11 431	11 660	
- ASL - CHARGES FONCTIONNEMENT (UMCS)					3 071	3 102	3 133	3 164	
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	205 591	201 805	226 554	226 554	244 629	247 252	249 082	251 791	
TOTAL DES CHARGES DIRECTES	601 483	599 732	616 202	617 679	762 744	776 015	788 275	801 621	
- CHARGES SUPPLEMENTIVES									
- Personnel CAF	123 614	123 614	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	
- Autres charges supplétives VILLE			41 950	41 950	89 730	89 730	89 730	89 730	
TOTAL DES CHARGES SUPPLEMENTIVES	123 614	123 614	165 950	165 950	213 730	213 730	213 730	213 730	
TOTAL HORS CHARGES ER	725 097	723 346	782 152	783 629	976 474	989 745	1 002 005	1 015 351	
CHARGES ESPACE RESSOURCES		158 186	157 662	152 167	145 041	147 584	143 747	144 441	
TOTAL AVEC REPARTITION CHARGES ER	725 097	881 532	939 814	935 796	1 121 515	1 137 329	1 145 752	1 159 792	
RESULTAT CS : bénéfice (+) ou perte (-)	10 617	-5 952	-43 703	-39 689	-1 842	-16 710	-28 564	-41 573	

BP 2024 - PRODUITS



ORIGINE	CENTRE SOCIAL LE KALEIDOSCOPE								
	BP 2022 révisé	REEL 2022	BP 2023	BP 2023 révisé	BP 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027	
CAF									
Prestations de services	94 467	94 467	95 000	95 000	112 807	115 869	119 024	122 273	
Produits supplémentifs hors valo locatives									
-Personnel	123 614	123 614	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	
Autres produits remontés ps clas/alsh	14 675	17 011	21 681	21 681	23 419	23 419	23 419	23 419	
Subvention fonctionnement caf	110 268	131 979	126 110	126 110	139 434	139 434	139 434	139 434	
TOTAL Financement CAF	343 024	367 071	366 791	366 791	399 661	402 723	405 877	409 126	
VILLE DU MANS									
Autres produits supplémentifs valo			41 950	41 950	89 730	89 730	89 730	89 730	
Subvention fonctionnement ville	264 919	317 079	302 980	302 980	334 991	334 991	334 991	334 991	
TOTAL Financement VILLE DU MANS	264 919	317 079	344 930	344 930	424 721	424 721	424 721	424 721	
AUTRES PRODUITS									
Usagers : participation / locations / adhésions (#70+ #75)	38 468	41 192	45 706	45 706	50 060	50 060	50 060	50 060	
Autres produits	89 302	125 663	12 866	12 431	39 303	39 303	39 303	39 303	
Contrats de Ville Etat / CAF / CD72 / Ville			54 800	54 800	67 000	67 000	67 000	67 000	
FONJEP			14 300	14 300	14 300	14 300	14 300	14 300	
Maison France Service						0	0	0	
CARSAT			7 000	7 000	15 000	15 000	15 000	15 000	
Adultes Relais			13 904	14 339	67 665	67 665	67 665	67 665	
ANDES			11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	
Participation EAJE (inclus dans Centre)					5 032	5 032	5 032	5 032	
Autres ASL (UMCS)					8 909	8 909	8 909	8 909	
FPH + EMBASSEADEUR SANTE (UMCS)					5 333	5 333	5 333	5 333	
Reprise des fonds dédiés	0			0					
TOTAL AUTRES PRODUITS	127 770	166 855	159 576	159 576	283 602	283 602	283 602	283 602	
TOTAL PRODUITS HORS ER	735 714	851 005	871 297	871 297	1 107 983	1 111 046	1 114 200	1 117 449	
PRODUITS ER		36 479	24 814	24 810	11 689	9 574	2 988	770	
TOTAL AVEC REPARTITION POTS ER	735 714	887 484	896 111	896 107	1 119 672	1 120 620	1 117 188	1 118 219	

Dépliant fédéral – Utilité sociale

LA DÉMARCHE

L'évaluation de l'utilité sociale est aujourd'hui un enjeu pour l'ensemble du secteur associatif. Elle permet aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de mesurer leur impact social mais également d'affirmer leur identité. Il n'est pas aisé de permettre à tous une compréhension et appropriation globale de ce qu'est un centre social, son fonctionnement, sa manière de faire, ce qu'il porte et ce qu'il apporte. Un centre social n'est ni un Centre Communal d'Action Sociale, ni un service de l'action sociale légale, ni l'organe d'une institution. Il s'appuie sur les fondamentaux de l'éducation populaire et du développement social local et inscrit son action en référence à des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

La fédération sarthoise a donc lancé fin 2018 une démarche d'évaluation de l'utilité sociale qui a mobilisé sept centres sociaux. Tous les centres sont issus d'un environnement rural ou périurbain. Ils ont un statut associatif et sont tous agréés par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF72). Ce sont ainsi 7 municipalités et 4 communautés de communes sarthoises qui sont présentes dans cette démarche.

Le projet consistait à « évaluer l'utilité Sociale des centres sociaux, structure de l'Animation de la Vie Sociale, et les impacts sociaux de leurs projets et actions dans leur participation à l'amélioration des conditions de vie des habitants sarthois » et ainsi apporter des éléments de réponses à différents enjeux.

En s'inscrivant dans cette démarche les centres sociaux interrogent leur projet, leur utilité au sein d'une société en forte mutation, dans les défis à relever pour être en phase avec les enjeux/évolutions sociétaux et contribuer au développement des territoires d'aujourd'hui et de demain...

UNE FORMATION-ACTION À L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

Afin que chaque centre s'approprie pleinement la démarche d'évaluation de l'utilité sociale, le projet s'est inscrit dans le cadre d'une formation-action. Elle a été conçue et réalisée par Hélène Duclos (Transformation Associés) qui a animé des sessions de formation collectives. En intercession, les centres étaient accompagnés individuellement par Fabienne Déjan du CEAS de la Sarthe.

La formation a compris six sessions collectives auxquelles ont participé des salariés et bénévoles de chaque centre. Au total, 17 salariés et 7 bénévoles, ainsi que 3 élus et 1 représentant de la CAF ont participé au moins à une session de formation. Dans une logique de formation-action, les stagiaires ont mis en œuvre les enseignements des sessions de formation lors des intercessions avec l'appui du CEAS de la Sarthe.

Sur la base de ces travaux, chaque centre a formulé les principales dimensions de son utilité sociale et des critères et indicateurs pour les valider. Ils ont été rédigés sous forme de carte mentale. S'appuyant sur ces cartes, Transformation Associés et les centres sociaux ont fait émerger une carte mentale transversale qui rend compte des différents aspects de l'utilité sociale des centres sociaux ayant participé à la démarche. Elle a été enrichie par les partenaires à l'occasion d'une réunion de la cellule Animation de la vie sociale à laquelle ont participé la CAF72, la DDCS, la FDCC72 et à travers un recueil d'informations transmis par le Conseil départemental de la Sarthe.

A partir de la carte mentale transversale, un questionnaire a été élaboré par Transformation Associés. Il a été diffusé par les centres auprès des habitants et adhérents. Au total, 412 questionnaires ont été exploités. Les données ont ainsi pu valider, chiffres en main, l'effectivité ou non, de l'utilité sociale espérée par les participantes et produire une analyse de leur utilité sociale.



Echange avec les habitants en lien avec...



Préparation de la carte mentale transversale avec les habitants, lors d'un atelier de...



Atelier de la phase réflexive dans un atelier...



Travaux de la phase réflexive. Préparation de la phase de diffusion de l'utilité sociale et des principes de l'économie sociale.

Marché social en lien avec les...



Atelier des ateliers au sein d'un centre social.

CONCLUSION

Les centres sociaux facilitent la vie des habitants sur leurs territoires de vie, cela pourrait être la synthèse en une phrase de cette étude. En contribuant à l'animation et à la dynamique des territoires, ils répondent aux demandes particulières des habitants, favorisant leur épanouissement, à l'intérêt collectif à travers de nombreux projets ainsi qu'à l'intérêt général en s'impliquant pleinement dans la vie locale.

Dans un contexte social particulièrement mouvant, ils permettent la construction de réponses pertinentes aux besoins sociaux existants ou émergents sur les territoires grâce à une capacité établie d'innovation sociale.

Notons que le travail sur l'utilité sociale fait apparaître une dimension supplémentaire et importante sur nos territoires, celle d'acteur économique.

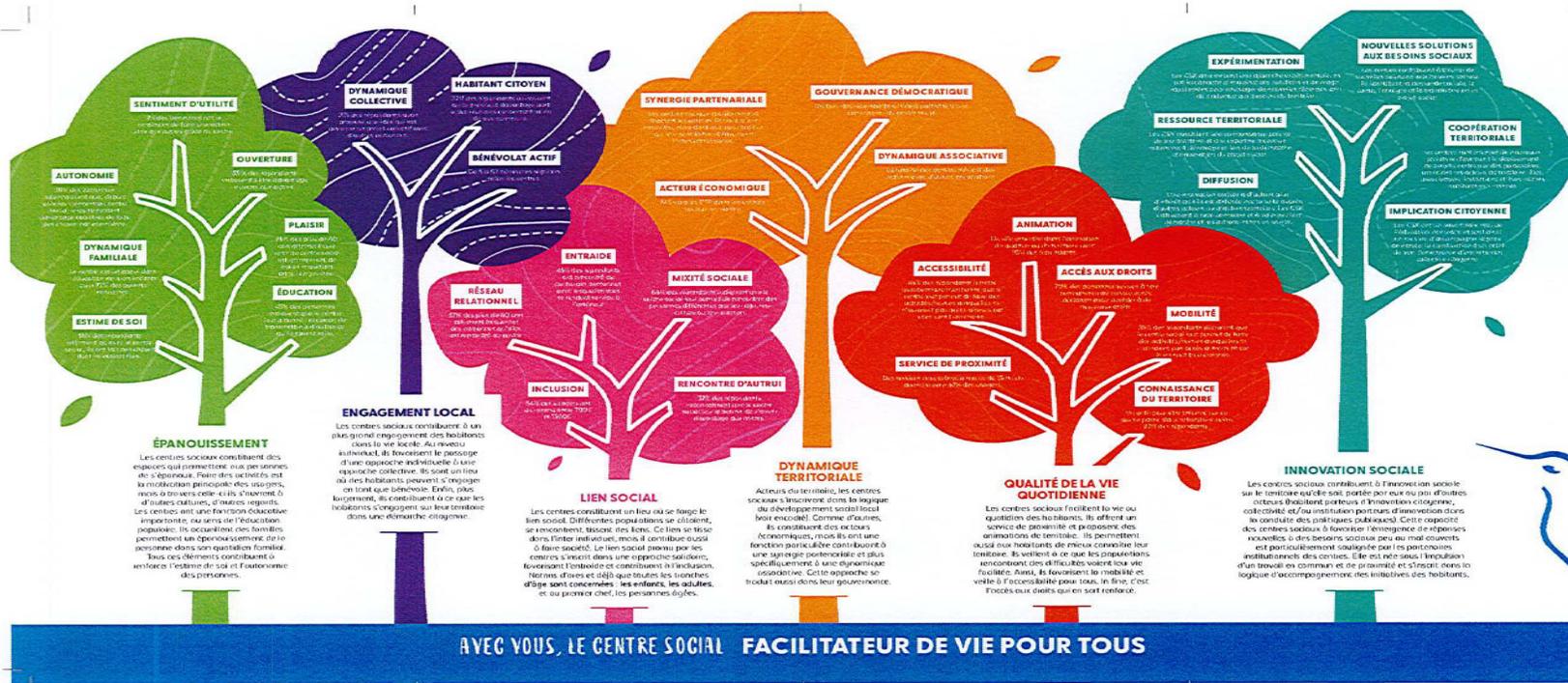
Ce travail d'identification et de valorisation de l'utilité sociale des centres sociaux s'intègre pleinement dans le Schéma Départementale d'Animation de la Vie Sociale et pourra venir alimenter les échanges sur les projets politiques de territoire et dans le cadre des conventions territoriales globales qui se mettent en place entre les collectivités et la CAF.

Cette étude a également permis d'identifier une perspective forte pour les centres sociaux, à savoir s'inscrire pleinement dans les défis sociétaux pour contribuer à un développement durable dans le cadre de la transition écologique. La fédération nationale des centres sociaux a identifié 4 défis pour les centres sociaux dans le cadre du développement durable - sociétal, économique, démocratique et environnemental -, défis dans lesquels les centres sociaux souhaitent s'engager en entraînant avec eux les habitants.



Une analyse transversale des évaluations de l'utilité sociale des centres sociaux de la Sarthe





ILS ONT PARTICIPÉ À LA DÉMARCHE

- Centre Social « La Maison des Projets » à Ballon Saint-Mars
- Centre Social Rural de Lucé ou Grand Lucé
- Centre Social Intercommunal Loir et Bercé à Montval sur Loir
- Centre Social Jean Claude Loude à Champagne
- Centre Social « Escal » à Fresnay sur Sarthe
- Centre Social Georges Rouault à Beaumont sur Sarthe
- Centre Social de la Haute Sarthe à Cisseau Le Petit



20 Boulevard des Glonnières 72100 Le Mans
02 43 18 81 93 | fccs72@centres-sociaux.fr

Accompagné par :



Financé par :



Ne pas jeter sur la voie publique

**Organigramme CENTRE SOCIAL KALÉIDOSCOPE
Février 2024**

